

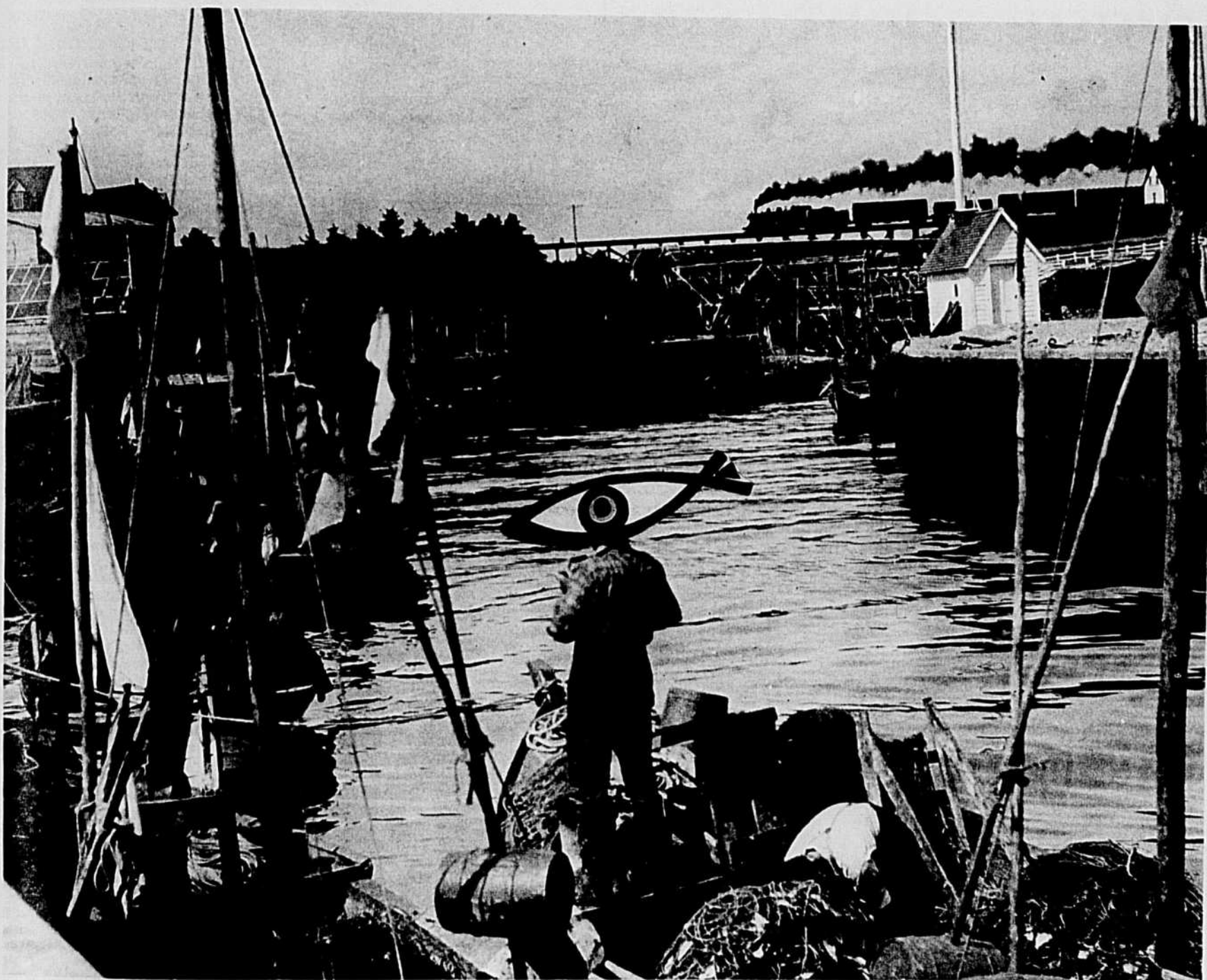
la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Vol. XXXVI — No 3 — Montréal, le 1er avril 1964

L'occasion était trop bonne. Nos amis lecteurs nous pardonneront cette audace; nous n'avons pu fuir la tentation de leur passer un "p'tit poisson d'avril!"
(Photo Office du Film du Québec; truage TCN)



L'U.C.C. du Saguenay

demande une loi verte
(page 2)

prête à faire la grève
de l'impôt foncier si...
(page 9)

Les cultivateurs du Saguenay demandent une loi verte

Cent soixante et huit délégués de 33 syndicats locaux de l'U.C.C. viennent de se réunir en assemblée générale spéciale de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Le principal sujet à l'étude portait sur les revenus des cultivateurs.

On a d'abord commencé par étudier les faits pour constater que dans tous les pays économiquement développés, sauf l'An-

gleterre, le revenu du cultivateur était de beaucoup inférieur à celui des travailleurs industriels.

On a aussi constaté que la situation allait en se détériorant. C'est ainsi, qu'au Québec, le prix reçu par les cultivateurs pour leurs produits agricoles n'a presque pas varié depuis 1949. En effet, l'indice des prix reçus de 100 qu'il était en 1949, est passé à 104,8 en 1963. Pendant

ce temps, l'indice des prix payés par les cultivateurs est passé de 100 en 1949 à 145,4 en 1963.

Ce qui signifie que l'indice du pouvoir d'achat du cultivateur a diminué de 28% depuis 1949. En effet, cet indice de 100 qu'il était en 1949 est descendu à 72,1 en 1963.

Les cultivateurs du Saguenay partagent donc l'opinion de Jean Meynaud quand il écrit ce qui suit: «Les paysans ont l'impres-

sion que les pouvoirs les relèguent, en général, à une tâche secondaire; fournir aux travailleurs urbains une alimentation au plus bas coût possible, afin de mettre l'activité manufacturière en bonne posture dans la concurrence internationale.

La vie du terrien est ainsi entièrement soumise à un but qui reste extérieur: favoriser la capacité concurrentielle de l'industrie nationale et, par contre-

coup, améliorer les conditions d'existence des milieux non agricoles. Le cultivateur a ainsi le sentiment d'être ravalé au rang d'un simple instrument».

LA PARITÉ DE REVENUS

Par ailleurs les cultivateurs constatent que le marché libre est impensable et impuissant pour eux et constatent aussi que dans tous les pays économiquement développés, leur portefeuille est entre les mains des pouvoirs centraux.

Aussi les cultivateurs du Saguenay ont-ils décidé de revendiquer la parité de leurs revenus avec ceux des travailleurs industriels.

Pour ce faire, ils demandent au gouvernement fédéral une «Loi verte» en vertu de laquelle le gouvernement négocierait avec eux des prix de parité pour chaque produit agricole et cela pour tous les cultivateurs du Canada.

CONTRÔLE DE LA PRODUCTION

Mais comme on ne peut déterminer de semblables prix sans contrôler l'offre et la production les cultivateurs du Saguenay sont consentants à l'établissement de quotas pour chaque province et de quotas pour chaque producteur et chaque production.

Les quantités à produire seraient négociées en même temps que les prix. Quant aux autres conditions de mise en marché, elles seraient négociées avec les acheteurs de leurs produits.

Pour contrôler ainsi la production et négocier des prix de parité, il faut que les producteurs soient groupés dans des syndicats spécialisés, nantis des pouvoirs d'offices de mise en marché comme le prévoit la loi de mise en marché des produits agricoles.

Aussi les cultivateurs du Saguenay veulent-ils que l'U.C.C. organise d'ici 5 ans des plans conjoints de mise en marché pour toutes les productions végétales et animales.

Ils veulent aussi que cette question de parité de revenus et de contrôle de la production fasse l'objet des principales discussions des prochains congrès régionaux de l'U.C.C. et du prochain congrès général.

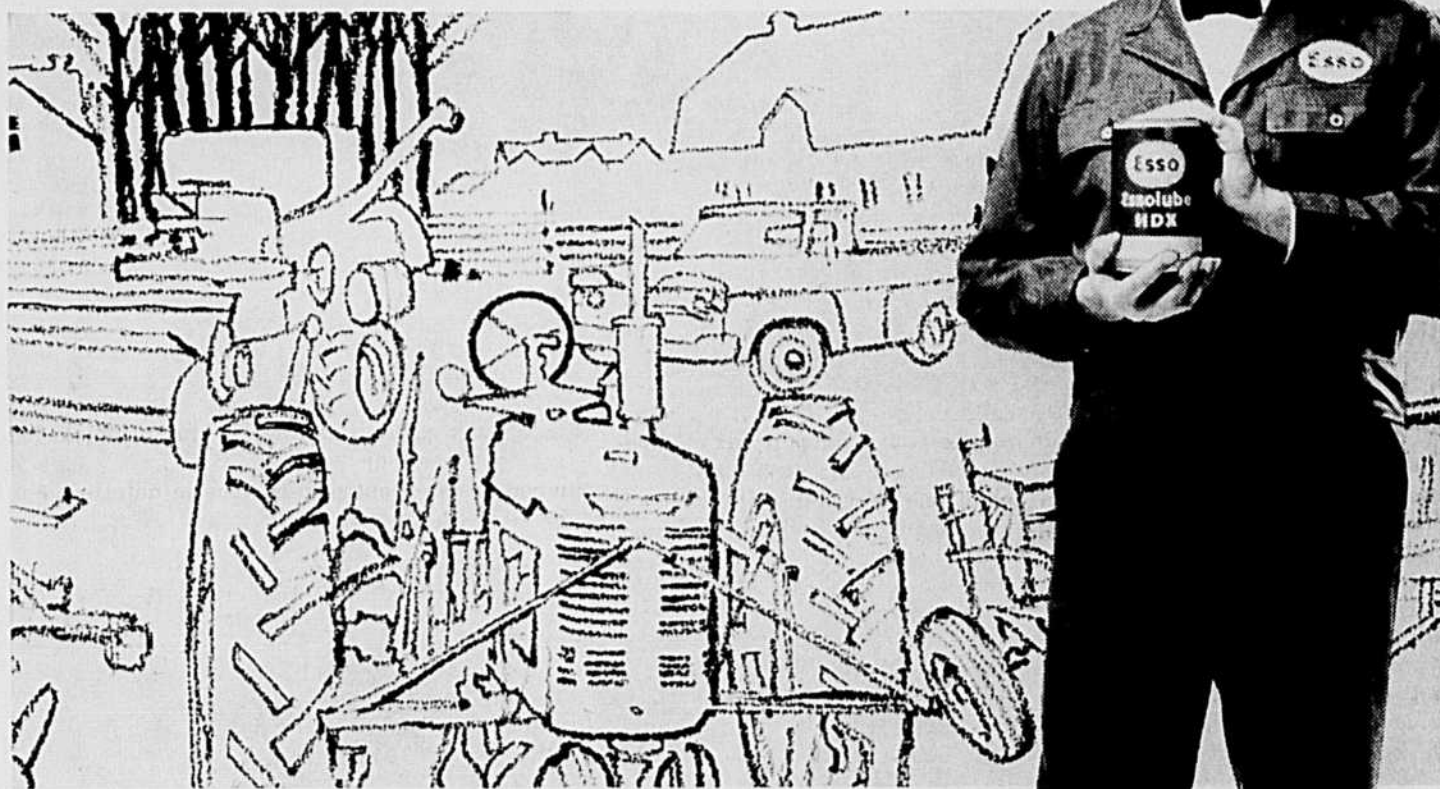
Le problème du cultivateur est le problème social le plus grave de l'heure au Québec et il doit être solutionné de façon efficace.

Les cultivateurs veulent des revenus proportionnés à leur travail et à leurs capitalisations et non des politiques de cataplasmes et de subventions au compte goutte qui servent tout juste à les empêcher de crever. Ils veulent une véritable politique de prix; ils revendiquent une loi verte.

(Communiqué)

Votre agent

Esso



et ces 4 huiles à moteur



se chargent de la lubrification de tous vos moteurs agricoles quels qu'en soient le type et la marque!

ESSOLUBE HDX

L'huile à moteur Essolube HDX peut assurer avec une efficacité maximum la lubrification de 80% des moteurs agricoles — diesel ou à essence.

ESSOLUBE D-3

L'Essolube D-3 est une huile à moteur de catégorie 3 destinée aux moteurs agricoles de type diesel utilisés dans les conditions les plus rigoureuses. C'est actuellement la meilleure des huiles à moteur pour équipement agricole.

HUILE À MOTEUR ESSO

C'est la nouvelle appellation de l'ancienne et fameuse Marvelube; le nom seul a changé, et votre moteur est tout aussi bien protégé par la nouvelle huile à moteur Esso que par l'ancienne Marvelube.

MINERALUBE

La Mineralube est spécialement destinée à remplir les circuits hydrauliques et à lubrifier les moteurs qui n'ont pas besoin d'huile détergente.

VOTRE AGENT ESSO

est votre conseiller local en matière d'huiles à moteur. Il sait ce dont vous avez besoin et connaît bien le matériel que vous utilisez. Il saura vous recommander — et vous fournir — l'huile à moteur qui convient dans chaque cas. Soumettez-lui vos problèmes de lubrification, il vous aidera à les résoudre. Téléphonez-lui aujourd'hui même!

IMPERIAL OIL OFFRE PLUS AUJOURD'HUI, PLUS DEMAIN

la Terre

Propriété de L'UCC - Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal

Tél. 288-4285

«Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique»

DIRECTEUR:

Paul-Henri Lavoie, B.S.A.

CHEF DE LA REDACTION:

Jacques Laliberté

Membre de l'«Audit Bureau of Circulation»



Composition/Montage LITHOGRAPHIE RIVE SUD

Imprimé par LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES DE QUÉBEC Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement:

1 an, \$1 — 3 ans, \$2 — 5 ans, \$3

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Rendez à César ce qui appartient à César et aux cultivateurs ce qui appartient aux cultivateurs!

Le cultivateur dont les produits ont été livrés à une entreprise de transformation, sans en avoir reçu paiement, se trouve dans une situation fort embarrassante advenant la faillite de cette entreprise. En effet, la Loi sur la faillite n'accorde aucun caractère privilégié aux créances du cultivateur qui doit grossir le rang des créanciers ordinaires pour partager avec eux le solde, si solde il y a, des montants réalisés à même la vente de l'actif de l'entreprise, une fois que tous les créanciers privilégiés et garantis auront obtenu paiement.

La situation du cultivateur est d'autant plus tragique que, dans son cas, une faillite de l'entreprise de transformation signifie la plupart du temps non seulement une perte totale de son revenu mais, en sus, l'obligation de sa part d'assurer certains frais additionnels pour obtenir ce revenu. La nature du produit du cultivateur justifierait, à elle seule, un amendement à la Loi sur la faillite. Le produit du cultivateur traduit à la fois son salaire et certains déboursés pour l'aménagement du sol, l'ensemencement, le salaire des employés, le prix des grains, tous les frais de production quoi.

Dans le contexte actuel, le producteur fait office de banquier pour l'entreprise de transformation sans toutefois jouir des garanties habituelles. Bien plus, il fournit à l'entreprise de transformation les garanties requises par le banquier. C'est le comble! En effet, l'article 88 de la Loi sur les banques permet à ces dernières de prêter de l'argent et de consentir des avances aux entreprises de transformation sur la garantie des produits achetés par ces entreprises; et l'article 89 de la même Loi reconnaît que les droits des banques relatifs à ces biens priment, suivant certaines modalités, la réclamation de tout vendeur impayé.

Situation anormale et intolérable dans une économie comme la nôtre. Aussi, au mois de mai 1963, un bill privé fut-il soumis à la Chambre des Communes par un député de l'Ontario, monsieur Eugène Whelan. Le bill C-5 faisait son apparition. Il connut deux lectures à la Chambre des Communes puis fut référé au mois de juin 1963, au Comité permanent de la banque et du commerce. On nous apprenait récemment, qu'après une étude approfondie au sein du Comité, le bill devrait revenir devant la Chambre

des Communes alors que, cette fois, le gouvernement le ferait sien.

Le bill C-5 corrigerait l'anomalie que nous avons soulignée en apportant un amendement à la Loi sur la faillite, par l'addition de l'article 51-A. L'amendement en question vise à protéger le cultivateur ou tout producteur primaire impayé en cas de faillite d'une entreprise de transformation. Le bill C-5 atteindrait ce but en soustrayant, en quelque sorte, les produits du cultivateur des biens visés par la faillite, que ces biens aient ou non été transformés, et en en décrétant la vente par le tribunal qui les détiendrait en fiducie depuis la date de la faillite. Les montants réalisés à la suite de cette vente seraient distribués selon un ordre de priorité: les frais d'administration, puis les salaires de la main-d'oeuvre pour une période de trois mois sont d'abord protégés; viennent ensuite les réclamations des producteurs; enfin, le solde est remis au syndicat de la faillite pour être distribué aux créanciers sous réserve des privilèges détenus par les banques.

Il va sans dire que le fameux article 88 de la Loi sur les banques se trouverait, par ricochet, sensiblement limité par l'amendement projeté à la Loi sur la faillite. On s'explique facilement alors une résistance assez marquée de la part des banques à l'adoption d'un tel amendement. Pour notre part, la situation présente ne saurait durer davantage, et nous nous opposons énergiquement à ce que les créances des cultivateurs soient subordonnées au privilège d'ordre général des banques. Si cet article 88 de la Loi sur les banques s'avérait, lors de son adoption en 1861, une mesure recommandable à plusieurs égards, s'il a même contribué, dans une certaine mesure à l'expansion du pays, il est grand temps qu'il soit modifié pour s'adapter aux changements qui se sont opérés chez nous depuis 103 ans. L'agriculture a connu une véritable métamorphose depuis un siècle; bien qu'elle demeure en bonne partie sous le contrôle de la famille, elle ne s'orientait pas moins vers une forme d'industrie par une production de plus en plus dirigée. Le cultivateur d'aujourd'hui produit généralement, pour l'acheminer vers une usine de transformation, une ou deux denrées sur une grande échelle, alors qu'en 1861, il ne disposait que de produits excédentaires

provenant de ses opérations mixtes. Nous comptons en outre d'importants débouchés domestiques cependant que les marchés d'exportation nous sont grand ouverts, avec le résultat que l'économie générale a elle aussi subi une profonde transformation. Bref, lorsqu'on songeait, il y a 103 ans, à établir un régime bancaire typiquement canadien qui put s'adapter à nos cadres et à nos besoins et contribuer à l'expansion de nos régions, l'article 88 s'avérait un stimulant de première valeur; ces mobiles ne valent plus de nos jours; qui oserait mettre en doute la solidité de notre système bancaire?

N'est-il pas normal que les personnes appelées à assumer un risque, en accordant un crédit à une entreprise, obtiennent de cette dernière les garanties habituelles pour protéger leurs intérêts? Pourquoi le cultivateur devrait-il être démuné de cette précaution toute élémentaire? Pourquoi le producteur aurait-il à supporter plus longtemps les dangers toujours possibles d'erreurs de jugement et même de collusion de la part de certains gérants de banques?

L'U.C.C. a fermement pris position jusqu'ici en faveur de l'adoption du bill C-5. Elle a entrepris des démarches de toutes sortes; tout dernièrement encore, elle écrivait au Premier Ministre du Canada pour l'inciter à se faire "l'avocat de l'adoption d'une mesure susceptible de faire disparaître les injustices criantes dont sont victimes les cultivateurs du Québec dans les cas de faillite". On aura beau invoquer la rareté des faillites pour différer les mesures qui s'imposent ou pour minimiser la gravité de la situation des cultivateurs, un fait demeure: ces faillites, chaque fois qu'elles surgissent, infligent aux producteurs une blessure profonde, sans qu'il en soit de leur faute, et leur imposent la plupart du temps une réduction dans leur niveau de vie d'autant plus cruelle qu'elle a été le plus souvent imprévisible.

Nous osons croire que nos gouvernants ne demeureront pas insensibles aux problèmes de la classe agricole et qu'ils se rappelleront la sentence: "Rendez à César ce qui appartient à César et aux cultivateurs ce qui appartient aux cultivateurs!"

CAMILLE-G. MOREAU

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

Notre bacon et la G.-B.

Le gouvernement britannique s'attend à une augmentation de 30,000 tonnes de ses importations de beurre à compter du 1er avril de l'année en cours. Cette quantité s'ajoute aux contingents de 410,000 tonnes alloués en 1963-64. Voilà en substance ce que nous apprend une dépêche récente en provenance de Londres.

La nouvelle précise en outre que 20,000 de ces 30,000 tonnes seront probablement importées durant la première moitié de l'année. Quels pays sera appelé à fournir cette quantité supplémentaire de beurre? C'est aux autorités britanniques qu'il appartient d'en décider bientôt, à la lumière des renseignements obtenus quant aux disponibilités d'approvisionnement et aux prix. Un fait est certain, c'est que le gouvernement de Londres ne sera pas cette fois astreint à des mesures de contingentement aussi rigides que celles de l'année dernière à cet égard. Autrement dit, il sera plus libre de choisir son ou ses fournisseurs, moins exposé à se faire

accuser de violation d'ententes avec ses fournisseurs habituels.

Un commentaire intéressant en la matière vient du premier ministre Holyoake, de la Nouvelle-Zélande. Ce dernier exprime sa satisfaction d'une faible majoration du quota (contingentement) alloué à son pays pour l'année qui commence--majoration de 4,000 tonnes sur 168,000. A quoi le Premier de la N.-Z. ajoute que son pays ne pourra fournir une quantité supplémentaire de beurre durant la première moitié de l'année. Certains en déduisent, à tort ou à raison, que les 20,000 tonnes supplémentaires pourraient bien venir du Canada, étant donné les pénuries encore existantes en Europe. Qui vivra verra!

PRIMAUTÉ AU BACON

Evidemment, le Canada serait bien aise de remplir cette commande, si la G.-B. y met le prix. Nous pourrions le faire sans nous mettre à sec. Mais admettons tout de suite que le chiffre de 20,000 tonnes n'est pas d'un

ordre astronomique. Songeons encore que notre pays n'a jamais été un fournisseur important de beurre outre-mer. Et il est peu probable que nous le devenions jamais.

Ce qui nous intéresse infiniment plus, c'est de reconquérir un jour une place honorable sur le marché britannique comme fournisseur de bacon. Nous n'y en avons pas expédié depuis 1950. Avant la dernière guerre, pourtant, notre pays était au deuxième rang des fournisseurs de bacon sur le marché de Londres. Durant le deuxième conflit mondial, nous nous placions--et de loin!--au premier rang. Depuis 1950, nombreux sont les Canadiens qui souhaitent la reprise éventuelle d'un débouché aussi alléchant!

POLITIQUE NOUVELLE

La nouvelle tournure qu'est à prendre la politique agricole du gouvernement britannique favorise un retour des choses, c'est-à-dire la réouverture de ce marché au bacon canadien. Pas pour

demain, mais pour après-demain peut-être. Pas par sentimentalisme du côté anglais, mais par logique ou opportunisme tout simplement.

La politique nouvelle de Londres entre en vigueur le premier du mois courant (1er avril 1964). Avant de voir à quoi elle rime, voyons d'abord les motifs qui l'ont inspirée.

Pour qui connaît un peu les Britanniques, le motif dominant de cette politique nouvelle n'est pas un mystère. Pas même une simple devinette. C'est une affaire d'intérêt, une question d'argent. Depuis une douzaine d'années, les subventions gouvernementales à l'agriculture britannique coûtent énormément cher. Notre régime de subventions à l'agriculture canadienne prend figure de nain si on le compare au régime britannique. Chez nous, c'est l'affaire de quelques dizaines de millions de dollars par année; là-bas, c'est l'affaire de plusieurs centaines de millions de dollars.

Or, le gouvernement de Londres croit avoir trouvé une recette pour corriger cet état de choses. Une recette pour assurer la stabilisation des prix et des revenus agricoles convenables sans faire chaque année un trou aussi large et aussi profond dans le Trésor de la nation.

MOMENT CHOISI

Pour faire en sorte que l'opération s'effectue d'une manière ni trop dangereuse ni trop souffrante, on a pris soin de choisir un moment favorable. Un moment où le niveau des prix courants du marché sans subventions--se situe à un palier qui fait de la plupart des grandes spéculations agricoles des entreprises plus rentables que jamais. Ainsi, le marché britannique, avec un minimum de subventions, demeure intéressant pour les cultivateurs du pays et devient plus alléchant que jamais aux fournisseurs de l'extérieur.

Quelles sont les modalités du nouveau régime? En gros, il s'agit d'ententes renouvelables tous les ans touchant chacun des principaux produits de la ferme--un à un. La première de ces ententes vise précisément le bacon et, comme nous l'avons vu, est l'entrée en vigueur depuis le 1er avril.

Cette entente sur le bacon servant de prototype aux autres à venir, voyons très brièvement comment elle fonctionne. Comme elle vise la stabilisation des prix à la production et à la consommation en même temps, la première préoccupation a été de voir à ce que les approvisionnements correspondent d'aussi

(Suite à la page 16)



De la
science



à la
pratique...

avec une équipe
de professeurs
de la faculté
d'Agriculture de
l'Université Laval

Effets de l'érosion du sol -perte du sol de surface

La couche de surface du sol est la plus fertile et lorsqu'il y a érosion, c'est cette dernière qui est entraînée. Dans l'expérience sur l'érosion par l'eau à la ferme expérimentale d'Ottawa, une seule pluie de 2,9 pouces en 60 minutes a emporté 66,1 tonnes de sol à l'acre. Le sol était une argile Rideau en pente de 10 pour cent sur lequel on cultivait le maïs dans le sens de la pente. Les premiers 6 pouces d'une acre de sol minéral pèsent environ 1,000 tonnes, il faudrait donc seulement à peu près 15 pluies de cette intensité pour faire disparaître complètement cette première couche de 6 pouces. Toutefois, sous ces mêmes conditions, la perte de sol totale à la suite de l'érosion par l'eau durant une période de 13 ans à Ottawa fut de 219 tonnes à l'acre. A ce taux, les six premiers pouces de sol seraient entraînés en 59 ans environ; cette couche de sol de surface a cependant pris

plusieurs milliers d'années à se former.

Afin de réaliser l'importance agronomique de l'érosion du sol, des couches de différentes épaisseurs de sol de surface (d'une épaisseur normale de 7 pouces) ont été enlevées sur une terre franche Grenville de manière à simuler l'érosion. Après avoir récolté de l'orge sur ces parcelles dénudées de sol de surface durant plusieurs années, on a introduit de la luzerne en rotation. Les rendements de ces récoltes furent comparés à ceux obtenus avec les mêmes récoltes cultivées sur sol normal et sur sol auquel on avait ajouté 3 pouces de sol de surface. Cette dernière condition peut se comparer à la situation au bas des pentes où le sol du haut des pentes s'accumule.

Le tableau nous donne la moyenne des résultats obtenus pour une période de 10 années,

La perte de sol a eu une influence néfaste sur l'orge; les rendements ont été réduits de 86 pour cent sur les parcelles où le sol de surface avait été complètement enlevé. Les rendements de la luzerne ont été moins affectés mais toutefois il y eut une diminution de 31 pour cent. La quantité d'engrais appliquée était de 200 livres de 4-12-6 à l'acre. L'engrais chimique a augmenté le rendement des deux cultures de façon significative sur tous les sols, quoique l'effet sur l'orge a été moins marqué que celui sur la luzerne.

Il est donc important de prévenir l'érosion du sol de surface de façon à maintenir les rendements des récoltes. Les sols dénudés de leur couche de surface sont incultes et nécessitent des dépenses considérables en engrais afin de pouvoir produire des récoltes appréciables.

Dr S.J. BOURGET, Agronome

Traitement du sol	Rendements de l'orge en boisseaux/acres		Rendements de la luzerne en tonnes/acre	
	sans engrais	avec engrais	sans engrais	avec engrais
Apport de 3" de terre végétale	28,5	42,9	3,14	3,53
Sol de constitution normale	27,8	41,7	2,64	3,19
Dénudation à 3" de profondeur	22,1	33,7	2,32	2,99
Dénudation à 6" de profondeur	11,6	22,7	1,90	2,32
Dénudation complète de terre végétale	3,8	10,7	1,82	2,27

Où en sommes-nous rendus avec la carence de bore sur les légumineuses ?

La maladie qu'on appelle communément "La jaunisse de la luzerne", et qui est due à une carence de bore assimilable dans le sol, continue à faire ses ravages dans la province de Québec. Il y a 7 ou 8 ans, nous affirmions, après une enquête menée dans toute la province, qu'environ 50 pour-cent de nos luzernières souffraient d'une insuffisance de cet élément dans le sol. Des observations personnelles faites au cours des deux dernières années et bon nombre de rapports provenant d'agronomes de comté et de cultivateurs, nous indiquent que la situation est à peu près la même qu'elle était il y a une dizaine d'années. Le contraire serait surprenant si nous réalisons qu'en 1962 il ne s'est vendu dans la province de Québec que 4000 tonnes d'engrais chimiques additionnés de borax. Si l'on soustrait de ce montant ce qui a été utilisé pour les cultures maraîchères sur les terres noires, les vergers, la betterave à sucre, le chou de Siam et le navet de table, il n'en reste sûrement pas beaucoup pour la luzerne et les trèfles.

SYMPTÔMES DE CARENCE

Une carence de bore sur la luzerne provoque le jaunissement des feuilles supérieures, l'absence, ou le dessèchement prématuré des bourgeons floraux et le manque de développement général. Il s'ensuit que les internodes sont très courts, ce qui donne à la plante carencée une apparence trapue, en opposition avec le port élancé des plantes saines. Les trèfles, qui ont des exigences en bore un peu moins élevées que celles de la luzerne, montrent également des anomalies lorsque le sol est bien dépourvu en borax. Dans ces cas, les feuilles deviennent rouges (ne pas confondre avec le rougissement d'automne) et les bourgeons floraux se dessèchent comme sur la luzerne.

LE SOL

Les sols sableux et les terres noires sont définitivement les plus pauvres en bore. Par contre, les terres fortes, à moins d'avoir été surchauffées, sont généralement très bien pourvues en cet élément. En effet, la chaux accentue la carence de bore, comme celle de la plupart des autres éléments mineurs d'ailleurs. Ceci ne veut pas dire qu'il faille éviter de chauler les sols qui en ont besoin; bien au contraire, mais il faut y remédier par l'application de borax. Ainsi en est-il des engrais potassiques; ils ont une importance capitale pour les légumineuses, mais il faut se rappeler qu'ils accentuent eux aussi la carence de borax.

Il faut donc en tenir compte dans nos programmes de fertilisation,

LE CLIMAT

On sait de plus que la carence de bore est généralement plus prononcée lors des étés secs que lors des étés humides. Plusieurs théories ont été émises pour expliquer cet état de choses. La plus plausible est à l'effet que la luzerne doit, pour subvenir à ses besoins en eau en période de sécheresse, développer un système racinaire plus profond; ceci l'oblige à se nourrir dans des horizons du sol où la quantité de bore assimilable est généralement très limitée.

RENDEMENTS ET SURVIE

DES LÉGUMINEUSES

Une carence de bore peut affecter la longévité de la luzerne de façon assez marquée. Sur un sol sableux de la région de La Pocatière, préalablement chaulé et semé en luzerne en 1951, il restait à l'automne de 1955 environ 60 pour-cent de luzerne sur les parcelles ayant reçu 25 livres de chaux tous les deux ans et 32 pour-cent sur les parcelles-témoin. Cette carence n'était peut-être pas assez prononcée pour tuer la luzerne de façon directe, mais elle était certainement suffisante pour la prédisposer aux maladies et la rendre moins résistante aux rigueurs de l'hiver. Dans cette étude, les rendements en foin des parcelles-témoin étaient de 25 pour-cent inférieurs à ceux des parcelles ayant reçu du borax.

RECOMMANDATIONS

Pour assurer à la luzerne et aux trèfles une survie convenable et en obtenir de bons rendements dans les sols dépourvus en bore, il convient de recommander l'application d'un fertilisant approprié (généralement 0-20-20) additionné de borax, au moins tous les deux ans et de préférence tous les ans. Si l'on cultive la luzerne et les trèfles pour la graine, il faut se rappeler que l'application de borax doit être plus considérable que pour le foin; en effet, on considère qu'un fertilisant contenant 2% de borax est suffisant pour le foin, mais nous recommandons une teneur de 4% pour la graine. Enfin, il faut se rappeler que les céréales, particulièrement l'avoine, peuvent facilement être intoxiquées par le borax. Donc, si les légumineuses sont semées avec une plante-abri, on conseille de retarder l'application de l'engrais boraté au printemps de la première année de foin.

Dr Gérard OUELLETTE,
agronome

Un conseil mondial des produits laitiers...?

Le Comité Exécutif de la FIPA vient d'adopter une proposition de la création d'un Conseil international des Produits laitiers.

La proposition avait été formulée par un Comité d'organisation créé lors de la Conférence générale de la FIPA en mai dernier. Aux termes de cette proposition, tous les pays qui produisent et font le commerce d'une quantité importante de produits laitiers pourront faire partie de cet organisme et chacun d'entre eux sera représenté par un (ou deux) délégués du gouvernement et un (ou deux) représentants d'organisations de producteurs.

Les fonctions du Conseil comprenant la mise en oeuvre de

mesures destinées à assurer la stabilité de marché à un niveau rémunérateur, à créer de nouveaux débouchés et à organiser l'utilisation des excédents.

La proposition adoptée par le Comité Exécutif a été rédigée par des représentants des producteurs laitiers et des organisations de commercialisation des pays suivants: Australie, Danemark, Finlande, France, Irlande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Suède et Royaume-Uni.

Cette proposition a maintenant été acceptée en principe par les organisations membres de la FIPA dans les principaux pays producteurs de produits laitiers dont le Canada. La phase suivante des efforts relatifs à la création d'un Conseil international des produits laitiers se déroulera à l'échelon national, les organisations nationales de producteurs et les organismes de commercialisation faisant tout leur possible pour convaincre leurs gouvernements respectifs de créer ce Conseil. Avant qu'un tel Conseil soit créé et pour remédier au vide institutionnel qui, de l'avis des organisations de producteurs, existe dans ce domaine, la FIPA essaiera de faire démarrer, dans le proche avenir, les travaux d'un Comité international des Produits laitiers. A la différence du Conseil envisagé, ce Comité comprendra exclusivement les représentants des organisations de producteurs et des organismes de commercialisation. On espère que ce Comité commencera à fonctionner dans les prochains mois.

Cours à domicile

La maladie a empêché l'auteur du Cours à domicile, M. Maurice Caryl, de nous faire parvenir son texte, cette semaine. Nous en reprendrons la publication dès le prochain numéro.

La Rédaction.



"Alfred, papa commence à croire qu'il y a des rats à quelque part; ça fait la 28e fois aujourd'hui que tu viens chercher du grain..."

Remarquable cours de perfectionnement agricole à Yamachiche

Depuis la fermeture de l'école régionale de Yamachiche les cultivateurs du comté de St-Maurice sont invités chaque année à ce qu'il est convenu d'appeler "cours de perfectionnement agricole" dont le programme est établi avec la collaboration de M. Gérard Champoux, agronome de l'U.C.C. et de Monsieur Donald Lesage, agronome titulaire du comté.

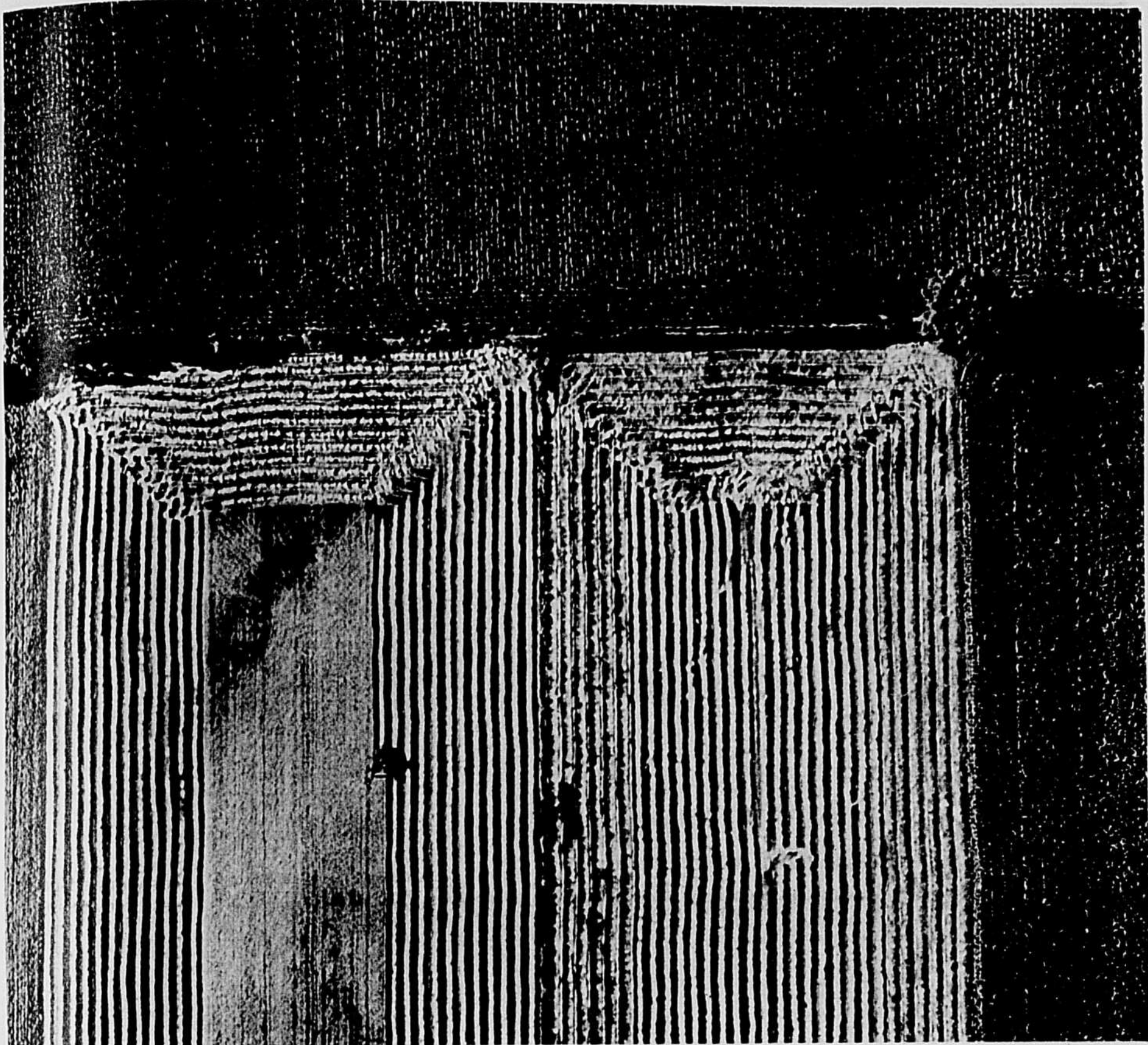
Au delà de 400 cultivateurs y ont assisté cette année. Selon M. Lesage c'est le plus grand nombre jamais remarqué. A l'étude on y trouve l'hygiène du lait, les nouvelles politiques laitières, l'élevage du veau de lait et l'insémination artificielle, les maladies du bétail et leur prévention, la conservation des récoltes, l'entretien de la machinerie agricole, l'évolution agricole et la coopération.

En 1964 spécialement, on demande aux cultivateurs de St-

Maurice, de faire porter leurs efforts sur tout ce qui pourrait contribuer à l'amélioration de l'industrie laitière depuis la ferme jusqu'au marché.

Dans son allocution lors de la clôture des cours, jeudi le 5 mars M. Florent Morency, inspecteur régional du district no 5, explique comment la gestion, la classification et la commercialisation qui apparaissent les 3 principaux moyens de consolidation de l'entreprise agricole puis il termine par le mot d'ordre suivant: Etudions et disciplinons-nous.

Durant la dernière récréation, un cultivateur d'âge mur à qui on demandait les impressions répondait sans ombrage: "J'y viens chaque année aujourd'hui, j'ai encore appris quelque chose". Ce simple témoignage suffit il semble à prouver l'utilité et l'efficacité des cours donnés à Yamachiche. (Comm.)



Arrêtez pour manger. Arrêtez pour dormir. Mais n'arrêtez pas pour effectuer des ajustements. Moissonnez "sans escale"

Voici les nouvelles . . . les sensationnelles moissonneuses-batteuses Massey-Ferguson 300 et 410 qui avalent sans escale toutes les récoltes, depuis les grains jusqu'au maïs. Et elles emmagasinent plus de votre récolte que les autres . . . en laissent moins sur le champ.

C'est que vous pouvez ajuster ces machines aux changements des conditions de la récolte, sans arrêter. Les ajustements qu'un bon opérateur doit effectuer pour recueillir toute la récolte se font en marche. Les 18 commandes à portée du siège de l'opérateur vous permettent de régler la vitesse du cylindre, et les ajustements concaves, la hauteur de la table et du rabatteur—d'effectuer tous les

ajustements importants sans même ralentir.

La grosse MF 300 et la nouvelle et encore plus grosse MF 410 sont munies du réservoir au dessin exclusif en forme de selle. A bord de l'une ou de l'autre, la vue est toujours dégagée.

Toutes deux sont offertes avec moteur à essence ou diesel . . . et avec tables de différentes grandeurs. Voyez ces moissonneuses-batteuses nouvelles et révolutionnaires.

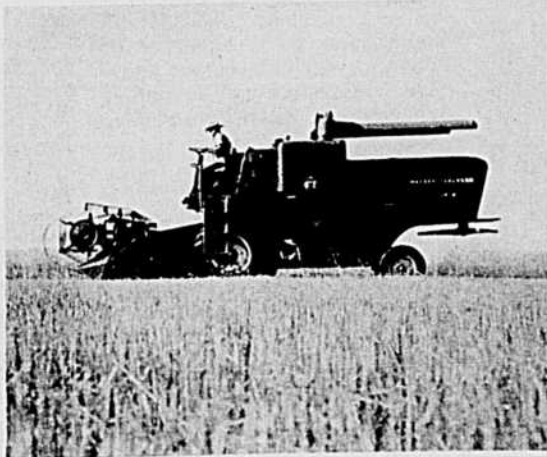
Ou . . . si vous êtes intéressés à la moissonneuse-batteuse automotrice la moins coûteuse qui soit, voyez la MF Super 35 de ferme familiale, avec coupe de 8 pieds. Et renseignez-vous sur le plan de financement MF peu coûteux. Massey-Ferguson Limited, Toronto, Ontario.

MASSEY-FERGUSON 
Le plus grand fabricant de tracteurs et de moissonneuses-batteuses au monde.

La nouvelle MF 300 . . . jusqu'à 13 pi. de coupe



La nouvelle MF 410 . . . jusqu'à 18 pi. de coupe



La MF Super 35 . . . jusqu'à 8 pi. de coupe



Les DEVOIRS du directeur d'une coopérative

par Martin A. ABRAHAMSEN (1)

(suite)

RESPONSABILITÉS À L'ENDROIT DES MEMBRES

Passons maintenant à cet aspect de la question. Les sociétaires ont donné un vote de confiance à leurs directeurs. Ils assument qu'ils sont en mesure d'acquiescer une connaissance plus grande des affaires de la coopérative qu'ils ne pourraient le faire eux-mêmes. À son tour, le directeur a pris l'engagement implicite de les renseigner sur les opérations et les résultats atteints par la coopérative. Un moyen de les renseigner consiste à bien organiser les assemblées annuelles, assemblées qui seront tenues dans des locaux appropriés et qui comporteront un programme d'information vivant et éducatif, qui comprendront aussi le rapport annuel et auront prévu le temps nécessaire à la discussion des affaires.

Le directeur ne peut donner ce qu'on attend de lui que dans la mesure où il dispose des informations utiles. Sa coopérative doit être pourvue des moyens appropriés pour les lui fournir. Je ne saurais trop insister sur ce point. Ces années dernières, j'ai fait une étude des facteurs qui sont à la base du plein succès ou de demi-succès des coopératives d'approvisionnement de l'État de l'Ohio. Au cours de cette étude, j'ai constaté que les coopératives qui réussissaient le mieux le devaient à leurs statistiques, à leur comptabilité et au mode de contrôle qu'elles avaient adopté. Ainsi, des états mensuels par département étaient disponibles en temps, de même que des rapports de diminution de qualité ou de quantité ou de dépréciation. Ces informations n'étaient pas disponibles suivant le bon plaisir ou le goût des employés, mais étaient strictement exigibles. Dans cette documentation se trouvaient aussi des vérifications et des budgets soigneusement préparés.

Incombe aussi aux directeurs la tâche de planifier les opérations de la société pour qu'elle soit en mesure de satisfaire aux besoins grandissants et changeants des membres. Ceci présuppose l'admission des objectifs fondamentaux de la coopérative et aussi met fortement en lumière la nécessité d'étudier des items du genre de ceux-ci:

- 1) Exigences financières requises par les immobilisations tout comme par le fonds de roulement;
- 2) Choix et entraînement des employés; et
- 3) Programme efficace d'information aux membres.

RESPONSABILITÉS À L'ENDROIT DES EMPLOYÉS

Une des premières choses à faire pour perfectionner les af-

fares d'une coopérative sera d'établir des règles qui serviraient de guide et qui conditionneraient la conduite des employés. Sûrement, de ce côté, beaucoup de mésentente pourrait être évitée si les règles étaient claires, bien définies et bien comprises par tous ceux auxquels elles s'appliquent. Incidemment, un code du même genre pourrait régir les activités des directeurs.

Une autre tâche est celle du choix et de l'engagement du gérant -- probablement la plus importante décision que les directeurs soient à prendre. Il arrive que des directeurs n'apprécient pas justement la qualification que le gérant d'une coopérative moderne, doit posséder. Trop souvent, le critère sur lequel on se base pour retenir ses services se rapporte à sa capacité ou à son inclination à exécuter plus de travail ou à travailler plus longtemps que n'importe quel autre employé. Ce critère n'est pas bon. Il ne tient pas compte que le gérant, particulièrement dans une société de dimension même moyenne, doit être d'abord un organisateur et un stratège. Son travail s'exécute surtout par l'entremise des autres employés plutôt que directement sur les produits, et s'il sait réfléchir et penser, son travail le plus fécond peut s'exécuter alors qu'il a les loisirs de regarder par la fenêtre ce qui se passe dans la rue.

Il incombe aux directeurs d'offrir aux employés des conditions convenables de travail. Il ne s'agit pas ici uniquement des exigences sanitaires essentielles et des mesures fondamentales de sécurité. Dans le monde moderne, des conditions convenables de travail doivent comprendre un fonds de pension, des assurances-groupe et des salaires gradués, c'est-à-dire comportant, une fois qu'un certain rendement a été atteint, une rémunération unitaire plus élevée pour toute quantité additionnelle. Une étude attentive de ces mesures a toujours profité aux entreprises de tous types.

VIS-A-VIS DU PUBLIC

Le directeur d'une société a des obligations vis-à-vis du public. Que cela plaise ou non, les coopératives sont soumises à des lois spéciales et sont placées plus ou moins dans un "aquarium à poissons dorés". Conséquemment, elles sont sujettes à une observation attentive de la part du public. Le directeur compétent tire justement avantage de cette situation. Il comprend par exemple que la difficulté éprouvée par certaines coopératives dans le domaine de leurs relations extérieures est due principalement à ce que le public manque d'informations et conséquemment de compréhension. L'expérience a démontré que les coopératives qui participent aux activités civiques du milieu dans lequel elles se trouvent

et dont les employés participent à la vie de la paroisse ou de la province y ont trouvé profit et ont fait beaucoup pour faire disparaître la méfiance et l'incompréhension.

Le même résultat peut être atteint dans une certaine mesure -- en même temps qu'il peut être très fécond pour orienter la conduite de la société -- lorsque cette dernière se préoccupe d'être en bons termes et de coopérer avec les universités et les différents organismes étatiques ou professionnels qui s'appliquent à recueillir des informations d'ordre administratif, professionnel ou d'affaires.

(A SUIVRE)

(1) News for Farmer Cooperatives, mars 1956



M. J. A. Courteau, gérant général de la Coopérative Fédérée, annonce la nomination de M. Réal Roy au poste de directeur du service des grains et moulées. Diplômé en agronomie en 1951, M. Roy a acquis une expérience d'une dizaine d'années dans la production et la vente des moulées et autres aliments pour bétail. Les diverses fonctions qu'il a remplies au service d'une grande entreprise lui ont donné la chance de se familiariser avec l'organisation et l'administration des meuneries ainsi qu'avec les différents problèmes de l'élevage québécois.

Quelques réflexions en marge du CRÉDIT

Dans le monde des affaires, la vente à crédit est devenue monnaie courante. Il n'y a qu'à lire la publicité commerciale pour se rendre compte que le crédit est régulièrement utilisé pour inciter les consommateurs à satisfaire immédiatement leurs besoins, quitte à payer la facture plus tard. Le sens du crédit a été déformé et de simple service, il est trop souvent devenu un argument de vente. Que le crédit soit devenu une nécessité dans l'économie moderne, personne ne le nie. Tout homme d'affaires doit y recourir à un moment ou l'autre, sous une forme ou sous une autre. Et l'agriculteur, lui-même homme d'affaires, n'échappe pas à cette nécessité. À certaines époques de malaise économique, cette nécessité devient plus grande.

Dans les circonstances actuelles, on aurait tort de condamner la vente à crédit d'une façon absolue. Il convient d'y apporter des nuances. Mais le crédit se traduit par un endettement en rapport avec sa capacité de remboursement et le créancier ayant l'œil ouvert constamment sur ses comptes recevables. C'est le conseil qui se dégageait d'une conférence prononcée récemment par M. Pierre Vézina, contrôleur de la division des produits de la ferme de la Fédérée, lors de récentes journées d'étude tenues à l'intention du personnel de cette division.

Résumant les règles fondamentales d'une saine administration des ventes, M. Vézina a démontré que le crédit est onéreux pour une maison d'affaires en ce qu'il tend à augmenter les frais généraux de l'administration, à rendre plus difficile et plus coûteux le financement de l'entreprise, à créer souvent de malheureux malentendus entre le vendeur et l'acheteur, etc.

Lorsqu'une entreprise est une coopérative, l'augmentation des frais d'administration et de financement se traduit visiblement pour le membre par des inconvénients qu'il peut mesurer lui-même. Les mêmes inconvénients existent dans l'entreprise non coopérative, mais le client les subit sans pouvoir les mesurer en blanc et en noir. Les membres d'une coopérative sont donc mieux placés que les clients d'une entreprise non coopérative pour comprendre les désavantages, pour eux et pour l'entreprise d'une mauvaise politique de crédit et accepter volontairement qu'on y remédie sans tarder.

M. Vézina a attiré l'attention sur un aspect psychologique du crédit qu'il convient de toujours se rappeler. Il a dit ceci: "Il est assez facile d'obtenir le paiement de transactions courantes, mais il sera toujours difficile d'encaisser le règlement de vieux comptes. Il est également vrai que l'exigence du paiement de transactions courantes, mais il sera toujours difficile d'encaisser le règlement de vieux comptes. Il est également vrai que l'exigence du paiement d'un compte en souffrance qui a été toléré est très difficile et peut créer certaines antipathies chez les gens qui ne peuvent pas comprendre ce changement d'attitude". Voilà une constatation qu'on peut faire régulièrement et qui tend à rendre moins agréables les relations d'affaires. Cette assertion est d'autant plus vraie qu'on peut exiger le paiement d'un compte en souffrance au moment où l'acheteur connaît des difficultés financières plus grandes qu'au moment de ses achats. Sa réaction peut donc être assez vive et engendrer du mécontentement envers la coopérative.

Toute bonne politique de crédit prend un sens positif, si elle

est bien comprise. En effet, si les comptes en souffrance constituent une pierre d'achoppement pour le développement de l'entreprise et sa bonne administration courante, la tendance à l'endettement est mauvaise pour tout le monde. M. Vézina, dont personne ne conteste la longue expérience en administration, a insisté sur le fait qu'on peut rendre un grand service à quelqu'un en l'amenant à comprendre qu'il doit administrer ses affaires d'une façon aussi saine que l'entreprise avec laquelle il fait des affaires. Les deux y gagneront.

Enfin, une dernière réflexion de M. Vézina. Une entreprise commerciale n'est pas une institution de crédit. Les cultivateurs qui vendent au détail le savent bien. Les besoins de crédit seront toujours mieux satisfaits et, généralement à meilleur compte, par les institutions spécialisées dans ce domaine. Et, surtout, en créant beaucoup moins de difficultés aux parties intéressées.

En établissant une saine politique de crédit, une coopérative ou toute autre entreprise commerciale ne visent pas à étouffer qui que soit. Un gérant de coopérative est capable de comprendre qu'un membre connaît temporairement des difficultés financières. On applique une bonne politique de crédit pour assainir les affaires, rendre l'entreprise plus efficace, aider à son développement normal et, par voie de conséquence, la rendre plus apte à donner des services plus nombreux. Tous les membres bénéficieront davantage de la présence dans leur milieu d'une coopérative saine et dynamique. C'est dans ce sens qu'une saine politique de crédit dessert les meilleurs intérêts de la collectivité agricole.

L.P.P.



C'EST LE SOURIRE aux lèvres que les représentants de la division agricole de Pfizer entourent le docteur Hare (troisième à droite), gérant-général de cette division, et pour cause: on vient de leur annoncer que la division a terminé sa "deuxième année" de vie avec un succès sensationnel.

La route Trans-Canada et les expropriations:

Les cultivateurs en ont 'soulé' d'être traités comme des parias

Des cultivateurs de St-Apollinaire, d'Essoudan et de St-Nicolas se sont groupés récemment pour étudier les possibilités de prendre action en regard de la façon dont ils sont traités par le ministère de la Voirie qui s'occupe présentement de la construction de la route Trans-Canada, sur la rive sud du St-Laurent. Lésés dans leurs droits les plus élémentaires, les cultivateurs de ces paroisses, comme plusieurs autres d'ailleurs, viennent d'adopter une résolution à l'endroit de la Confédération de l'UCC lui demandant d'intervenir au plus tôt pour que cessent ces injustices dont ils sont quotidiennement les victimes.

D'autre part, on se souvient sans doute que le congrès général de l'UCC tenu en octobre dernier, à Québec, avait demandé qu'un comité spécial soit formé aux fins de trouver les solutions à ce problème grave et urgent. Or un porte-parole de l'UCC nous apprend que le travail de recherches est pratiquement terminé et que le Comité doit entreprendre d'ici quelques semaines la rédaction du mémoire qui sera soumis aux autorités concernées. Entre-temps, voici le texte intégral de la résolution des cultivateurs de St-Apollinaire, Essoudan et St-Nicolas:

ATTENDU QUE la majorité des signataires de la présente requête n'ont reçu aucune offre du Ministère de la Voirie quant à l'évaluation du terrain et des dommages causés par la construction de la route Trans-Canada;

ATTENDU QUE les signataires ont reçu un avis d'expropriation en date de juillet 1961, soit depuis bientôt trois (3) ans;

ATTENDU QUE la route numéro 7, a été fermée à la circulation à toutes fins pratiques depuis septembre 1963 et qu'en plus des nombreux inconvénients subis, nous tenons à souligner que plusieurs cultivateurs n'ont pas pu faire leur propre bois de chauffage au cours de l'hiver;

ATTENDU QUE les entrepreneurs agissent comme s'ils étaient maîtres du terrain en dehors de l'emprise de la route;

ATTENDU QUE des fossés ont été creusés sur du terrain privé sans permission du propriétaire et même sans avis préalable, et que des amoncellements de terre sur du terrain cultivé ont été laissés en place sans être étendus depuis juin 1963;

ATTENDU QUE des souches ont été éparpillées dans des boisés en dehors de l'emprise de la route sans permission;

ATTENDU QUE l'égouttement du chemin de service est inexistant et que les eaux s'écoulent au petit bonheur sur les terres;

ATTENDU QUE quantité de ponceaux d'entrées de fermes sont construits de façon absolument ridicule;

ATTENDU QUE les clôtures en bordure du chemin de service, c'est-à-dire celles qui seront à la charge des cultivateurs, sont inacceptables parce que construites de matériaux impropres en plus d'être érigés au petit bonheur;

ATTENDU QUE certains dynamitages ont éparpillé des roches dans du terrain cultivé sur des distances allant jusqu'à 200 pieds du lieu du dynamitage;

ATTENDU QU'on semble vouloir utiliser la méthode de l'usure des nerfs pour amener les cultivateurs à accepter les règlements qu'on nous offrira;

ATTENDU QUE la loi de l'expropriation prévoit le respect des droits des expropriés et que l'Etat a le devoir de veiller au respect de ces droits tant de la part de ses employés que de la part des entrepreneurs travaillant à son compte;

ATTENDU QUE nous ne pouvons tolérer plus longtemps des attitudes aussi despotiques à l'égard des cultivateurs, **NOUS PRIONS L'U.C.C. D'INTERVENIR AUPRES DES AUTORITES GOUVERNEMENTALES POUR QUE CESSE CET ETAT DE**

CHOSE ET QUE JUSTICE NOUS SOIT RENDUE.

Cette résolution comprend plusieurs signatures dont les suivantes: Lucien Fortier, André Lamontagne, Joseph Bergeron, Raymond Cayer, Jacques Paquet, Hervé Boucher, Charles-E. Fortier, Wilfrid Boucher, Gédéon Bergeron, Raymond Rousseau, Joseph Cayer, Mathias Cayer, Joseph Fortier, Jean-C. DeBlais, Jean-M. Demers, Almé Croteau, Roméo Aubin, Robert Lambert, Nicolas Dubois, M. et Mme Almé Bergeron, Rosaire Bergeron, Placide Martineau, Adjutor Lambert, Gérard Martineau, Delphis Noel, Donat Moreau, Maurice Croteau, Almé Chainlé, Georges Moreau, Almé Demers et Jean-Baptiste Cayer.

La lecture de la résolution donne déjà une bonne idée de ce qui se passe dans ces expropriations. On est en droit de conclure que c'est la pagaille dans ce domaine et que des cultivateurs, entre autres, ont réellement raison d'en avoir "soulé" de l'attitude de ces gens qui se permettent de léser les droits des individus avec une désinvolture qui frise la dictature, pour ne pas dire le despotisme.



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

BOIS: aussi une question de marchés

Le gouvernement fédéral verra à activer ses recherches dans la production et la mise en marché du bois et des produits du bois, a déclaré le ministre des Forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, devant un auditoire de Vancouver. Le Ministre, qui s'adressait à l'Association des Manufacturiers de bois de la Colombie-Britannique, a souligné tout particulièrement l'importance des études économiques non seulement dans la production, mais aussi la mise en marché des produits forestiers.

Dans l'une des premières, sinon la première, de ses allocutions depuis son entrée dans le Cabinet Pearson, M. Sauvé a également confirmé qu'il aurait à administrer un ministère autonome comprenant pour l'instant les Forêts, l'Aménagement rural, la Réclamation des terrains marécageux des Maritimes aussi bien que l'aide au transport et à l'entreposage des grains de provende dans l'Est et la Colombie.

BEURRE: ventes accrues dans l'Ouest

L'Est et ses grandes métropoles, comme Montréal et Toronto, n'ont pas été les seuls à marquer des gains, l'an dernier, en consommation du beurre. Le même phénomène s'est produit au Manitoba, par exemple, province où le volume des ventes de beurre a augmenté de trois quarts de livre par personne tandis que la consommation de margarine baissait de deux tiers de livre, également par personne. C'est le ministre provincial de l'Agriculture, M. George Hutton, qui a fait part de ces chiffres à des collègues de l'Assemblée législative de Winnipeg.

POMMES: exportations à la hausse

Au cours de la semaine qui a coïncidé avec la mi-mars, quelque 30,000 autres boisseaux de pommes canadiennes ont été expédiées outre-mer en partance des ports de l'Atlantique. Les exportations totales, à même la récolte de 1963, s'élèvent jusqu'ici à 1 1/2 million de boisseaux environ. C'est un gain de 13% sur les ventes à l'étranger de ce fruit durant la même période de l'année dernière. Le dernier rapport fédéral sur les ventes de fruits et légumes signale que les marchés de l'Est se maintiennent actifs, le gros des ventes se composant de McIntosh des entrepôts à atmosphère contrôlée. Expéditions soutenues des entrepôts du Québec et bonne demande à Montréal, y lit-on encore.

VENTES: de porcs en diminution

Les arrivages de porcs sur les grands marchés des Etats-Unis se feront moins abondants au cours des prochains mois, selon les meilleures sources d'information. Cette diminution se prolongerait en outre jusqu'à la fin de l'année 1964. Cela devrait se traduire par des prix majorés outre-frontière et, de ce fait, par une amélioration de nos chances d'exportation sous peu. Cette perspective est confirmée jusqu'à un certain point par la constatation suivante: du début de l'année en cours jusqu'à la mi-mars, nos exportations porcines vers les Etats-Unis ont surpassé celles de la même période de 1963. Durant ces 2 1/2 mois, l'augmentation serait d'environ 1 1/2 million de livres, de morceaux de choix surtout.

TABAC: ventes et consommation

Depuis la reprise des enchères à tabac jaune de l'Ontario, le volume des ventes et le niveau des prix se seraient améliorés un peu par rapport à la situation qui existait en février.

Par ailleurs, le président général de la plus importante manufacture de cigarettes au pays a déclaré à Montréal qu'il était contraint de réviser ses prédictions quant à la vente des cigarettes en 1964. Avant la parution du rapport du médecin en chef des Etats-Unis concernant le lien cancer des poumons-cigarettes, le président de l'Imperial Tobacco avait prédit pour 1964 une hausse de 3% du volume des ventes de cigarettes par rapport à celui de 1963. Maintenant, il pré-

(Suite à la page 16)

Le GROS DAVID BROWN IMPLEMATIC

Les nouvelles charrues David Brown à "Perche Basculante" consiste en modèles de la gamme, médium et large. Cet instrument de haute performance a été conçu, construit et vérifié pour les rigoureuses conditions canadiennes.

Le GROS tracteur avec TOUS les extras

Le tracteur David Brown le plus puissant et le mieux équipé qui soit. Le 990 est doté d'un nouveau moteur diesel à injection directe David Brown d'une force de 52 C.V. au frein — puissance qui peut être utilisée effectivement. Le rapport poids/grande puissance du 990, plus la combinaison unique de traction lui permet de surclasser tout autre tracteur de sa catégorie.

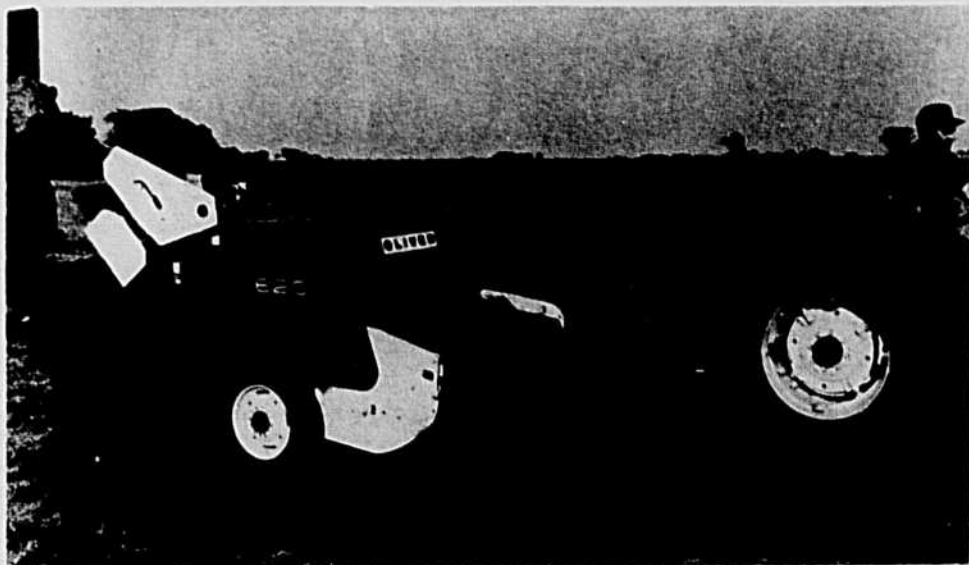
Six vitesses avant sélectionnées et deux vitesses arrière vous donnent le maximum d'économie sous toutes les conditions de charge.

Le Système Implematic de renommée internationale permet d'employer également avec efficacité les instruments à tirage ou à profondeur réglable. Le dispositif exclusif de commande de traction du David Brown et le blocage du différentiel aide à éliminer le patinage des roues. Deux vitesses de prise de force (540 et 1000 P.M.) est une autre caractéristique importante.



DAVID BROWN TRACTORS (CANADA) LIMITED
1550 O'CONNOR DRIVE, TORONTO

MONTRÉAL: 172 Clément, Ville La Salle, DOMINIQUE 6-2420
NOUVELLE-ÉCOSSE: 1 Spring Street, Amherst, A.M. 8185
ALBERTA: 14602-116TH Ave., Edmonton, 454-2606



Une presse fabriquée exclusivement d'après les exigences du marché. Le Modèle 620 combine en une seule machine les caractéristiques demandées par les cultivateurs et les revendeurs. Entièrement nouvelle, du ramasseur jusqu'à son apparence, elle possède un très large ramasseur de 56 pouces de largeur (dont 61 pouces d'un évaseement à l'autre). Toutes les caractéristiques nouvelles de la 620 sont en fonction d'une alimentation plus régulière, uniforme et contrôlée du foin. Les améliorations mécaniques de cette nouvelle gravitent autour de l'alimentateur breveté "ROTO-FLO" et tendent à accroître l'acheminement direct et régulier du foin à l'intérieur de la chambre à balle. Un raccord a été spécialement fabriqué pour le garde-foin en vue d'une pression uniforme, quelle que soit la grosseur de l'andain. La chambre à balle possède une plus large ouverture et le plongeur tout acier fait sa course sur rouleaux réduisant ainsi la friction et l'usure tout en conservant un espace libre plus précis du couteau. Le noueur est interchangeable, ficelle broche.

Le lait nature dans Roberval:

Les producteurs favorables à 86% pour un plan conjoint

Les producteurs de lait nature du comté de Roberval se sont prononcés, dans une proportion de 86% en faveur d'un plan conjoint pour la mise en marché de leur lait.

Cinquante-sept se sont prononcés en faveur, alors que onze ont voté contre le projet.

Le vote secret s'est fait il y a deux semaines et le dépouillement du scrutin eût lieu le 24

mars à la Régie des Marchés Agricoles du Québec en présence de messieurs Jean-Guy Dallaire et Jacques Thériault, respectivement président et secrétaire de l'Office des producteurs de lait nature du comté de Roberval.

Cet office, organisé depuis plusieurs mois déjà a été appelé à voter il y a quelques semaines seulement.

L'on sait qu'il est le cinquième office de la région à recevoir la sanction de la Régie des Marchés. Les autres sont ceux de la Baie des Ha! Ha!, de Chicoutimi, de Jonquière et de St-Jérôme. Ces quatre derniers offices ont déjà négocié des conventions de vente avec les laiteries acheteuses de leurs produits.

Ce dernier plan conjoint pour Roberval, complète l'organisation de tous les producteurs de lait nature de la région en plan conjoint pour la mise en marché du lait nature.

L'on sait par ailleurs que le bois provenant des boisés de ferme reçoit la protection d'un office de producteurs.

Disons aussi que les producteurs avicoles et les producteurs de pommes de terre de la région se sont groupés depuis quelque temps en syndicats spécialisés en vue de se fédérer avec d'autres syndicats régionaux de la province pour se donner des structures provinciales de mise en marché de leurs produits.

D'autres productions agricoles seront organisées dans un avenir assez rapproché.

Autre produit qui se vendrait trop cher ?

Inquiétudes sur les prix de la laine

La laine menace d'être déclassée par les imitations synthétiques si les prix actuels se maintiennent trop longtemps; encore plus si le marché enregistre de nouvelles hausses.

Cette opinion a été exprimée dernièrement par M. G. A. O'Brien, gérant général de la Coopératives des producteurs de laine au Canada.

Aux dires de M. O'Brien, des fabricants de tissus auraient laissé entendre au cours des derniers mois qu'ils utiliseraient une proportion plus élevée de produits synthétiques si la cote de la laine, sur le marché mondial, ne baisse pas. Les fabricants se servent à la fois de laine naturelle et de synthétiques dans la préparation de nombreux tissus, a-t-il fait observer. Cependant, il est toujours possible de réduire la proportion de laine naturelle lorsque celle-ci atteint un niveau de prix jugé trop élevé.

Le président de la Coopérative a ajouté que les manufacturiers de tissus payent actuellement pour les meilleures catégories de laine le prix le plus élevé depuis la guerre de Corée -- de 80 cents à \$1,15 la livre. Or ce serait pendant cette guerre de Corée que les produits synthétiques ont remplacé en grande partie la laine naturelle, précisément parce que cette dernière était devenue trop coûteuse.

Dit encore M. O'Brien: Les prix de la laine, accrus de 20% durant l'été dernier, ont encore augmenté ces derniers temps devant la demande des pays acheteurs désireux de renouveler leurs approvisionnements.

Les cultivateurs canadiens, on le sait, ont produit l'an dernier environ 7 millions de livres de laine. On sait encore que la production nationale au pays est loin de suffire aux besoins canadiens,

SOUVENIRS D'UN AGRONOME

de 1913 à 1963

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN

Henri Grandbois: le souvenir d'un éminent disparu

Je dois, à ce bienfaisant citoyen de Saint-Casimir de Portneuf, mon entrée dans la vie agricole et la réussite d'une idée chère: la formation professionnelle des jeunes cultivateurs. En effet, il fut le premier employeur à retenir mes services, en 1913, à titre de professeur d'agriculture, au Collège des F.F. de l'Instruction chrétienne de l'endroit. Cet enseignement agricole réussit à par la suite, fortifié l'idée de la création des écoles régionales d'agriculture, inexistantes à cette époque.

Qui était donc ce monsieur Grandbois? Cet industriel forestier et commerçant de bois cumulait les fonctions de maire et de préfet du comté de Portneuf. Président de la Commission scolaire de Saint-Casimir, il appartenait en plus à nombre de sociétés publiques et de bienfaisance. De taille moyenne, élégante et souple, il avait la tête noble, les cheveux fins et ondulés, les traits harmonieux, l'oeil souriant, le regard calme et rassuré de l'homme mûr toujours maître de lui. Bref, c'était une présence. Tous ceux qui l'ont connu se souviennent de son aimable simplicité, de sa droiture et de son jugement, de ses manières de grand seigneur si humble, malgré sa vaste culture. Sa générosité d'esprit et sa bonté envers les humbles suscitaient, chez ses concitoyens, la sympathie et le respect. Les petites gens disaient de lui: c'est un *mesieu*; les plus instruits ajoutaient: c'est un gentilhomme. Ces deux vocables se ressemblent et qualifient l'homme.

Voir loin et voir juste, c'est le propre des grands esprits. M. Grandbois était de ceux-là. Cet industriel de grande classe et pris par les affaires, on l'aurait pourtant cru étranger ou indifférent aux choses de l'agriculture. Fait singulier, la vie des cultivateurs l'intéressait, leurs problèmes hantaient son esprit et leurs difficultés, l'apitoyaient. Payant d'exemple, il possédait une ferme dans l'île aux hurons (entre la Rivière noire et la Rivière Sainte-Anne, à Saint-Casimir), exploitation déjà régie, selon les principes d'une saine économie rurale, où rien ne se perd et où tout doit profiter. Bref, ce fils d'industriel, rejeton d'une longue lignée d'ancêtres terriens, avait, dans le sang et dans la pensée, un fort atavisme rural. Cette tournure d'esprit se manifestait par un intérêt constant envers l'agriculture et par un sincère appui accordé aux aspirations rurales.

Chaque fois qu'il le pouvait, il assistait aux réunions agricoles, présidait les expositions des élèves-jardiniers scolaires. Aussi, il se faisait un devoir de prendre la parole, lors de l'Exposition de la Société d'agriculture régionale. Homme équilibré et doué d'un sens politique et économique peu commun, M. Grandbois voyait justement la place que doit tenir l'agriculture dans l'économie générale du pays. En dépit des soucis de son commerce et de sa vocation aux affaires, cet homme révélait un esprit fort pénétré des disciplines champêtres.

Au demeurant, on reconnaissait en lui la bienveillance des anciens seigneurs de la colonie, ces hommes grands et simples, paternels et obligeants, soucieux de leurs administrés. M. Grandbois vouait un vif amour à sa famille et à sa paroisse, à son église et au peuple. Compatissant envers les déshérités et les humbles, sa main était toujours ouverte aux pauvres. Son cœur débordait d'amour chrétien et de sociabilité. Combien d'étudiants, peu fortunés, lui doivent leurs études et leur carrière. En le regardant vivre et agir, il nous faisait croire à l'esprit et à la concorde entre les hommes. Vraiment, il a porté témoignage chez nous.

M. Grandbois croyait à une élite de la terre, fidèle aux saines traditions, (non aux routines), mais éveillée au progrès comme aux préoccupations du monde moderne. Il était d'avis que les cultivateurs de l'avenir devraient davantage s'instruire, se perfectionner dans le métier, se former aux futures tâches coopératives et syndicales. Ainsi, ce précurseur devançait son temps et, sans trop le savoir, était en harmonie avec les agronomes de l'époque et les principes d'une sage économie rurale.

Que de fois on a vu cet industriel participer à nos journées agricoles, pour éclairer et stimuler les cultivateurs. Il possédait un remarquable talent d'orateur. Il excellait à rendre clairs les problèmes les plus abstraits, à adapter les méthodes des affaires à la régie d'une ferme et aux problèmes des marchés agricoles. Sa parole, ses manières, sa bonne foi et son discernement en toutes choses exerçaient un réel pouvoir de séduction et de certitude qui poussait à l'action et au progrès. Etant jeune agronome sans expérience de la vie et des hommes, que de fois j'usai de ses conseils et de son influence.

Président de la Commission scolaire, M. Grandbois, après maints efforts, put créer avec mon père (alors inspecteur général des écoles de la Province) le premier cours agricole, dans un collège de la campagne, chez les F.F. de l'Instruction chrétienne à Saint-Casimir. Cette initiative me permit plus tard de susciter la réalisation des écoles régionales d'agriculture, par des écrits, des conférences et une croisade incessante aidés de mes confrères agronomes et du clergé. Par son appui à l'enseignement agricole, par sa vision de l'avenir, M. Grandbois mérite d'être vu comme un précurseur et un bienfaiteur du monde agricole.

Pour rappeler l'esprit civique et la générosité intellectuelle de M. Grandbois, je révélerai un trait, entre cent, de sa carrière et de son caractère. Maire et préfet du comté, cet homme était reconnu comme le chef incontesté du parti conservateur du comté de Portneuf. Cette année là, ses partisans le poussaient à briguer les suffrages contre Sir Lomer Gouin, Premier Ministre libéral et député de Portneuf. Le jour de la mise en nomination arrive au Cap Santé, chef-lieu du district. La foule est nombreuse. On accorde la parole à M. Gouin. Il compte sur un nouveau mandat; il sait qu'on a offert la candidature adverse à M. Grandbois. M. Gouin vient de terminer son appel aux électeurs, en offrant ses services aux gens de tous les partis. En un rien de temps, M. Grandbois se fraie un passage à travers la foule et gravit l'estrade. Le moment est dramatique. - "Il va annoncer sa candidature, chuchotent les bleus. M. Gouin inquiet, lui accorde gentiment la parole. Surprise inattendue: Bien que libéral et notre adversaire, M. Gouin s'est toujours montré un bienfaiteur du comté, affirme, M. Grandbois. C'est de plus un citoyen représentatif, tolérant et généreux, bref, c'est un gentilhomme. Je résigne donc ma candidature en sa faveur. Les rouges exultèrent et applaudirent. Les bleus se taisaient atterrés... En cette affaire, M. Grandbois avait donné priorité au bien commun sur la partisanerie politique. A la fin, chacun admira le caractère et la noblesse de cet homme.

La banque du cultivateur



La BANQUE CANADIENNE NATIONALE a des bureaux dans tous les centres agricoles et dans toutes les régions de colonisation de la province de Québec.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

600 bureaux au Canada

Par un scrutin secret:

Délégués de 33 syndicats de l'UCC du Saguenay unanimes à ne pas payer l'impôt foncier scolaire

● UNE DÉCLARATION DE L'HON. LESAGE À LA T.V. MET LE FEU AUX POUTRES ET LES CULTIVATEURS SONT PRÊTS À FAIRE LA GRÈVE TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE LE GOUVERNEMENT N'APPORTERA PAS UNE SOLUTION TEMPORAIRE À CE PROBLÈME!

Les 168 délégués de 33 syndicats locaux de l'U.C.C. réunis en assemblée générale spéciale de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, à St-Jérôme, Lac St-Jean le 23 mars, ont ré-étudié à fond leur problème d'impôt foncier. La déclaration de monsieur Lesage, faite à la télévision, il y a quelques semaines, à l'effet que l'impôt scolaire moyen payé par le contribuable, pour l'année 1963-64 sera de \$117,00 à eu pour effet de mettre le feu aux poudres et pour cause. Séance tenante, les 168 délégués ont donc inscrit sur papier le montant d'impôt scolaire qu'ils doivent acquitter cette année. Voici un échantillon des résultats pour les cultivateurs dé-

légués du syndicat de l'U.C.C. de St-Jérôme du Lac St-Jean, tel que déclaré par les cultivateurs eux-mêmes.

Précisons à nouveau que ces chiffres sont pour l'année en cours et que deux autres augmentations viendront s'ajouter l'an prochain et dans deux ans à cause de la normalisation de monsieur Gérin Lajoie.

Il faudrait aussi ajouter à cela l'impôt foncier municipal.

Inutile de dire que les cultivateurs se trouvent bien en dessus de la moyenne de \$117,00, annoncée par monsieur Lesage.

Et quand, par surcroît, les statistiques fédérales nous confirment que le pouvoir d'achat des cultivateurs du Québec a baissé

de 28%, comparativement à l'année 1949, eh bien, les cultivateurs sont en droit de se demander s'ils ont une place dans l'état du Québec.

VOTE SECRET

Constatant, qu'avec la meilleure volonté du monde ils ne pourraient supporter le taux actuel et encore moins les augmentations à venir, les délégués ont décidé de prendre un vote secret afin de décider s'ils appuieraient leurs revendications, qu'ils croient justes, d'une dé-sobéissance au fisc si nécessaire. Le résultat du vote secret a été le suivant: 168 sur 168 délégués se sont prononcés en faveur.

Ils ont par la suite décidé de faire prendre un semblable vote secret, vers la fin d'avril, dans chacune des soixante paroisses agricoles de la région.

CULTIVATEURS BLESSÉS DANS LEUR AMOUR PROPRE

Les cultivateurs sont blessés dans leur amour propre, d'avoir à prendre de telles attitudes et d'avoir à subir une telle injustice, qu'ils ne croient pas méritée. En effet, ils sont tellement conscients de la nécessité de la poussée de l'instruction sous tous

ses aspects dans le Québec, qu'ils voudraient être parmi ceux qui poussent le plus dans ce sens.

Ils voudraient aussi faire un effort maximum afin de contribuer pour toute leur part à ce vaste programme de développement de l'instruction.

Mais pourquoi leur demander plus qu'aux autres, toutes proportions gardées? Un cultivateur qui, après avoir conservé ses pommes de terre tout l'hiver, ne trouve que \$0,65 le sac de 50 livres actuellement, a déclaré ce qui suit: "Pourquoi dois-je absolument gagner moins que les autres et payer plus que les autres?"

Les cultivateurs sont aussi blessés dans leur amour propre parce que le gouvernement ne semble pas vouloir corriger ses normes d'imposition.

Un premier projet du ministre de l'éducation a été refait par le gouvernement à la suite de représentations des corps intermédiaires. Le code du travail a déjà subi des modifications et en subira peut-être d'autres, à la suite de représentations des corps intermédiaires. Le gou-

vernement s'est grandi en agissant ainsi.

Concernant les normes relatives à la taxation scolaire appliquées par le ministère de la jeunesse, on ne veut pas tenir compte des revendications de l'U.C.C. Que le ministre de la jeunesse et ses conseillers n'aient pas jugé bon de consulter l'U.C.C. lors de l'élaboration de semblables normes susceptibles de faire crouler un grand nombre de cultivateurs, qu'on n'ait pas voulu tenir compte du mémoire présenté, un an auparavant au ministre des affaires municipales par l'U.C.C., mémoire qui portait justement sur l'impôt foncier, qu'on refuse d'apporter une solution temporaire à ce problème, dans l'attente du rapport global de la commission Bélanger sur la fiscalité; eh bien pour les cultivateurs cela signifie qu'on les considère comme un groupe de seconde zone tout simplement.

Se grandir pour les cultivateurs, cela n'en vaut probablement pas la peine pour un gouvernement.

(Communiqué)

PAROISSE DE ST-JÉRÔME

Noms	Taxe scolaire:
Ulysse Duchafne	883,01
Paul Potvin	412,00
Chs.-Eugène Tremblay	408,00
Thomas-Louis Gagnon	850,00
Raoul Simard	440,00
Maurice Martin	287,50
Gérard Tremblay	273,00
Clément Néron	375,00
Bernard Villeneuve	240,00
Emile Simard	315,00
Jacques Tremblay	225,50
Paul-Emile Martin	265,00



FRAMBOISIERS CERTIFIÉS No 1 NEWBURG

Très rustique, produisant de gros fruits rouges d'excellente qualité, bien en dehors du feuillage, donc faciles à cueillir. Les plants sont de moyenne hauteur et très forts. (Pas besoin de tuteurs). Prix: 25 pour \$3.25; 50 pour \$5.75; 100 pour \$10.00; 500 pour \$40.00; 1000 pour \$75.00. F.A.B. Montréal. Livraison le printemps avril-mai ou l'automne sept.-oct.

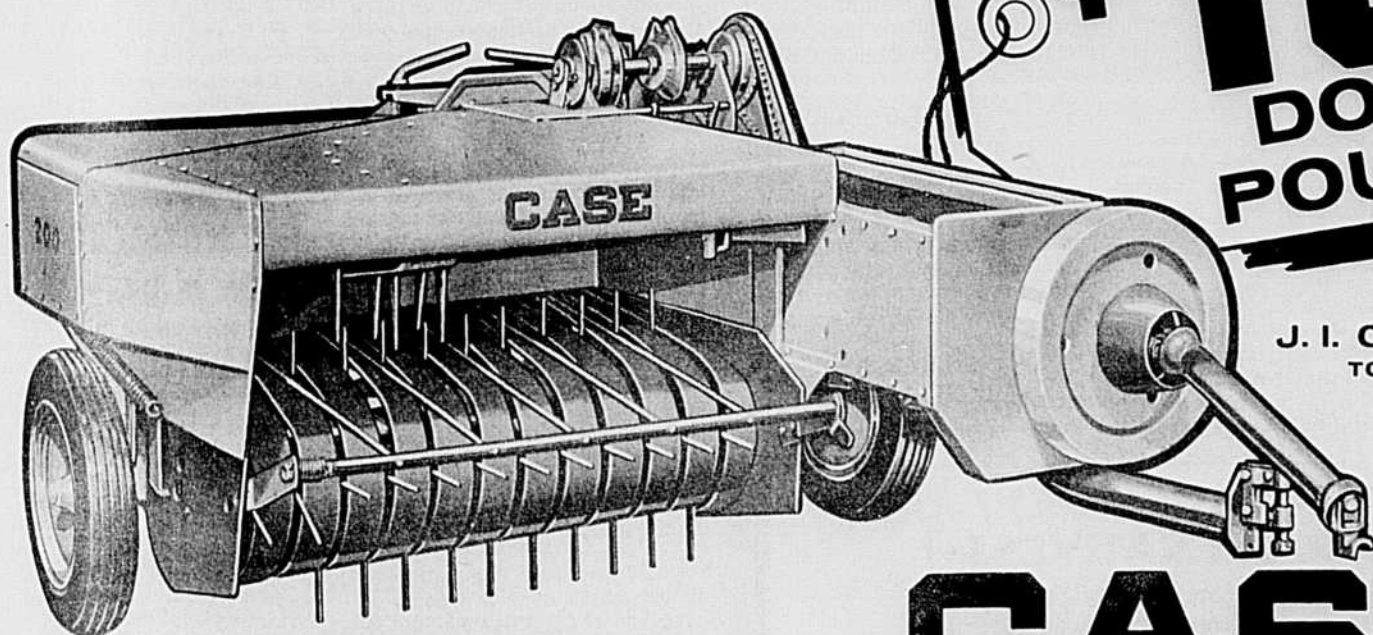
W. H. PERRON & Cie Ltée (66)

515 BOUL. LABELLE, GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES CHOMEDEY, P.Q.

BONI 'PRÉ-SAISON' SUR PRESSE À FOIN

Vous touchez deux fois de l'argent...et de belles sommes!

En achetant maintenant une nouvelle presse Case 200 — pendant la campagne* "pré-saison" de la Compagnie Case — vous faites une excellente affaire chez votre vendeur Case et vous recevez immédiatement un boni de \$100 en argent directement de J. I. Case Company... récompense assurée à celui qui achète tôt... et achète bien. Voyez sans tarder votre vendeur Case au sujet de la meilleure aubaine imaginable en fait de presse à foin.



\$100
DOLLARS
POUR VOUS

J. I. CASE CO.
TORONTO

CASE



*Cette offre est en vigueur présentement mais elle peut être annulée sans avis.

"Une mère et ses deux fils se noient..."

GARE AUX ÉTANGS DE FERME!

Avec l'avènement du printemps une mise en garde peut s'avérer opportune pour les agriculteurs propriétaires de lacs, d'étangs ou de bassins d'irrigation.

Trop souvent hélas nous devons déplorer la mort tragique d'enfants et même d'adultes victimes de ces lacs. Il n'y a pas tellement longtemps encore, une mère et ses deux fils se noyaient dans la région de Joliette, la mère tentant vainement de sauver ses fils d'un étang. Tragiques pour les victimes et pour leurs parents ces accidents constitueront parfois un drame également pour le propriétaire d'étangs qui n'aura pas pris les précautions nécessaires.

Ce sont ces précautions que nous tâcherons de mettre en relief pour le bénéfice du propriétaire d'étangs qui ne veut pas être considéré en faute et pourtant responsable devant la loi.

Disons tout de suite que le critère de base le plus utilisé par nos tribunaux, pour établir s'il y a faute ou non, est la prudence et l'habileté qu'on doit normalement trouver chez un homme diligent, chez un "bon père de famille".

En un mot, si le propriétaire d'un étang prend les moyens normalement utilisés par "un bon père de famille" pour éviter les accidents, il ne sera pas jugé en faute. Il va sans dire que le devoir du propriétaire ne va pas jusqu'à prémunir les gens contre des dangers normalement imprévisibles.

Avouons qu'il n'est pas toujours facile de déterminer en pratique les meilleures précautions à prendre, une large part étant laissée aux circonstances. Écoutons plutôt la voix d'un éminent juge: "Le plus sûr critère de la faute dans des conditions données, c'est le défaut de cette prudence et de cette attention moyenne qui marquent la conduite d'un bon père de famille; en d'autres termes, c'est l'absence des soins ordinaires qu'un homme diligent devrait fournir dans les mêmes conditions. Or, cette somme de soins varie suivant les circonstances, toujours diverses, de temps, de lieux et de personnes". (1)

Rien n'est plus exact. Les conseils que nous pourrions dispenser ici sembleraient pour les uns des précautions maxima alors qu'ils se révéleraient un strict minimum pour les autres. Dans tous les cas, toutefois, ne perdons jamais de vue le standard de l'homme avisé, prudent et diligent, du "bon père de famille".

A partir des notes des juges de la Cour d'appel, précisément dans la cause de la mère qui se noya en tentant de sauver ses deux fils, nous essaierons de cueillir des éléments qui nous

permettront d'établir certaines précautions répondant à ce standard du "bon père de famille".

Pour plus de clarté disons que dans ce cas, le propriétaire du terrain où se trouvait l'étang en question (en l'occurrence une compagnie) fut condamné à payer quelque \$39,500,00 en dommages-intérêts au mari et père des victimes par la Cour supérieure du district de Joliette; ce jugement fut confirmé récemment par la Cour d'appel (2). L'étang consistait ici en un bassin de drainage à l'intérieur duquel deux excavations avaient été faites d'une profondeur de 4 pieds par une largeur de 5 pieds et une longueur d'environ 150 pieds; l'écoulement des eaux de terres donna à cet étang une profondeur de 8 à 10 pieds par un diamètre d'environ 350 pieds.

Résumons les faits: deux garçons de huit et dix ans respectivement, après avoir joué autour de l'étang, décidèrent de s'y baigner et d'y attraper des grenouilles. Rendus à environ 10 ou 15 pieds du bord, ils avaient alors de l'eau jusqu'aux épaules, ils se mirent à crier: "Maman, Maman". Leur frère courut à la maison avertir la mère qui, sans savoir nager, se précipita dans l'étang pour sauver ses fils; à quelque 15 pieds du bord, elle tomba dans les tranchées qui avaient été creusées et se noya.

Laissons maintenant la parole aux juges. L'un deux souligne: "La terre achetée de Tellier n'a pas été entourée d'une clôture convenable, aucune barrière n'a été installée pour clore les ouvertures et l'étang qui offrait un danger que l'appelante ne pouvait pas ne pas connaître n'était pas entouré d'une clôture et aucune affiche n'avait été placée près de là pour avertir du danger".

Un autre juge déclare: "Reste l'unique pancarte d'un pied carré, taillée dans un bois de placage nature sur lequel avait été peinturé en noir les mots 'Attention - Danger'. Ce qui, en soi, n'est pas de nature à attirer l'attention. Cette pancarte était apposée à un 'poteau d'électricité' à environ huit ou dix pieds de l'acotement du chemin. Comme par ailleurs l'on a évalué jusqu'à 250 pieds minimum la distance qui sépare le chemin de l'étang, c'est dire que la minuscule affiche se trouvait à environ 240 pieds de l'étang".

Deux points retiennent ici notre attention: la nécessité d'une clôture convenable et l'importance d'affiches bien à la vue.

CLÔTURE

A la lecture du premier texte, l'on constate que ni la terre, ni l'étang n'étaient entourés d'une clôture. Devons-nous conclure que les deux devraient l'être? Disons que c'est recommanda-

ble. Cependant, l'érection de clôtures autour des étangs peut s'avérer onéreuse, surtout s'il y a plusieurs étangs sur une ferme. Raison de plus dans ce cas pour entourer la terre d'une clôture convenable et tenir les barrières scrupuleusement fermées. On évitera ainsi tout doute sur le caractère "privé" du terrain.

AFFICHE

Le second texte cité nous démontre l'inefficacité de certaines affiches: si elles sont placées trop loin de l'étang, ou si elles sont difficiles à lire, ou encore si elles sont attachées à un "poteau électrique" et rédigées en termes vagues de façon à laisser croire que c'est au système d'électricité qu'on attribue le signal de danger. L'affiche, selon nous doit constituer une véritable mise en garde et même signaler la nature du danger voire même la profondeur de l'étang dans certains cas. Ces affiches doivent être placées, il va sans dire, à proximité de l'étang et être bien visibles et lisibles, pour éviter toute équivoque. Les affiches s'avéreront une mesure préventive fort recommandable même s'il y a clôture, elles convaincront peut-être les récalcitrants!

NON-TOLÉRANCE

Il est en outre une précaution élémentaire à considérer ici: le propriétaire d'un étang ne doit, pour aucune considération, tolérer que les gens, les enfants surtout, rôdent et même jouent autour de leur étang. L'un des juges fut bien formel sur ce point: "De l'ensemble de la preuve, il me faut déduire que l'appelante ne pouvait pas ignorer que les enfants allaient sur le terrain pour jouer au baseball, à la 'tague', à la cachette et pour y faire des piqueniques. Ce terrain offrait un attrait pour les enfants ainsi que l'étang sur lequel ils patinaient durant l'hiver". Il serait, en effet, difficile pour un propriétaire dont le terrain aurait été converti en véritable terrain de jeu d'alléguer que les enfants qui y jouent sont des intrus.

ASSURANCES

Evidemment, on pourra toujours recourir à l'assurance-responsabilité, mais attention, selon la politique établie dans certaines compagnies d'assurances, les lacs et étangs de plus de 30 pouces de profondeur sont automatiquement exclus de la police d'assurance. Les agriculteurs seraient donc bien avisés de signaler à leurs assureurs la présence de lacs ou d'étangs sur leurs fermes afin qu'une mention spéciale en soit faite sur la police d'assurance, s'ils veulent être protégés sous ce rapport.

EN RÉSUMÉ

En guise de conclusion, résumons ici les précautions élémen-



L'étang de ferme offre bien des avantages et procure à plusieurs des moments agréables. Il peut cacher aussi des dangers qu'il faut savoir prévoir et, surtout, prévenir...

Les boisés de fermes dans Mégantic

A la lecture du rapport du bureau fédéral de la Statistique sur les boisés de fermes au recensement de 1961, il est facile de constater que la forêt joue un rôle économique important pour la plupart des agriculteurs du comté de Mégantic. Le dernier recensement enregistrait dans ce comté 2,028 exploitations agricoles alors que 1,936 d'entre elles, soit 95,4% du total, déclaraient une partie forestière.

Les boisés de fermes couvrent une superficie de 129,363 acres; ce qui représente 36% de la superficie totale de toutes les fermes recensées. La moyenne boisée par ferme s'établit à 67 acres. Les boisés appartenant à des non agriculteurs ne sont pas inclus dans ces chiffres. Les non agriculteurs sont, pour une part, des villageois, des citadins, et pour une autre part des compagnies, des sociétés ou corporations qui possèdent des terres à bois, le plus souvent, plus riches en bois que les boisés de fermes.

Sur les 1,936 fermes déclarant un boisé, 1,679 rapportent avoir fait une récolte ligneuse en 1960. Cette récolte se fit sous diverses formes de produits dont les principaux sont: bois à pâte non é-

corcé, grumes de sciage, poteaux de clôture, grumes de déroulage, bois de chauffage. Les exploitants évaluèrent cette récolte à \$35,181,00, soit une moyenne de \$500, par ferme.

Quoique la récolte ligneuse soit assez intéressante pour les agriculteurs du comté, elle n'est pas la principale source de revenu forestier pour plusieurs d'entre eux. En effet, dans le comté, 1,150 agriculteurs, soit 56,7% du total, possèdent une érablière. En 1961, ils ont suspendu 1,899,414 seaux et ils ont produit 243,893 gallons de sirop et 27,553 livres de sucre. Le revenu de cette production s'établit à \$926,010,00; ce qui donne une moyenne de \$805,00 par ferme exploitant une érablière.

Comme il a été dit au début du présent article, plusieurs agriculteurs du comté de Mégantic dépendent de la forêt. Exploités rationnellement, les boisés de fermes du comté peuvent être une source de revenu annuel appréciable. Il ne tient qu'à leurs propriétaires de conserver cette source et de travailler, avec l'assistance technique de leur ingénieur forestier, à la rendre encore plus généreuse.

Charles-Henri GILBERT, i.f.

Solution des MOTS CROISÉS de la page 12

HORIZONTALMENT

- 1 - CREVASSES - AC
- 2 - AIRES - AVENUE
- 3 - NEGRILLONS - D
- 4 - EU - SLAVES - LE
- 5 - VRAIE - E - USER
- 6 - AS - F - ESSAIS
- 7 - S - FIEL - ALLIE
- 8 - PIETA - LIONS
- 9 - A - TRANSIT - ET
- 10 - NE - ICONES - E
- 11 - EPHEMERE - TER
- 12 - LIEN - RESTERA

VERTICALEMENT

- 1 - CANEVAS - ANEL
- 2 - RIEURS - P - EPI
- 3 - ERG - A - FIT - HE
- 4 - VERSIFIER - EN
- 5 - ASILE - ETAIM
- 6 - S - LA - ELANCER
- 7 - SALVES - SORE
- 8 - EVOE - SALINES
- 9 - SENSUALITE - T
- 10 - NS - LILO - STINE
- 11 - AU - SELENE - ER
- 12 - CEDER - ESTERA

Camille - G. MOREAU

- (1) L'Oeuvre des terrains de jeux de Québec V. Cannon, (1940) 69 B.R. p. 113;
(2) Terres Noires Limitée - vs - Be-Tellier B.R. No. 8124.

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

SERVICE DES ASSURANCES GÉNÉRALES

COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Montréal

L'OPINION RURALE...



UN SINISTRE SANS AIDE

La vérité sur l'ouragan qui dévaste une partie de l'Abitibi ouest le 30 juin entre 6h. 30 et 7h. 15 où tout redevenait normal, et où nous pouvions constater que nous étions presque totalement ruinés. Notre première réaction fut en général de ne pas nous rebâtir, et laisser tout tomber, mais après cette réaction on réalisa que ce n'était pas digne de nous, il fallait rebâtir et le plus tôt possible car nous étions à 15 jours des foins; car ici les foins se font à partir du 15 juillet et nous n'avions pas l'argent nécessaire. Alors nous avons pensé à notre gouvernement provincial. Notre curé se chargea de ce travail, mais où était le ministère? Et comment communiquer avec lui, les lignes du téléphone étaient brisées, enfin le mercredi les maires et les curés rencontraient le ministre et on étudia la situation; on demanda au ministre de promettre l'aide aux sinistrés, en matière de montant total, mais il refusa de se compromettre, alors un ami lui donna un tuyau d'échappement, il proposa de former un comité de quêteurs pris dans les paroisses et les villes épargnées, ce que le pauvre ministre accepta avec empressement, cela lui permettait de lui faire faire un petit voyage en Alberta, peut-être pour étudier le Crédit Social? Alors ce dit comité de quêteurs commença la quête et le déblayage. Pour le déblayage cela marcha très bien et le résultat fut au-delà de toute espérance et huit jours après on aurait pu recommencer à bâtir, mais toujours pas de matériaux. La quête en argent, qu'a-t-elle rapporté? Pour moi les quêteurs ont été moins chanceux que Jambe-de-Bois.

Le premier juillet commença la visite de personnages importants tel que M. Gérard Laprise, député fédéral dans notre comté. Le 7 juillet, Mrg Albert Sanschagrin et l'abbé Blanchette nous visitaient et Monseigneur nous donna sa bénédiction. Mais personne ne vit le ministre qui dit avoir visité les paroisses sinistrées, dans notre paroisse s'il est venu, le maire ou les conseillers qui étaient des sinistrés ne l'ont pas vu; était-il trop triste pour voir le monde ou était-il trop pressé? De toute façon nous, de Saint-Lambert, nous attendons toujours après la part que doit prendre notre gouvernement. Après trois semaines nous pouvons dire que le gouvernement libéral de la province de Québec n'a encore rien fait pour nous aider d'aucune façon. Il est grand temps, mon cher Alcide, de montrer tes capacités pour défendre les cultivateurs tes amis... Samedi le 20 tu as dit que tu avais fait ta part personnelle. Je te remercie mais pour le moment ce que nous voulons c'est la part de ton équipe du tonnerre, le parti libéral. Supposons que ta part serait \$100, cela serait bien beau mais cela ne changerait rien, ce qu'il nous faut c'est des lettres de créance et nous trouverons bien les matériaux. Ce que le peuple trouve bien curieux, tu es beau-

coup moins empressé pour nous aider que tu l'es quand il s'agit d'imposer une nouvelle taxe ou pour acheter une maison à Paris ou à Londres. Penses-tu que rebâtir les cultivateurs tes amis comme tu le dis si bien n'est pas plus important qu'un pont d'asphalte ou bien un hôtel de ville? Mais je te comprends, dans l'asphalte et un hôtel de ville il y a la ristourne et rebâtir tes amis les cultivateurs cela est beaucoup moins payant pour le groupe. Aurais-tu l'amabilité de demander à Ti-Poil Point-de-Mire de commenter l'aide du gouvernement aux sinistrés à la TV?

Je demeure pour toi un sinistré sans aide

LA TAXE FONCIÈRE EST INJUSTE

Au cours de l'été 1963, vous nous demandiez de vous donner notre opinion sur la taxe foncière des cultivateurs. Quoique la question sociale me préoccupe depuis une trentaine d'années et que je me sois penché à plusieurs reprises sur ce sujet: ces taxes en général et sur la taxe foncière en particulier, et que j'y constatais certaines injustices, entr'autres l'impossibilité absolue de pouvoir faire une évaluation parfaitement équitable, je continuais à prétendre que cette taxe devait se perpétuer, mais la lecture de votre article sur le sujet a été pour moi une lumière nouvelle qui m'a fait voir des anomalies que je n'avais pas vues, et qui ont eu pour résultat le point de vue suivant. La taxe foncière telle que nous la connaissons ici dans la province de Québec, et probablement partout dans le monde, est injuste, stupide, illogique et indigne de gens civilisés. Je recommande donc qu'elle soit tout simplement abolie, et que les gouvernements concernés se procurent le montant d'argent équivalent par l'augmentation requise de l'impôt sur le revenu, et de la taxe sur les successions. Voici quelques explications: D'abord la taxe foncière doit être abolie, non seulement pour les cultivateurs, mais pour tout le monde, (je suis porté à ajouter sans exception, mais peut-être y a-t-il des exceptions? quoique je n'en connaisse pas.) Actuellement un propriétaire paie une taxe de tant %, de l'évaluation de ses biens immeubles, sans aucune considération des revenus qu'il en retire, tandis que ça devrait être le seul facteur dont on devrait tenir compte. Je pourrais prendre pour exemple n'importe quoi, une taverne, un théâtre, une manufacture, une ferme. Je choisis une ferme, un fermier propriétaire est évalué à \$XXX. Il paie ses taxes, années après années et tout va relativement bien ou mal, selon le point de vue auquel on se place. Mais voilà qu'un jour le père tombe malade, (ici je cite un cas connu dans une paroisse voisine,) le père parti pour l'hôpital, il resta 23 mois absent, cela se passe de commentaires. Il est inconcevable que la société exige qu'un homme fournisse constamment le

même effort financier à la chose publique sans considération de sa possibilité de le faire. Autre exemple: A St-Jean, il y a quelques manufactures de fermées. Les propriétaires de ces manufactures sont absolument incapables aucune taxes avec leurs revenus pour la bonne raison qu'ils n'en retirent aucun, et la même règle s'applique pour tous et chacun. Ce n'est pas la valeur d'une propriété qui nous donne le pouvoir de payer des taxes mais les revenus que nous retirons de cette propriété ou d'ailleurs. L'impôt sur le revenu est à mon avis la taxe la plus juste la plus logique qui soit ainsi que les taxes sur les successions. Evidemment une telle réforme ne peut se faire à l'échelle municipale, elle doit se faire à l'échelle provinciale et de préférence à l'échelle fédérale. Quant à la manière de l'instituer, nous n'avons que l'embaras du choix

Conrad Dufour
Ste-Julienne.

Règlementation à moitié

De tous les coins de la province et même avec tous les pays on est d'accord sur un point: il faut sauver l'agriculture familiale. Nombreuses sont les opinions à ce sujet venant d'experts, d'agronomes ou d'autres personnes qualifiées: mais celles des intéressés sont méconnues ou ignorées. Pourtant ce sont eux qui devraient être le mieux placés pour connaître les moyens les plus efficaces pour améliorer leur sort.

Dans les cas des producteurs de légumes, on veut leur imposer en guise de protection une réglementation qui fera disparaître la plupart d'entre eux (les plus faibles sûrement) pour favoriser quelques privilégiés déjà à l'abri des coups financiers. De réglementation personne n'en parle, craignant d'indisposer les monopoles de l'Ontario ou ceux encore plus redoutables des Etats-Unis.

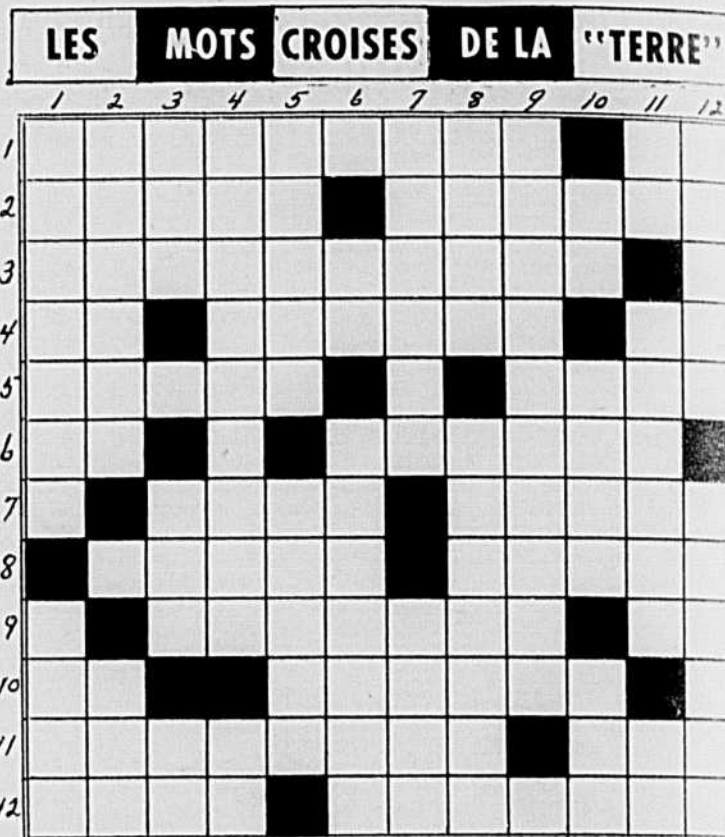
Pourtant que nos légumes soient beaux, bien classés ou non le seul moyen de les vendre avec profit c'est d'enrayer l'importation faute de pouvoir la supprimer. Nos voisins eux le savent bien qui trouvent toujours des poux et des puces aux produits du Québec. Comment expliquer alors que nos conseillers et protecteurs ne trouvent jamais rien pour empêcher ce "dumping" qui ne profite à personne: au contraire cette importation massive crée l'effondrement des prix qui décourage les producteurs locaux ce qui provoque une rareté suivie encore une fois d'une vague d'importation. Ces instabilités de prix nuisent également aux distributeurs en favorisant la mésestimation avec les producteurs.

Ne pourrait-on créer un comité gouvernemental qui verrait à réglementer dans la mesure du possible l'importation des légumes chez nous? On pourrait alors envisager de mettre en application les offices de marchés qui resteront inefficaces tant que nous serons la merci de monopoles ONtariens et surtout américains favorisés par le climat et une mentalité capitaliste répudiée de plus en plus par le monde entier.

André Lafitte.

50% DE VEAUX DE CHOIX

Je lisais dans le journal La Terre de Chez Nous du 22 janvier 1964, à la page treize, "pourquoi pas 30% de veaux de choix". Cet article disait que le marché local pour le bon veau est excellent et la demande d'exportation est illimitée. Y aurait-il possibilité que les veaux soient payés d'après leur classement et que les producteurs soient mieux organisés pour disposer de ce produit. La vraie formule reste à trouver. Eh bien je crois avoir trouvé la formule dont ce ne serait pas 30% mais 50% de veaux de choix et bons. Ce serait de demander aux autorités concernées de nous faire une loi pour qu'ils soient à 35¢ la livre, poids vivant à l'année longue. Et plus loin, on lisait pourquoi y a-t-il tant de sujets mal finis. Eh bien la nature a voulu que la plus forte quantité de veaux arrivent au monde en mars et avril et les propriétaires de ces veaux savent que lors-



HORIZONTALEMENT

- Gerçures qui surviennent à la peau surtout aux mains. - Prép. latine.
- Lieux où l'on bat le grain. - Grande voie urbaine plantée d'arbres.
- Petits nègres.
- Possédé. - Qui appartiennent aux slaves. - Art, simple.
- Conforme à la vérité. - Se servir, faire usage.
- Le premier dans son genre. - Epreuves, premières expériences qu'on fait d'une chose.
- Amertume de sentiments. - Personne unie à d'autres par parenté, par mariage.
- Traça un piétage sur la carène d'un bâtiment. - Les plus puissants des quadrupèdes carnassiers.
- Faculté de faire passer des marchandises à travers un état sans payer de droits d'entrée. - Conj.
- Venu au monde. - En Russie, images peintes représentant la Vierge et les saints.
- De courte durée. - Pour la troisième fois.

- 12-Tout ce qui sert à lier. - Demeurera.

VERTICALEMENT

- Grosse toile claire pour faire la tapisserie. - Anneau de fer.
- Qui aime à rire. - Tête d'une tige de blé.
- Unité de travail. - Créa, forma. - Interj.
- Faire des vers. - Dans.
- Lieu de refuge. - La partie la plus fine de la laine cardée.
- Art, simple. - Faire éprouver des élancements douloureux.
- Décharges d'un grand nombre d'armes à feu en même temps. - Groupe de sporanges chez les fougères.
- Cri des bacchantes. - Qui contiennent du sel.
- Plaisir des sens.
- Abr. de Notre-Seigneur. - Fosse où l'on dépose les grains pour les conserver. - Abr. de Sainte.
- Art, contracté. - Use de lésine. - Term. d'infinif.
- Laisser, abandonner. - Intentera, suivra une action en justice.

VOIR SOLUTION EN PAGE 10

qu'ils seront prêts pour le marché, ils vont les vendre la moitié du prix actuel. Ce qui arrive, ils font boire leurs veaux au lait chaud entier 15 ou 20 jours et ils les envoient sur le marché où ils font des veaux de champs. Je suis certain que si l'on était certain d'avoir le prix actuel, la plus forte majorité de ces veaux seraient de choix. Je sais que vous allez de suite penser à la loi de l'offre et de la demande. Eh bien à l'exception de notre beurre, tous nos produits sont régis par cette loi qui est injuste pour tous. Pourquoi n'avons-nous pas le droit d'avoir justice dans les prix de nos produits. Il nous faudrait avoir une stabilité dans nos prix et cela presse. Il me semble que si nos administrateurs de la chose publique le voulaient, cela ne serait pas difficile, un exem-

ple: il n'y a pas très longtemps avec la loi de l'offre et la demande, le colon et nous, cultivateurs, vendions notre bois de pulpe la moitié du prix actuel. Et vous prenez l'industrie et le commerce, s'il n'y avait pas de réglementation, ils paieraient leurs employés la moitié du prix actuel. On dit que le prix de nos produits agricoles sont établis sur nos marchés publics comme Montréal et Toronto. Etes-vous bien certains s'il n'y a pas cartel entre les acheteurs. On a vu il n'y a pas très longtemps que par une simple petite loi il y a des canadiens qui vont recevoir comme salaire pour un an \$15000 \$18000, \$25000, \$40000 et nous cultivateurs, il nous faut vivre avec \$1200.

Richard Bellavance,
cultivateur.

A VENDRE DES MILLIERS DE PLANTS DE TOMATES

Trois variétés: • Très tôt - PAC-RITE

• Tôt - GLAMOUR • Plus tard - STOKESCROSS

5,000 à 10,000	\$15.00	Le Mille
10,000 à 20,000	\$13.00	"
20,000 à 100,000	\$12.00	"
100,000 et plus	\$10.50	"

F.O.B. Valleyfield, Qué.

Nous vous remercions.

**VALLEYFIELD CANNING
COMPANY**

81 ST-LAURENT, VALLEYFIELD, P. QUE.

Tel: 373-7030

Ces plants
seront prêts
vers le 25 mai, 1964.

**COMMANDEZ A
BONNE HEURE**

LE SERVICE IMMOBILIER

de la

**CAISSE D'ÉTABLISSEMENT
DE L'U.C.C.
DE JOLIETTE**

110, Beaudry Nord Tél. 756-8191

OFFRE EN VENTE PLUSIEURS
BELLES ET TRES BONNES FERMES
Parfaitement bien équipées - Revenus immédiats

AU SERVICE DE L'ACHETEUR:

- 1 - Production établie en rapport avec les possibilités de la propriété.
- 2 - Organisation du plan financier.

Préposé au Service Immobilier: A. BERGMANS, Tél.: 756-3206

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

AU SERVICE DE

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: P. CARPENTIER
agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Les écoles d'agriculture...

Quel sort leur réserve-t-on?

L'époque actuelle est marquée partout par un besoin de repenser à fond les problèmes touchant à l'éducation. C'est particulièrement vrai dans le Québec.

Le Comité de l'enseignement technique et professionnel (Arthur Tremblay, président), la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (M^{gr} Alphonse-Marie Parent, président), le Comité d'étude sur l'enseignement agricole et agronomique (Rév. Père Louis-Marie Régis, o.p., président), le Comité de l'Enseignement technique agricole (Jean-Paul Lettre, président), se sont penchés à tour de rôle sur les problèmes de l'éducation et de l'enseignement dans leur domaine respectif. Leurs recherches donnent des résultats: adoption du Bill 60 et création d'un Ministère de l'Éducation, réorganisation de l'enseignement agronomique universitaire, inauguration de l'enseignement technologique agricole.

Le Comité Régis avait d'abord eu pour mission d'étudier l'enseignement agricole à tous ses niveaux. Cependant, devant les difficultés et problèmes de l'enseignement professionnel agricole, devant la constatation que l'enseignement technologique était à créer, devant l'urgence de la réorganisation de l'enseignement agronomique, on a suggéré de laisser à des comités spéciaux l'étude approfondie des enseignements technologique et professionnel agricoles.

Au cours de l'année 1963, l'Honorable Alcide Courcy, agronome, Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a annoncé la formation d'un Comité d'étude de l'Enseignement professionnel agricole. Ce comité a pour mandat bien précis d'étudier l'enseignement professionnel agricole dans son ensemble, d'une façon objective et systématique, et de lui soumettre les recommandations qui s'imposent.

Font partie de ce comité, M. Jean-Paul Lettre, agronome, chef de la Division de l'Enseignement agricole; M. Gérard Rivard, agronome, régisseur de ferme et professeur de l'École d'Agriculture de Nicolet; M. Armand Martel, conseiller technique attaché au Bureau de Planification du Ministère de la Jeunesse, M. Olivier Tremblay, conseiller pédagogique au Bureau de Planification du Ministère de la Jeunesse; M. Maurice Dirren, agronome-professeur et directeur des étudiants à l'Institut de Technologie de La Pocatière; M. Fernand Dufour, agronome-professeur et directeur des études à l'École d'Agriculture de Ste-Martine; M. Jean-Bernard Prieur, agronome-professeur, directeur des études à l'École d'Agriculture de St-Rémi, et coordonnateur régional des cercles de jeunes agriculteurs; M. Paul Robitaille, agronome et chef de la Section des Ecoles d'Agriculture; M. Jean Bourgeois, agronome, assistant-chef à la Section des Ecoles d'Agriculture.

L'étude de l'enseignement professionnel agricole est une nécessité de l'heure. Tous les membres du Comité en conçoivent l'évidence et sont conscients d'avoir une nouvelle page à écrire dans l'histoire de l'enseignement agricole. Aussi, ne négligeront-ils rien pour mener leur tâche à bonne fin.

Les travaux de recherches devront s'effectuer à la lumière des besoins actuels et futurs de la province et du pays, des besoins actuels et futurs de l'agriculture et des agriculteurs. Il ne faut pas viser à un enseignement qui serait fonction exclusivement des besoins techniques du cultivateur, mais élargir les cadres et penser également aux besoins socio-économiques.

Le Comité projette d'abord de procéder à un examen critique, réaliste et complet, de la situation et des formules que nous avons et d'arriver ensuite à recommander la mise sur pied d'un système



Dans l'agriculture moderne, la mécanisation est un impératif qui fait de la petite ferme à culture extensive, une unité de moins acceptable à l'exploitant désireux de vivre et de progresser.

L'agriculture nouvelle

Les immobilisations et le crédit

par J.-B. ROY, agronome,
Division de l'Information scientifique

L'agriculture nouvelle a des exigences que sa devancière ressentait à un degré beaucoup moindre. Ainsi, la ferme familiale moderne requiert des immobilisations souvent hors de portée du commun des mortels, si elle ne peut y pourvoir par un système du crédit approprié. «La machinerie nous ruine, affirment maints cultivateurs, et la terre se vend deux fois plus cher qu'auparavant».

Ce sont là des problèmes dont tiendra compte tout programme réaliste de rajustement de l'agriculture au Québec, province où le revenu agricole, dans la majorité des fermes, est insuffisant pour acheter l'outillage et la machinerie nécessaires au remplacement de la main d'œuvre et à l'abaissement du coût de production.

LA VALEUR DES BIENS CAPITAUX AUGMENTE

Durant la période 1951-61, la valeur des biens capitaux dans les fermes du Québec a passé de \$1,4 milliard à \$1,6 milliard, une augmentation de 16%. La valeur de la terre et des bâtiments s'est accrue de 20%, celle des machines et de l'outillage de 42%; celle du bétail et des volailles a diminué de 9%. En 1951, la valeur des biens capitaux investis sur chacune des 134,000 fermes alors recensées au Québec était de \$10,450; dix ans plus tard, le nombre de fermes était tombé à 95,700 et le capital moyen par exploitation s'élevait à \$16,965, une augmen-

capable d'atteindre le plus grand nombre possible de ceux qui s'orienteront vers l'agriculture pour les doter d'une solide formation professionnelle agricole. N'est-il pas important que l'agriculture puisse obtenir et conserver sa part des ressources intellectuelles, des hommes qualifiés et compétents à différents niveaux.

Dans la poursuite de ces objectifs, le Comité fera appel très prochainement à la bienveillante collaboration des organismes intéressés à présenter des éléments de solution aux problèmes de l'enseignement agricole. Sans une participation collective de la part de la classe agricole elle-même, et sans la contribution maximum des organismes qui y sont intéressés, il est évidemment impensable de vouloir amorcer une solution aux problèmes de l'enseignement agricole et d'assurer la promotion de l'agriculture et des agriculteurs.

Le Comité d'étude de l'Enseignement professionnel agricole

par: JEAN BOURGEOIS, agr.
secrétaire.

tation de 62% dans la valeur de la terre et des bâtiments des machines et de l'outillage, du bétail et des volailles, ces biens capitaux étant pris dans leur ensemble.

Le capital requis pour exploiter une ferme moderne est donc très élevé. C'est un aspect du problème agricole qui n'est pas particulier au Québec, comme le fait voir une comparaison avec l'Ontario.

CAPITAL PAR FERME DANS L'ONTARIO ET LE QUÉBEC

Voici un tableau comparatif montrant la répartition des biens capitaux dans l'Ontario et le Québec en 1961.

	Québec	Ontario
Terres et bâtiments	\$1,014.6 millions	\$2,572.3 millions
Machinerie et outillage	301.2 millions	579.3 millions
Bétail et volailles	308.9 millions	590.0 millions
Total	\$1,624.7 millions	\$3,741.6 millions
Nombre de fermes	95,000	121,300
Capital par ferme	\$16,965	\$21,120
Revenu net par ferme (1962)	\$ 1,876	\$ 2,862

Alors que la ferme moyenne au Québec a des immobilisations de \$16,965, celle de l'Ontario en totalise pour \$21,120. Dans l'une et l'autre province, nombreuses sont les fermes où la valeur des biens capitaux dépassent \$50,000. C'est dire que l'exploitation agricole est de nos jours une véritable entreprise et que pour l'administrer avec succès, il faut s'y connaître en gestion de ferme: technique, comptabilité, administration, affaires quoi! Bien des cultivateurs qui n'ont pas eu l'avantage de s'instruire sont dépassés par leurs problèmes. Aussi doivent-ils se réjouir des facilités offertes à leurs fils pour poursuivre leurs études.

RELATION CAPITAL-REVENU

Le tableau ci-dessus montre que pour l'année 1961, à un revenu agricole net de \$1,876 par ferme dans le Québec correspond un total d'immobilisations par ferme de \$16,965. Au cours de la même année, à un total de biens capitaux par ferme de \$21,120 en Ontario correspond un revenu agricole net par ferme de \$2,862. De même, dans toutes les provinces canadiennes, il y a relation entre les immobilisations et le revenu net par ferme. Sans doute, l'augmentation des revenus n'est nullement proportionnelle aux immobilisations, mais il reste que la corrélation existe réellement.

(Suite à la page 14)

La vogue des contrats de productions agricoles

par Roger J. PAIEMENT, agronome

La production contractuelle, sous le régime de l'intégration modifiée, suscite une grande controverse dans les milieux agricoles. Cette vogue sera-t-elle éphémère ou permanente; éliminera-t-elle les petits fermiers opérant librement? - Les propos de cette analyse mettront en relief divers aspects du véritable problème.

Les producteurs, bien que lésés dans leur indépendance et le contrôle de leurs activités, adoptent, de plus en plus, les contrats de production. Cette formule d'application récente rapporte probablement moins que le système traditionnel. La popularité des contrats provient de l'offre d'une sécurité relative et d'une rémunération conventionnellement fixe, tout en éliminant certains risques et les complexités de la mise en marché. Les méthodes de production par des entreprises à volume restreint et de vente à des prix établis selon l'offre et la demande conviennent difficilement à certaines spéculations agricoles. Citons comme exemple les exploitations des poulets et dindons à griller, des porcs et même quelques productions fruitières ou légumières. Les fluctuations des prix consécutives aux superproductions et les difficultés de la vente invitent également à la libération des risques éventuels. Sur le plan économique, alors que la marge de profit unitaire net décroît et que le marché commande des volumes réguliers correspondants aux diverses périodes de l'année, la rentabilité globale d'une exploitation fermière exige en conséquence, une capitalisation considérable pour augmenter les effectifs. Les diverses formes de crédit permettent ordinairement d'éviter partiellement les difficultés communes. Ceci à la condition que les bénéfices assurent le paiement des intérêts sur les emprunts et même le remboursement du capital, tout en fournissant un revenu satisfaisant pour le travail et les autres frais courants.

Pour parer aux obstacles d'emprunt et surtout à ceux de l'écoulement à des prix convenables, les commerçants ont présenté des systèmes de contrats. Ainsi, les ententes accordent des bénéfices assurés en retour de certaines conventions selon une grande variété de clauses.

POPULARITÉ DES CONTRATS

Par besoin de sécurité apparente, de facilité de crédit ou d'assurance de vente, plusieurs fermiers adoptent maintenant le mode contractuel. On estime que 95% des éleveurs de poulets à griller, 60% des producteurs de

dindons à griller, 25% des éleveurs de porcs et qu'un grand nombre de producteurs de fruits et légumes opèrent par contrats pour desservir les conserveries.

Il faut donc conclure que par nécessité ou libre choix, cette formule commerciale est admise favorablement comme une solution profitable. Les cédules de production sacrifiées dans les contrats s'avèrent bienfaisantes pour régulariser les volumes d'écoulement. Le mode de financement et les contrats avec rémunération garantie selon l'efficacité présentent un aspect nouveau de perfectionnement. Notons bien, cependant, que jamais le financement n'a été gratuit, même sous l'intégration. C'est un service coûteux et payable par la marge entre le coût de production et le prix de vente; certes, le régime d'efficacité imposé par les contrats d'intégration éliminera les producteurs médiocres. Le fermier libre, sans contrat, devra concurrencer les intégrés sur une base de rendement et même financière. Les possibilités de vente peuvent devenir très limitées pour les producteurs individuels. Les prix peuvent également être très bas lorsque la production est abondante. Les volumes agricoles étant maintenant plus faciles à accroître que la vente ordonnée et profitable, il n'est pas à prévoir des périodes de prix très élevés causés par une rareté. Il faut donc se prémunir contre l'abondance. Les niveaux des prix sont et seront toujours conditionnés par les volumes de production et d'exportation. Cette stabilisation normale peut cependant être contrecarrée par un monopole ou un système de plans conjoints de mise en marché qui fixe les prix conventionnellement.

L'AVENIR DES CONTRATS

L'intégration et les contrats de production n'excluent pas les producteurs. Plusieurs s'en prévalent et considèrent que cette formule moderne d'entente multilatérale élimine l'insécurité et fournit un genre nouveau de crédit. Ces services et l'assurance de bénéfices occasionnent cependant des frais additionnels. Si l'augmentation dans l'efficacité de la production et de la mise en marché absorbe les dépenses supplémentaires, il est à prévoir que le mode contractuel se généralisera en agriculture dans toutes les productions. Advenant le cas où les producteurs seraient exploités par l'autre partie, la concurrence entre les contractants privés et coopératifs, l'organisation des producteurs dans les unions ou syn-

dicats professionnels et les plans conjoints rétabliraient sans doute une condition normale en agriculture.

Cette vogue des contrats de production semble s'établir en permanence, bien que, avec le temps, plusieurs modifications perfectionneront ce système moderne et d'aspect capitaliste.

Ça marche plus que jamais dans Champlain

Cinq jours durant, soit du 9 au 13 mars, à Ste-Geneviève-de-Batiscan, patelin de l'agronome L.-Ulysse Potvin, des cours de perfectionnement agricole ont été donnés aux cultivateurs, jeunes agriculteurs et fermières. Ces cours, sous les auspices du CON-



Une foule nombreuse et attentive à assisté aux cours de perfectionnement agricole donnés à Ste-Geneviève-de-Batiscan, du 9 au 13 mars.

SEIL D'ORIENTATION AGRICOLE du comté de Champlain, bénéficiaient de l'encouragement moral et pécuniaire du ministère de la Jeunesse, Service des cours populaires.

Aux quatre séances journalières, l'avant et l'après-midi, on a

enregistré une assistance moyenne de 175 personnes, ce qui témoigne un intérêt croissant des cultivateurs pour une agriculture plus scientifique.

Voici la liste des sujets traités avec, entre parenthèses, les noms des conférenciers, en plus des "prônes" et des recommandations de MM. Potvin et Thiffault.

QUALITÉ DES PRODUITS LAITIERS, HYGIÈNE, PROPRIÉTÉ ET TRANSPORT, (H. Paul Moreau, inspecteur); HYGIÈNE DU TROUPEAU, (Dr Raymond Bellavance, m.v.); SANTÉ DU TROUPEAU, (Dr J.-B. Phaneuf, m.v.); HEREDITE, (Claude Hayes, agronome); VEAUX DE LAIT, (Georges Mayrand, agronome); GESTION DU TROUPEAU LAITIÈRE, (Hermas Lajoie, agronome); GESTION DE LA FERME ROTATION, (Paul Robert); MISE EN MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES, (P.N. April, agronome). MM. J. Rodolphe Cloutier, agronome, inspecteur régional et F. Roy, du ministère de la Jeunesse ont également adressé la parole.

Chaque jour de nombreux prix de présence ont été tirés au sort. Bientôt, M. Potvin et son adjoint entreprendront une série de journées agricoles dans chacune des paroisses du comté.

J.-Bruno POTVIN, agronome assistant-chef, Division de la Publicité

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

Avez-vous pris livraison de vos engrais chimiques ?

Chaque année, au temps des semailles, c'est une ruée générale vers les usines d'engrais chimiques; nous avons vu souvent les camionneurs attendre des journées entières avant de pouvoir se faire servir, à cause d'une trop grande affluence à ces usines.

En général, à cette époque, les routes ne sont pas ouvertes au trafic lourd et on doit se contenter d'une charge réduite. Conséquemment, le camionneur doit charger plus cher au cultivateur, qui, assez souvent, devra commencer ses semailles avant même de recevoir ses engrais chimiques.

Comme remède à tous ses ennuis, nous insistons auprès des cultivateurs pour qu'ils commandent immédiatement les engrais dont ils auront besoin, et ce, avant la fermeture des chemins au trafic lourd. Actuellement, les routes sont ouvertes et les usines sont en meilleure posture pour servir leurs clients.

Déjà, les cultivateurs les plus prévoyants ont pris livraison en

novembre, décembre et janvier pour bénéficier des réductions offertes à ce moment de l'année.

Les livraisons hâtives ne sont pas nécessairement payables au moment de la livraison, alors pourquoi attendre à la dernière minute ?

Il serait malheureux de voir un cultivateur obligé de semer sans engrais chimiques à cause de l'impossibilité de s'en procurer, car il ne faut pas oublier que l'argent dépensé dans la fertilisation des sols est le meilleur investissement et qu'un dollar peut rapporter jusqu'à \$6,00 de profit.

Les cultivateurs de la province de Québec n'ont pas les moyens de perdre de tels revenus donc pas d'hésitation, achetez immédiatement et prenez livraison des engrais chimiques dont vous aurez besoin dans quelques semaines, vous économiserez de l'argent, et dans certains cas, vous vous éviterez bien des soucis.

Louis ROUSSEAU, agronome Chef, Division des Engrais Chimiques

Les immobilisations...

(Suite de la page 13)

Certes, il ne faut pas conclure que si l'on mettait tout à coup à la disposition des cultivateurs du Québec, en équipement, bestiaux, bâtiments, un capital deux fois plus considérable que celui qu'ils possèdent déjà, leur production et leurs revenus nets s'en trouveraient doublés. On sait très bien, par exemple, que des instruments trop peu ou mal utilisés représentent un passif plutôt qu'un actif. De la corrélation entre les immobilisations et le revenu net, il faut plutôt déduire que l'agriculture a de plus en plus besoin de capitaux, que le progrès agricole s'accompagne ordinairement de la consolidation des exploitations existantes, de la mécanisation, de l'intensification des productions, etc. Bref, les améliorations exigent des mises de capitaux de plus en plus importantes. Seul un crédit approprié permet de les réaliser.

LE CRÉDIT

Quiconque veut se lancer en agriculture ou y demeurer de nos jours a besoin de crédit. C'est pour mieux répondre à cette nécessité que le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a porté à \$15,000 le montant maximum des prêts par ferme, basé sur 80% de la valeur marchande. En 3 ans, quelque 2,400 prêts d'une valeur respective de \$10,000 à \$15,000 ont été consentis par l'Office du crédit agricole du Québec. Ce résultat démontre que l'initiative du Ministère répondait à un besoin, de même que la modification qu'il a apportée à la Loi du nantissement et la Loi des améliorations des fermes, afin de permettre aux banques et aux caisses populaires de consentir aux agriculteurs du Québec des prêts d'exploitation, c'est-à-dire à court et à moyen termes. Dès la première année de l'application de cette loi, en 1962, les banques et les caisses populaires ont consenti, en vertu de cette législation, 13,426 prêts d'un montant total de \$24,3 millions.

Le montant de 3% d'intérêt engagé par l'Office pour la durée des prêts était de \$2,3 millions.

S'il fut un temps où l'agriculteur du Québec manquait d'un régime satisfaisant de crédit agricole, on peut dire que la situation s'est grandement améliorée. Le Québec a investi jusqu'à maintenant \$280 millions dans le crédit à long terme. Le Canada a investi, au cours des trois dernières années, \$65 millions de dollars dans les fermes du Québec. Quant au crédit à la production, la somme des prêts augmente de façon considérable, non seulement sous l'empire de la Loi du Québec de l'amélioration des fermes (43 millions au 31 décembre 1963), mais également sous l'empire de celle du Gouvernement du Canada (environ \$21 millions). Les facilités de crédit auxquelles l'agriculteur peut avoir recours à bon escient ouvrent des perspectives encourageantes sur l'agriculture nouvelle et sur ce qu'elle doit surtout signifier pour le Québec: établissement de fermes commerciales viables et rentables.

Pénurie prévue d'agronomes

Tout comme sa soeur l'agriculture, l'agronomie est délaissée par les jeunes de la campagne. Pour l'ensemble du Canada, le nombre actuel d'étudiants en agronomie serait nettement insuffisant pour répondre aux besoins immédiats de techniciens agricoles.

Le fait est clairement souligné dans la brochure annuelle (1963-64) publiée par le Service national de placement et intitulée: "Les diplômés d'universités--l'offre et la demande". Entre autres passages on y relève le suivant:

"On estime présentement que le nombre d'emplois possibles pour diplômés en sciences agricoles se chiffre par 1,500 annuellement. Cependant, les effectifs de nouveaux gradués n'atteignent même pas la moitié du chiffre des offres d'emploi en agronomie".

Il existe une forte demande de bacheliers en sciences agricoles, signale encore le rapport, non seulement dans le domaine des recherches, mais aussi dans les sphères commerciales et industrielles. En fait, la demande de bacheliers est en train de réduire grandement le nombre de candidats aptes à poursuivre des études postsecondaires, vers la maîtrise ou le doctorat. De sorte qu'on manquera très bientôt du personnel suffisamment compétent pour s'adonner à la recherche et à d'autres travaux qui requièrent une formation avancée. On peut même affirmer que cette pénurie de spécialistes a commencé à se faire sentir.

A St-Hyacinthe:

Fondation d'un syndicat de producteurs de poulets de grill

Lors d'une importante réunion tenue récemment à St-Hyacinthe les aviculteurs de cette région ont fondé un premier syndicat spécialisé dans ce secteur qui portera le nom de Syndicat des producteurs de poulets de grill de St-Hyacinthe.

Après avoir écouté des exposés de MM. R. Bienvenue et L. Bissonnette sur la mise en marché de cette production agricole, les producteurs présents se sont choisis un exécutif et un conseil d'administration. Ont été nommés à l'exécutif: MM. Gérard Meunier, président, Emile Paré, vice-président, et Paul Doris Brodeur. Au bureau d'administration, on remarque également les directeurs Adrien Perrault, Raymond Bienvenue, Henri Messier, Lionel Bonvouloir, Jean-M. Gagnon, et Gérard Laliberté. M. Roch Morin, organisateur syndical de la fédération de l'UCC de St-Hyacinthe, agira comme secrétaire trésorier du syndicat.



Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
en tous pays
**MARION, MARION,
ROBIC & BASTIEN**
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

Un aspect plutôt angoissant du problème, c'est que les jeunes originaires des milieux agricoles et ruraux semblent préférer les autres professions à l'agronomie. Il reste une alternative: inciter les jeunes originaires des villes à étudier l'agriculture et à faire une carrière soit de la vulgarisation agricole (agronome de comté, etc.), soit de la recherche soit de l'administration agricole.

Il n'en demeure pas moins que tout compte fait, le jeune homme élevé sur une ferme, qui participe occasionnellement aux travaux agricoles de tous genres, est encore le plus apte à réussir sa vie dans la carrière agronomique et à servir le mieux l'agriculture et la classe agricole.

Campagne de recrutement dans les Fédérations de Québec

Les Fédérations de l'U.C.C. de Québec-Est-Nord et Ouest organisent présentement leur campagne de recrutement pour l'année courante.

Pour couvrir tout le territoire des trois Fédérations concernées, une équipe comprenant tout près de 1,200 recruteurs sera mise en branle.

A quelques échelons qu'ils appartiennent dans les structures de l'U.C.C., tous les officiers ont une tâche à accomplir pour le succès de cette campagne et la responsabilité est d'autant plus grande que le poste occupé se trouve à l'échelon supérieur.

Monsieur René Lemieux, président de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est a été choisi comme président de la campagne de recrutement pour 1964.

L'objectif des syndicats locaux est de faire visiter tous et chacun des cultivateurs de la paroisse et de les convaincre d'être membres de l'U.C.C.

Depuis trois ans, les Fédérations de l'U.C.C. de Québec-Est-Nord et Ouest ont augmenté considérablement le nombre de leurs membres grâce à la formule systématique de la campagne de recrutement. En effet, de 3,721 que nous étions en 1961, nous sommes passés à 6,190 en 1963.

Les autorités des Fédérations font appel à l'efficacité et au dévouement de chacun des responsables, car c'est sur eux que repose le succès de cette campagne. (Comm.)

Les Travaux et les Jours,
le 5 avril, 1h.30 p.m.:

Commercialisation des produits agricoles

Récemment, le Comité d'étude sur la Commercialisation des produits agricoles a analysé l'état général de l'agriculture québécoise et a suggéré dans son rapport des moyens susceptibles d'améliorer la situation de nos cultivateurs. A l'émission les Travaux et les Jours du dimanche 5 avril prochain, diffusée au réseau français de Radio-Canada, à 1 h. 30 de l'après-midi, Gustave Larocque reviendra sur le rapport de ce Comité, en rappelant les points saillants de cette étude. L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'agriculture du Québec, profitera de cette émission pour annoncer officiellement que le Comité reprend ses travaux.

Le contenu de ce tube suffit d'ordinaire à vaincre la mammite en moins de 48 heures



1. Il suffit habituellement d'infuser un tube entier d'Onguent TARGOT® contre la mammite pour débarrasser un quartier infecté.
2. L'Auréomycine reste en concentration suffisante plus de 48 heures, même si on vide le pis toutes les 12 heures.
3. Dans le cas où l'infection se manifesterait encore après une infusion de TARGOT, une seconde application aura généralement raison du mal.
4. Grâce à l'action rapide de l'onguent TARGOT, vous pouvez recommencer à vendre votre lait dans le plus court délai.

Dans l'éventualité d'une rechute, infusez *immédiatement* l'Onguent TARGOT dans le quartier infecté dès que le gobelet d'égouttage vous a révélé que le lait n'est pas sain. Signalez la chose à votre vétérinaire et rapportez-vous-en à lui pour éliminer la mammite de votre troupeau à l'aide des produits Cyanamid à usage vétérinaire. Pour sauvegarder la santé de votre troupeau, comptez également sur les produits Cyanamid suivants:

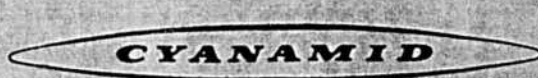
Onguent d'AURÉOMYCINE® pour la mammite — onguent spécial semi-solide non-irritant.

Suspension d'AURÉOMYCINE pour la mammite — Auréomycine dans un excipient spécial à base d'huile minérale et de thixine qui demeure liquide à toute température.

ANATOXINE DE STAPHYLOCOCCUS AUREUS — diminue la fréquence et enrave la propagation de l'infection par Staphylococcus aureus chez les bovins laitiers.

DEMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI À VOTRE PHARMACIEN OU MARCHAND DE MOULÉES UN EXEMPLAIRE DU PROGRAMME COORDONNÉ MOULÉE-SANTÉ DE CYANAMID POUR LES ANIMAUX LAITIERS — VOUS EN TIREREZ GRAND PROFIT!

Documentation détaillée sur tout produit de Cyanamid, en écrivant à: Cyanamid of Canada Limited, Montréal 2, P.Q.



® Marque déposée
® Auréomycine est la marque déposée de Cyanamid of Canada pour la chlortétracycline



NOUVELLES DE LA 11e HEURE

(Suite de la page 7)

voit une baisse de 4 1/2 % répartie à peu près de la façon suivante: 12% durant le premier trimestre (janvier-mars), 5% durant le deuxième trimestre, 3% durant le troisième trimestre et, probablement, une faible hausse durant le dernier trimestre octobre-décembre.

STOCKS: produits avicoles aux E.-U.

Les stocks entreposés d'œufs aux Etats-Unis étaient un peu plus considérables que ceux de l'année dernière à la date disponible la plus récente (1er mars). Pour ce qui est des quantités de volaille congelée dans les frigorifiques, toujours aux E.-U., elles étaient passablement supérieures à celles d'il y a un an, une différence en plus de quelque 28 millions de livres--au total, 318 millions.

PORCS: prix peu différents

Les divers marchés aux porcs du pays montraient la semaine dernière un ton assez peu changeant et changé. Exceptions: quelques endroits de l'Ouest dont les prix fluctuaient de 25 c. vers le haut à 30 cents vers le bas, par 100 livres.

Porcs de la catégorie A: Toronto, prix inchangés à \$24.60-\$25.75; Montréal, de même à \$24.50-\$25.50; Winnipeg, \$23-\$23.25; Edmonton \$23; Calgary, perte de 30 c. à \$23; Saskatoon, gain de 25 c. à \$22.60-\$22.85.

A remarquer que certains de ces prix se situent au-dessous du prix de soutien qui, sauf erreur, est de \$23.65 les 100 livres pour les porcs de la catégorie A.

VEAUX: marché à la baisse de \$2

Ton nettement à la baisse du marché des veaux la semaine dernière. Les Bons et De choix: à Toronto, prix variant de stables à inférieurs de \$2 les 100 livres ou \$28-\$34; Montréal, même comportement à \$26-\$30; à Winnipeg, perte de \$2 à \$4 les 100 livres ou \$30-\$34.

AGNEAU: prix fermes ou raffermiss

La semaine dernière a été témoin des premiers arrivages d'agneaux de printemps à Toronto et Montréal.

A Toronto, les bons sujets de poids voulu se vendaient \$1 de plus les 100 livres à \$26; à Winnipeg, prix stables à \$20; de même à Edmonton à \$18-\$19.

Les agneaux de printemps à Toronto rapportaient de \$40 à \$50 les 100 livres, le poids moyen étant de 40 à 50 livres.

Importations des Etats-Unis durant la semaine: 668 têtes.

BOVINS: marché à la hausse

Par suite des tempêtes de neige dans l'Ouest, la semaine dernière a passé pour l'une des plus faibles quant aux arrivages de bovins aux parcs à bestiaux. Toutefois, une vive demande a fait monter les prix à peu près partout et à l'égard de toutes les classes et catégories.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, de stables à supérieurs de \$1 les 100 livres; génisses et vaches, de stables à supérieurs de 75 c.; bons taureaux, stables à Toronto, mais gain de 50 c. à Montréal -- \$18.50-\$20.

Bovins d'engrais: offre légère et demande passablement active; prix, de stables à supérieurs de 50 c. les 100 livres.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 352 bovins dont 101 pour abattage immédiat et 251 pour fins d'engraissement.

IMPORTATIONS: et bétail laitier

Les importations considérables de viande de qualité moyenne ou médiocre nuisent à l'industrie laitière, affirment les porte-parole de cette industrie aux Etats-Unis. En effet, disent-ils, le boeuf étranger de ces catégories contribue à dégrader le niveau des prix des vaches laitières destinées à la boucherie. Le prix des vaches laitières de rejet étant bas, les fermiers laitiers ne font pas une épuration ou une sélection de leur troupeau aussi poussée qu'ils le devraient et la production totale de lait en est accrue d'autant.

On rapporte que les vaches se vendaient aux Etats-Unis \$13 les 100 livres en moyenne ces derniers temps. La semaine dernière, à Montréal, les vaches des catégories bonnes et moyennes cotaient de \$14.75 à \$17.

La clef des...

(Suite de la page 3)

près que possible aux besoins du marché britannique, 12 mois durant.

RÉPARTITION SOIGNÉE

Après des études minutieuses et des négociations délicates, le gouvernement a fixé les approvisionnements nécessaires de bacon (1 an) à 615,000 tonnes fortes; cela correspond à un peu moins de 1.4 milliard de livres. Il s'agit là d'une quantité minimum. Par mesure de précaution, on constituera une réserve supplémentaire de 25,000 tonnes; celle-ci servira à obvier aux changements éventuels de la consommation et aux pénuries toujours possibles d'approvisionnement.

Voici comment se répartit la provision globale de 615,000 tonnes: 222,400 tonnes aux fermiers britanniques; 286,500 tonnes au Danemark, le reste étant divisé entre six autres fournisseurs habituels de la G.-B.--Pologne, Irlande, Hollande, Suède, Yougoslavie et Hongrie. L'administration de ce plan est confiée à un Conseil formé des représentants des huit pays en cause ainsi qu'à d'autres agences secondaires--gouvernementales ou semi-gouvernementales.

ET LE CANADA?

Pour revenir à l'idée exprimée au début, le lecteur se demande sans doute: Mais qu'est-ce que tout cela a à voir avec la possibilité d'exportations canadiennes de bacon en G.-B.? Voici la réponse en peu de mots.

Tout d'abord, l'entente prévoit l'admission de nouveaux fournisseurs dont les prix seraient concurrentiels. Ensuite, il y a tendance à augmenter les prix des grains en Europe et les frais de production porcine se sont plus élevés, ce qui aura pour effet de rapprocher des nôtres les prix européens du produit fini (bacon). Ces prix majorés du porc et du bacon viennent en grande partie d'une diminution des effectifs porcins en Europe et d'une demande plus active de viande à l'intérieur du Marché commun. Autre raison majeure: la nouvelle politique britannique devrait améliorer sensiblement la stabilité des prix de gros du porc--les grandes variations de prix des dernières années ont eu pour effet de déconcerter les efforts de fournisseurs éventuels--comme le Canada--et de les désintéresser du marché britannique.

Enfin, répétons-le, ce ne sera pas pour 1964 probablement. Mais 1964 ne devrait pas marquer la fin du monde non plus que la disparition du bacon au régime alimentaire des Britanniques.



Lettres DE MON CURÉ



"Du Buggy au Spoutnik"

M. le CURÉ,

Paraît-il que nous assistons à une véritable révolution: - Tout change, tout se transforme à un rythme effarant. Afin de prendre conscience de ce phénomène colossal, les étudiants du cours secondaire projettent la mise sur pied d'une exposition qui aura pour titre:

"DU BUGGY AU SPOUTNIK"

ou mieux

"Evolution des conditions de vie en l'espace de deux générations" 1914 - 1939 - 1964

Pour la réalisation de ce projet, nous avons besoin de votre collaboration. Il s'agira de démontrer que le chañon qui unit le monde des jeunes à celui des adultes est encore solide.

BUGGY

Un bon vieux est venu donner sa part-de-Dieu à l'église: - "\$25.00". Je n'ai pas toujours été aussi généreux que ça, M. le curé. J'ai commencé bien en petit. Chez nous, on était 18 à table; dans ce temps-là, avec \$25.00 toute la famille hivernait. On a jamais souffert de la faim; et on était vêtu plus chaudement qu'aujourd'hui. Pas question, dans ce temps-là, d'allocations ni de pensions. Tout le monde travaillait; et quand on était un peu mal-pris, - au lieu d'aller se lamenter aux bureaux du Service Social, - on priait le Bon Dieu."

SPOUTNIK

Une mère de famille est venue, à plusieurs reprises, cet hiver, solliciter du secours: Son mari chôme, ses deux grands garçons travaillent, ses trois grandes filles, rênées comme des duchesses, fument la cigarette, et n'acceptent pas n'importe quel emploi. La mère nous apporte, en pleurant, des listes d'effets indispensables: - Depuis l'huile à chauffage jusqu'au sel Eno. - Aidons-les, me disait un paroissien: Ils sont plus misérables que les Zoulous de l'Afrique.

BUGGY

Il y a 50 ans, - comme aujourd'hui, - les Canadiens gaspillaient leur argent à boire. - Quand le "mouton noir" à Baptiste voulait faire une cuite, il s'en allait à l'auberge ou chez Goulot "le maudit"...; attachait la Grise à un poteau de téléphone; et, le seul problème, après la veillée, était de monter dans le buggy. La Grise le ramenait, chez lui; et le seul accident possible était qu'il pique une tête en descendant de voiture. Il ne dérangeait personne... et se réveillait le lendemain-matin, sur une botte de paille, dans l'allée de devant.

SPOUTNIK

Aujourd'hui, les prêtres ne sont appelés, la nuit, que pour les accidents de la route. Trois sur quatre sont causés par la boisson. La plupart on fait du "top" ou sont dans le fossé, coincés dans un accordéon. - La première chose à faire est de s'organiser pour ne pas se faire tuer soi-même; car on continue de passer à 80 milles à l'heure. - Une heure après, le gars chaud aura fait lever un curé..., un médecin..., un ambulance..., un officier de la route..., un garagiste..., pour ne ramasser, souvent, que des morts... qui n'entrent pas tous au ciel.

BUGGY

Son époque avait l'avantage de permettre à l'homme de s'arrêter..., regarder...contempler...et se souvenir. - Quand c'était beau, on s'en apercevait; et l'on tenait à communiquer avec tout ce qui avait une âme. On se laissait prendre par les beautés de la nature, jusqu'à s'attacher fortement aux choses et aux animaux: - L'église..., les cloches..., le ruisseau..., L'érablière avec sa cabane; - toutes choses qui nous rapprochent de Dieu et nous forcent à L'aimer.

SPOUTNIK

Hier, j'ai dû encourager une mère de quinze enfants, qui désespérait de l'avenir des siens: Ces pauvres jeunes, disait-elle, ils donnent l'impression de n'être, - qu'en passant, - au foyer..., à l'école..., dans la paroisse. - Pas moyen de les arrêter sur rien. Ils ont toutes sortes de choses dans la tête...et dans le coeur. Ils nous arrivent de l'école avec des programmes de J.E.C..., de Croisade..., d'entraide missionnaire. - A les entendre, on dirait qu'ils vont sauver le monde; mais, en attendant, ils laissent leur mère faire le train, toute seule. Autrefois, chaque enfant adoptait un petit animal..., lui donnait un nom..., le prenait en soi... et l'aimait, quelques fois, jusqu'à la folie. Aujourd'hui, on dirait que les animaux domestiques..., le verger..., l'érablière..., la terre n'entrent plus dans la subsistance et le bonheur de famille. Une seule chose compte: - L'argent, pour tout..., tout..., tout !! L'époque du spoutnik est certainement plus brumeuse que celle du buggy; mais, avec l'aide de tous nos apôtres sociaux et religieux, le soleil finira par percer.

Toute la différence consiste en ceci: - Ceux d'il y a 50 ans ont été initiés à la vie et introduits dans un monde existant depuis des siècles; - que leurs parents connaissaient très bien. - Ceux d'aujourd'hui se débattent dans un monde de quarante ans, où les parents sont aussi embêtés que les enfants.

C'est le temps du défrichage. Ce sera long; mais, courage ! la terre est bonne.

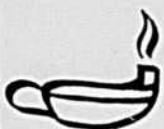
Je félicite les jeunes; et suis convaincu que leur initiative va renforcer le chañon.

TON CURÉ



LE PORTER MOLSON EST VELOUTÉ





La femme

grains de sel

Rencontre avec.....



Claire Kirkland-Casgrain 1ère femme député du Québec

La première femme député de notre gouvernement provincial n'a pas mis de temps à donner ses preuves. Elle est notamment la "marraine" du bill 16 pour l'émancipation légale de la femme mariée. Comme seule représentante de toutes les femmes de la province, elle s'attache à définir nos droits, veille à ce que des lois équitables soient mises en vigueur pour la québécoise, etc. Elle ajoute la nécessaire touche féminine pour que toute loi soit complète.

Mais qui est-elle?

Claire Kirkland naquit à Palmer, Mass., aux États-Unis, où son père, l'honorable Dr Charles Kirkland poursuivait un cours de spécialisation à la faculté de Médecine de l'Université Harvard.

Elle avait trois ans quand sa famille retourna au Canada. Le Dr Kirkland s'établit alors à Ville Saint-Pierre où il pratiqua la médecine générale jusqu'à sa mort, en août 1961. Il fut maire de sa ville durant vingt-trois

ans, et député de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative.

C'est donc dans une atmosphère politique que grandit Claire, et ce fut là qu'elle puisa sa vocation. Le modèle de son père en était un d'honnêteté, de courage, de stabilité et de noblesse d'esprit, elle avait de qui tenir!

Après des études élémentaires à Ville Saint-Pierre, Claire poursuivit son cours à Villa-Maria, chez les RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame. Une fois diplômée, elle s'inscrivit à l'Université McGill pour y obtenir le titre de bachelière ès-arts avec spécialisation dans les langues, en 1947. Elle reçut ce même jour la médaille du gouvernement français pour les plus hautes notes en littérature française.

Demeurant à McGill, elle s'inscrivit à la faculté de Droit, et y obtint son diplôme de bachelière en droit civil. En 1952, elle était admise au Barreau de la province de Québec, elle pouvait dès lors exercer sa profession d'avocat.

Ce fut chez elle, à Ville Saint-Pierre, qu'elle fit ses débuts dans la profession, tout en travaillant dans une étude d'avocats de Montréal. Elle a acquis depuis lors une vaste expérience juridique en plaçant devant les tribunaux de toutes les juridictions de la province.

Elle fut notamment la première femme avocat à comparaître devant le Comité des Bills privés de l'Assemblée législative de Québec depuis la Confédération! Tout un honneur... mais comportant bien des responsabilités, car elle préparait ainsi la voie aux autres femmes avocates qui suivraient ses traces. Dans les journaux, on put lire le compte-rendu de sa plaidoirie en ces termes: "La jeune brunette rayonna de joie quand le comité applaudit sa victoire".

"Vous parlez beaucoup mieux que votre père", souligna Maurice Duplessis, après sa plaidoirie.

"J'ai eu en lui un bon professeur", répliqua-t-elle fermement.

"Vous devez tenir de votre mère", remarqua alors M. Duplessis.

"Mon père est le grand responsable de ce que je suis", répondit-elle.

Elle continua d'exercer sa profession après son mariage avec un avocat (il va sans dire!), Me Philippe Casgrain, lui-même fils de l'honorable Perreault-Casgrain, de Rimouski.

Présidente du Comité de la Constitution de la Fédération des Femmes Libérales de la Province de Québec, elle fut également, soulignons-le, l'un des membres fondateurs de l'Association des Femmes Avocatesses de notre province. Ce ne sont là que quelques uns de ses titres.

Femme de profession, elle est néanmoins maman: Lynne-Marie Kirkland et Marc sont les plus beaux fleurons de sa couronne.

Comme première femme députée du Québec, son élection souleva non seulement l'intérêt de son comté, mais également du Canada tout entier. Elle fut l'un des députés les plus actifs à cause de son travail et de ses nombreuses conférences qu'elle a données à travers tout le Canada, elle a su se gagner un immense prestige auprès de la population.

Cette popularité eut une preuve éclatante lors des élections générales du 14 novembre 1962, alors que 20 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin, son adversaire lui concédait l'élection. Elle était d'ailleurs la première élue de tous et elle obtint la plus grande majorité jamais vue: 50,000 voix! Ce qui

Certaines phrases nous frappent parfois, nous font réfléchir, nous amènent parfois à changer quelque chose dans notre vie. Elles sont comme une illumination soudaine, nous poussant à vouloir la partager avec ceux qui nous entourent et qui ont aussi besoin de cette lumière.

J'étais adolescente lorsque pour la première fois une rengaine souvent répétée me frappa enfin. Car souvent ces choses-là nous sont redites cent fois...et ce n'est que la centième fois qu'elles atteignent une fibre au fond de nous.

Cette rengaine était: "Nous avons TOUS une mission ici-bas". Au couvent, on ne l'interprétait que dans son sens religieux...ce qui est bien plausible pour les religieuses. J'ai compris un jour que son sens était plus étendu, assez pour couvrir notre destinée globale. Mais il m'a fallu des années pour l'admettre vraiment.

En fait, c'est une question, qu'on écrit sans point d'interrogation, mais qui en laisse plusieurs au fond de notre esprit. Il faut prendre conscience de soi, de sa valeur comme être humain, mais humblement, car deux excès sont à craindre: le complexe d'infériorité, qui en des moments dépressifs nous fait nous croire les oubliés du destin, les inutiles, voire même les nuisances de ce monde; et l'autre: l'orgueil insensé, qui possède certaines personnes se croyant douées d'une mission spéciale et de dons exceptionnels pour la réaliser (tels ces gens qui se trouvent ou s'inventent une nouvelle religion, et cherchent à vous prouver que ce sont eux qui possèdent l'unique vérité, prenant tous ceux qui ne les croient pas pour des imbéciles ou des impies).

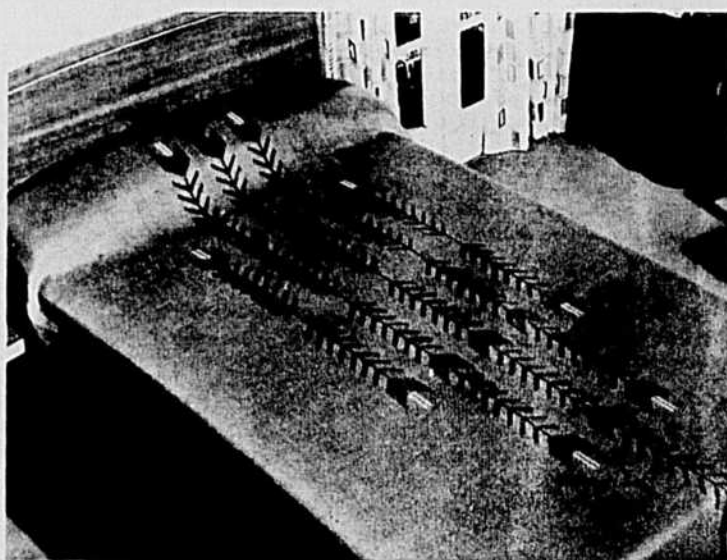
Ne soyons pas parmi ceux qui se méprisent, ou ces illuminés plus à plaindre qu'à blâmer, mais cherchons plutôt à nous demander POURQUOI, POUR QUI nous sommes ici-bas. Où est notre place? Qu'est-ce qu'on attend de notre personne? Comment assumons-nous notre mission?

Oui, TOUS, nous avons un rôle à jouer ici-bas, des plus grands aux plus obscurs. Et nous serons jugés sur la façon dont nous aurons rempli ce rôle. Et comme "l'homme est un être social", c'est d'abord pour les autres que nous existons: pour leur bonheur, leur réconfort, leur épanouissement...que nous les aimons ou pas, qu'ils soient bons ou pas. Pensons-y!

Michelle ROY-GUERIN



Claire Kirkland-Casgrain entourée de son mari et de ses trois enfants. (Photo Larose)



PATRON GRATUIT - Vous brodez avec autant de plaisir que de facilité ce couvre-pied sur de la toile de jute, au point de croix. Commandez le feuillet: E-5457-F, et en ajoutant à votre demande 10 sous pour frais de manutention, mentionnez votre nom et votre adresse et envoyez le tout au: SERVICE DES PATRONS - "La Terre de Chez Nous" - 515 Viger - Montréal 24.

fit dire aux observateurs que le sexe dit faible...peut parfois être le plus fort!

Le 5 décembre 1962, elle devenait la première femme à faire partie du cabinet provincial.

Claire Kirkland-Casgrain est la preuve vivante qu'une femme instruite peut avoir une influence énorme. Elle est aussi la preuve que l'idéal élevé gagne plus sûrement que toutes les tactiques plus ou moins honnêtes de ceux qui ont soit de pouvoirs ou des

deniers publics. Elle est enfin la preuve qu'une femme peut être épouse et mère, tout en consacrant une autre partie de sa vie au service de ses semblables, à l'amélioration de leur sort, à leur épanouissement.

Car tout chef est là pour servir ceux qu'il dirige.

Bravo, Madame Claire Kirkland-Casgrain! Toutes les femmes du Québec vous applaudent et comptent sur vous!

M. R.-G.

Le Courrier de Michelle

La courriériste répond à tour de rôle aux questions, 3 semaines à 1 mois après l'envoi. Réponse personnelle dans cas GRAVE et URGENT par EXCEPTION (enveloppe adressée et affranchie). Conditions: 1- Commencer la lettre en se présentant (sexe, âge, situation). 2- Lettre courte, claire, lisible, détails essentiels seulement. 3- Pseudonyme original pour se reconnaître facilement. 4- 5 questions et 5 significations de prénoms au maximum. 5- Nous ne mettons pas les correspondants en relations entre eux. 6- Pour demandes de vêtements, on publiera le nom et l'adresse. Sinon, s'adresser au Bien-Etre Social de son diocèse. 7- Pour correspondance, voir Service de Correspondance. 8- Pour analyse de l'écriture, s'adresser à Grapho-analyse par Louise. 9- Si on récrit, mentionner le 1er pseudonyme et la date de publication de la réponse. - "Courrier de Michelle, La Terre de Chez Nous, 515 Viger, Montréal 24".

L'indifférence peut vous aider

Q - Je suis mariée depuis 16 ans à un homme compliqué. Paresseux, menteur, malhonnête, perfide, sans religion, sans tendresse, qui vit au-dessus de ses moyens et prend toutes sortes de détours pour contourner la loi, quoique souvent il se fait prendre... etc. Je ne sais plus quoi faire, je prie, je gâte mes enfants pour compenser, mais je n'en puis plus. Dès fois je voudrais partir. Je veux bien endurer le mari que je me suis choisie, quoique je me suis fait royalement jouer! Mais le vase déborde! Mon rôle d'"infirmière morale" que je me suis donné est à la veille de m'écraser. Aidez-moi!

BALSAMINE

R - Ma pauvre Madame, que puis-je faire pour vous? Je reçois toutes les semaines de ces lettres devant lesquelles je me sens bien peu apte à trouver une solution. Mais enfin, je ferai mon possible! - Je pense que le mieux serait de vous faire une carapace; après 16 ans de cette vie, vous souffrez encore des mêmes incidents de la part de votre mari, qui se répètent continuellement. Je sais que c'est difficile; mais essayez donc de vous en fichez, reportez tout votre amour sur vos enfants. Pour lui, faites ce que le devoir vous commande, et continuez de prier. Mais essayez de maîtriser votre émotivité et cessez de souffrir du mal qu'il vous fait. On n'est blessé par les autres que dans la mesure où l'on se rend sensible à leurs coups. L'amour, la haine, ce sont deux chemins ouverts qui font vibrer - de différentes manières selon le cas - ceux qui éprouvent ces sentiments. Mais l'indifférence, c'est un mur derrière lequel on se réfugie. Les flèches peuvent être lancées par milliers...elles ne nous atteignent pas. Pour cela, il faut en premier lieu accepter votre maritelle qu'il est; vous ne le changerez pas, prenez-en votre parti. Il n'est sûrement pas heureux, même s'il se paie des luxes et se fait servir. Un jour ou l'autre il paiera. Un jour ou l'autre vous serez récompensée de votre dévouement, de votre patience. Au cœur même de la tempête, on peut trouver la paix du cœur; il s'agit d'accepter la tempête et de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Quant à vos enfants, témoignez-leur beaucoup de tendresse, mais ne les gâtez pas, car ils vous décevront plus tard. Ils désirent de vous une éducation ferme, solide, mais affectueuse. Priez! Bon courage!

TRÈFLE A 4 FEUILLES: Vous ne me dites pas quel genre de mariage vous voulez faire, mais comme vous vous dites de situation moyenne, je crois que la simplicité serait de mise. En fin de mai, pour la robe de noce, la soie cordée, la shantung, le surah, le coton même, sont des tissus ni trop lourds ni trop légers. Robe courte, encolure peu dégagée, manches trois-quarts, ligne A ou jupe un peu gonflée aux hanches. Voile court retenu par une fleur ou un serre-tête. Pas de perles ni de dentelle. Pour le voyage, un ensemble robe et manteau dans des tons de bleu doux, accessoires beiges ou marine.

AMOUREUSE DE 16 ANS: Vos parents sont bien indulgents de vous demander d'attendre encore un an avant d'épouser ce garçon de 20 ans. Moi, je vous demanderais d'attendre au moins deux ans... et encore! Se marier si jeune, c'est dans 99 pour cent des cas courir à son malheur tout droit. Avez-vous donc si hâte de plonger dans les difficultés? Vous aurez soixante ans pour vivre avec le même homme, ne vous pressez pas tant, un an, c'est un bien petit sacrifice à côté de toute une vie.

LOULOU QUI PLEURE en cachette: Il est évident que votre vie a été malheureuse et continue de l'être. Mais je ne puis publier toutes les lettres de femmes malheureuses, ce serait déprimant. Au moins vous êtes à l'abri du côté matériel, tandis qu'il y a de mes lectrices qui, en plus de

partager les mêmes malheurs que vous, vivent dans la misère, élevant tant bien que mal une famille nombreuse. Vous avez la chance d'être aimée et appréciée de vos enfants, et le secours de la religion vous a toujours soutenue. Continuez de dire votre rosaire...mais demandez à Dieu de vous aider à devenir tout à fait indifférente à la mauvaise attitude de votre mari. Ainsi vous cesserez de verser des larmes inutiles et de vous décourager, et lui, quand il verra que rien de lui ne réussit plus à vous atteindre, il cessera. On reçoit des injures et on se fait maltraiter tant que l'on est réceptif à ces mauvais traitements. Mais dès qu'on leur oppose une indifférence profonde et sincère, cela cesse.

LA ROSE DES BOIS: Votre père fait bien de vous défendre de risquer vos lèvres... vous n'avez pas encore 12 ans. Vos compagnes doivent être tout à fait ridicules! Vous avez la chance d'avoir des parents intelligents. - Je ne donne plus de recettes dans le courrier. - Les courriers sont faits un mois à l'avance. Je ne réponds JAMAIS la même semaine. D'ailleurs, au moment où j'ai reçu votre lettre, le journal était déjà sous presse et quatre courriers étaient déjà complétés, prêts pour la publication des quatre semaines suivantes.

PERLE DE ROSÉE: Mais non, je ne vous trouve pas siotte de sortir avec un garçon dont vous n'êtes pas amoureuse, mais que vous considérez comme un bon camarade. Au contraire, à 16 ans, c'est la seule conduite à tenir. Puisque vous êtes intelligente, vous allez aussi pouvoir, dès que vous le VOUDREZ VRAIMENT, maîtriser votre imagination qui vous fait croire amoureuse de son frère depuis l'âge de 14 ans. Vous êtes attirée par un béguin. Je l'ai dit bien des fois que les conditions ESSENTIELLES pour éprouver un véritable et durable amour sont: 1- la maturité, 2- la connaissance profonde de l'autre. Ces deux conditions vous manquent à peu près totalement... alors, ayez la sagesse de vous persuader que c'est un béguin sur lequel il serait exagéré de baser ses pensées, ses espoirs, sa vie elle-même... Au fait... n'est-ce pas justement à cause de son frère que vous continuez à sortir avec ce garçon? Petite amie, suivez les conseils de votre mère, profitez de la vie, ne vous attachez pas ni par les habitudes ni par le rêve à aucun garçon, il est encore trop tôt et ça nuirait à votre développement normal.

BICHE SOLITAIRE: Vous vous êtes sortie de l'emprise d'un béguin prématuré que vous prenez pour de l'amour. Cela vous fut pénible. Alors malgré l'attraction que vous avez de recommencer... ne vous reprenez pas dans le même piège avec ce garçon qui vous plaît et auquel vous plaisez. La même chose va se passer. A quoi vous servirait donc votre nouvelle sagesse, apprise par l'expérience? A votre âge on sort en groupe, en copains, avec des garçons qu'on considère comme nos frères. C'est plus prudent... car on est à cet âge si apte à s'enflammer! - En effet, je suis bien celle que vous nommez. Mais il me semble que cela ne fait plus de mystère pour personne!

PERRUQUE D'OR: Voyons, voyons petite amie, vous vous prenez au tragique! Vous aimez chanter... eh bien chantez! Pourquoi ce désir de vous produire sur scène? Pour rencontrer des gens? C'est pour cela aussi que vous voulez travailler. C'est parce que vous vous sentez en insécurité émotive que vous affirmez, à 18 ans! avoir peur de "rester vieille fille"! Votre mère travaillait-elle? Chantait-elle sur une scène? Allait-elle aux salles de danse? Pourtant elle a bien trouvé à se marier, pas vrai? Rassurez-vous, l'amour viendra quand vous serez détendue. Causez gentiment avec votre mère. - Vous êtes normale - Seul le garçon tient le manteau pour aider la jeune fille à le mettre. Ordinairement on remercie pour l'agréable soirée, et si le garçon nous plaît, on l'invite à venir nous voir.

BONHEUR TROMPÉ: Un ivrogne peut promettre à celle qu'il aime qu'il ne boira plus une fois marié... pourtant,

La couture ensoleillée du printemps



4878 - Quatre toilettes en un seul patron, voilà ce que vous offre ce modèle. Trois robes à encolures et manches différentes, et une jaquette courte pour en faire un ensemble. Toile, shantung, coton, tissus synthétiques. Tailles 10-12-14-16-18-20. Prix: \$0.60.

4906 - Pour les demi-tailles, cette robe est d'une ligne flatteuse, et découvre de façon originale et chic le cou. Peut se porter en toute occasion. Toile, coton, lainage, surah, satin mat, faille, broché. Tailles: 14½-16½-18½-20½-22½-24½. Prix: \$0.60.

4896 - Ensemble de voyage, de vacances ou de sport, comprenant une blouse, une jupe A, un short et un boléro. A tailler dans deux tissus, dont l'un imprimé. La jupe se boutonne au corsage. Coton, toile, denim. Pour les tailles: 10-12-14-16-18-20. Prix: \$0.60.

CATALOGUES: Les nouveaux catalogues de printemps sont sortis! 1- Catalogue Printemps-Eté Anne Adams, 250 modèles, un coupon gratuit à l'intérieur du catalogue (utilisable seulement sur réception du catalogue, et pour les modèles de ce catalogue seulement, pas pour ceux de la TCN); prix: \$0.60. 2- Catalogue Haute-Couture Lady Fair, 42 modèles exclusifs au Québec pour le printemps et l'été, prix: \$0.50. 3- Catalogue de Travaux à l'aiguille Alice Brooks, crochet, tricot, couture, broderie, smock, courte-pointe, etc; prix: \$0.35. 4- "Catalogue des 16 courte-pointes", comprenant non pas les patrons à commander, mais les 16 patrons complets dans le même livret, pour commençantes aussi bien que pour expertes. Suggestions de tissus et de couleurs, dessins et arrangements. En anglais avec lexique français seulement. Prix: \$0.65. - Commander à l'adresse du Service des Patrons, en mentionnant bien le nom complet de chaque catalogue désiré.

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: SERVICE DES PATRONS - La Terre de Chez Nous - 515 Viger - Montréal 24. - Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais, avec lexique français. Seules les tailles mentionnées sont disponibles.

quand elle a l'anneau au doigt, il retourne vite à sa bouteille. Pareillement, votre mari vous a promis de quitter la ferme dès que ses affaires seraient liquidées. Il aurait promis n'importe quoi pour vous avoir en ce moment. Maintenant... il est peu pressé de tenir cette promesse. Je ne puis rien vous conseiller d'autre que d'en parler avec lui. Vu qu'il travaille déjà au dehors, les choses seraient plus faciles. Si la douceur n'y fait pas, essayez la menace, ferme mais sans colère: "Si tu ne me sors pas d'ici, je m'en vais. Je n'ai pas envie de faire une dépression nerveuse. Tu me l'as promis, cela fait des années que j'attends... et ma patience est à bout." De toute façon, c'est en lui parlant que vous réglerez le problème, car endurer et vous mourir d'ennui sans ouvrir la bouche, ça ne mène à rien, vous l'avez constaté. Ayez au moins le courage de parler, puisque c'est cela que ça prend pour vous sortir d'où vous êtes.

Les parents qui désirent commander "Les mystères de la vie expliqués aux enfants" par le Dr Arthus (2 volumes) prendront également note que le prix est bien de \$2.70. On voudra bien nous excuser de cette erreur.

MICHELLE

ROSE DU MATIN: Si vous ne comprenez pas "Qui me répondra?" par Anne-Marie, qui est écrit pourtant très simplement, je ne crois pas qu'un autre livre puisse être mieux compris de vous, les autres étant plus compliqués que celui-ci. Lisez et relisez, réfléchissez bien. Cela n'est pourtant pas difficile d'imaginer que Dieu a fait des sexes différents pour qu'en s'unissant profondément, ils forment une nouvelle vie, par le germe masculin déposé dans le corps de la femme là où il faut. Allez voir cette mère de trois enfants qui vous inspire confiance, sans demander de permission chez vous, et faites-vous expliquer ce que vous ne comprenez pas dans ce petit livre. Car quand "un homme marié vous fait

des choses" il est plus que temps de savoir quelles sont les conséquences de "ces choses". Si vous confiez cette histoire à votre mère, peut-être que cette fois elle fera son devoir en répondant à vos questions! - Vous êtes normale.

ÉMERAUDE RESPLENDISSANT au soleil: Une auxiliaire en nursing et une infirmière auxiliaire sont la même chose. Il faut la 9e année, puis suivre un cours dans certains hôpitaux (18 dans la province) durant un an et demi. Je pense que le plus proche pour vous serait à l'hôpital Cooke, Trois-Rivières. - Vous avez de bonnes idées au sujet des fréquentations. "Clairs matins" est très bien pour les adolescentes. On peut aussi se le procurer aux Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24.

ÉTÉ EN FLEURS: Le baccalauréat es-arts s'obtient après les 8 années du cours classique, qui commence après la 7e année. Quant à savoir comment devenir une technicienne en couture, il me semble que quand on est élève dans un Institut Familial comme vous, on ne devrait pas être embêtée pour demander ses renseignements. Certains couturiers passent par l'Ecole des Métiers du Ministère de la Jeunesse. - Ecrivez aux Editions Ouvrières, en leur demandant une liste de livres traitant seulement des deux sujets qui vous intéressent. - Les manteaux de pluie n'ont pas toujours l'air de manteaux de pluie; ils seront en grande vogue cet été. Les grands chapeaux et les bottes seront encore à la mode ce printemps. La ligne A fait fureur dans la mode printanière et estivale. Vous avez des tas de questions au sujet de la mode. Il n'y a qu'une règle à suivre: l'extrême simplicité, si on veut être élégante. On porte les couleurs qui nous vont, pas nécessairement celles qui sont spécialement en vedette. - A 15 ans, on peut commencer à sortir une fois de temps à autre en groupe surveillé, recevoir à la maison en présence des parents plusieurs jeunes. Mais je ne puis "convaincre votre mère", c'est elle qui vous élève, pas moi. Un excès de prudence vaut mieux qu'un excès de liberté dans le domaine de l'éducation, vous comprendrez ce la plus

tard. Je ne puis répondre à toutes vos questions. Vous en avez 17! Le maximum est 5.

MISS AURORE: Petite amie, si vous voulez un bon conseil, continuez au moins jusqu'en 7e année. L'instruction sert toute la vie, c'est l'épanouissement nécessaire dans toute occasion. Tant de femmes en manquent, et regrettent de n'avoir pas continué! Avec votre 5e année, vous vous condamnez d'avance à un avenir médiocre au point de vue travail comme au point de vue personnel. - Jeannette: aimable - Réal: royal - Réjean: sans signification - Renald: sans signification. - Ecrivez au Journal des Vedettes, 1236 Crescent, Montréal.

ROSE ROUGE (2): Non, pas de blanc pour assister à une noce, c'est réservé à la mariée. Une seule robe suffira pour la noce et la veille, ne croyez-vous pas? Une jolie robe chemisier à jupe large en mousseline rose ou bleu doux, simple, accessoires blancs, serait l'idéal, ou si vous voulez moins de fantaisie, une robe simple, à noléro, décolleté modeste, en tricot de soie dans les mêmes tons, ou jaune pâle. Pour voyager, avec vos accessoires rouges, je ne vois guère que le bleu matelot (plus clair que le bleu marine), en deux-pièces ou trois-pièces de toile. - Un collier rose va bien avec une robe beige, mais cela fait trop "bonbon" avec la robe bleu pâle.

AMOUREUSE: Je trouve que ce garçon, que vous dites "pas trop entreprenant", l'est quand même un peu trop, pour vous embrasser à bouche entrouverte à la seconde sortie. Il a su vous troubler, puisque vous signez comme pseudonyme: amoureux. Mais l'amour, ce n'est pas un béguin, ni un baiser. C'est basé sur la connaissance profonde. Le connaissez-vous bien au fond de lui-même? Vous croyez-vous assez adulte pour avoir un amour d'adulte?

Méritent une mention pour l'originalité de leur pseudonyme: Balsamine, Biche Solitaire, Perruche d'Or, Trèfle à Quatre Feuilles.

Quelles conclusions en tirer ?

La Semaine de l'Éducation est terminée. De louables activités ont mis en vedette le rôle à la fois important et essentiel de l'éducation. Remarquons toutefois que ce point de vue domine celui de l'instruction. Pourtant l'organisation de cette semaine, si elle visait à informer le public, elle donnait aussi beaucoup de responsabilités aux professeurs.

Éducation: contact humain. On ne peut nier cela, pas plus que la parole est l'expression, le moyen de réaliser ce contact. Les conférenciers ont insisté pour que les professeurs enseignent la langue française en son meilleur. Il est certain que notre langue mérite toute l'attention que sa beauté exige. Mais que peut l'école et son enseignement si la famille ne le maintient pas dans ses cadres? Que peut faire l'instituteur ou l'institutrice devant des enfants dont le succès scolaire intéresse les parents à la veille de la promotion?

Bien des responsabilités retombent sur les enseignants, mais ils travaillent sur les sujets fournis par les parents, secondés ou non par la famille, souffrant parfois d'insécurité matérielle et morale.

D'un côté comme de l'autre, la tâche est ardue, mais il faut que ce contact, humain s'établisse d'abord entre parents et enfants pour ensuite rendre plus facile, plus agréable et plus enrichissant le contact parents-maîtres.

Souhaitons que ces activités annuelles continuent à éveiller notre monde en voie de préparer une génération ou de grands spécialistes ou... de chômeurs.

Marie Dupuis

Meilleure \$1.99 seulement

JAMAIS VUE

Pour avoir peu que \$1.99, cette superbe montre-bracelet est à vous. Montre pour homme, de grande précision. Fabrication suisse. Garantie écrite de 3 ans. Mouvement perfectionné au diapason. À l'heure même électronique, anti-magnétique, braccet en acier inoxydable. Boîtier en acier inoxydable. Garantie de 3 ans.



Cette offre est pour vous de vous inciter à faire la publicité de votre maison. À cet effet, vous recevrez avec votre montre une brochure illustrant un choix de bijoux de haute qualité à un prix très modeste. Vous recevrez que vous serez heureux de commander chez nous. Une fois que vous aurez besoin d'un tel item, présentez sur la brochure en question. À l'heure même électronique, braccet en acier inoxydable. Boîtier en acier inoxydable. Garantie de 3 ans.

MARIÉES DE 1964

Vos Faire-Part

seront plus beaux et vous coûteront MOINS CHER si vous les confiez à notre imprimerie spécialisée dans ce travail depuis plus de 25 ans.

GRATIS

Joli catalogue contenant 35 modèles et les prix des plus nouveaux faire-part, cartes de remerciements, menus, etc., envoyé gratuitement sur demande.

Imprimerie G. Desilets Inc. C.P. 910-T - Acton Vale, Qué.

Commandes remplies dans les 24 heures

Satisfaction absolument garantie

UCFR

Ce qu'en pense une femme rurale

Comment leur enseignons-nous Dieu ?

La famille doit jouer un rôle primordial dans l'éducation de l'enfant. Même avant que s'éveille son intelligence, il sera imprégné par le climat chrétien au sein duquel il existe; "...ce sont les parents, et surtout la mère, qui se reflètent dans l'âme et la vie de leurs enfants", écrit le père Joseph Duhr, dans son magnifique livre: "L'art des arts - Éduquer un enfant".

Quand ils auront atteint l'âge de la compréhension, les parents leur apprendront à soumettre leurs instincts à la raison, à s'inspirer dans toutes leurs pensées comme dans tous leurs gestes, des maximes et des exemples du Christ. Les enfants sont capables de comprendre beaucoup plus que l'on est porté à le croire. Henri Perreye disait: "cet enfant pourra comprendre. Il peut comprendre que Dieu, qui est au fond de son cœur et qui à chaque instant réveille en nous et la conscience et la raison, que Dieu dis-je, est le premier des maîtres; que Dieu seul donne l'intelligence et l'amour du travail, et l'amour de ce qui est beau; qu'on peut et doit demander à Dieu ces vertus et que celui qui les demande avec ardeur les obtiendra. Il peut comprendre que tout péché nous éloigne de Dieu, du travail, de tout ce qui est beau, qu'il ne faut apprendre à parler et à écrire que pour écrire et dire la vérité. Que le plus grand talent du monde ne sert à rien et qu'ordinairement même Dieu nous l'ôte, si l'on manque de cœur, si l'on n'aime sa famille, son pays, tous les hommes, nos frères; si l'on n'a pas pitié de tous les malheureux qui souffrent et qui s'égarent dans la misère, le vice et l'ignorance; si l'on n'est pas, enfin fermement décidé à consacrer tout son talent, et même sa vie entière à faire le plus de bien que l'on pourra, et à défendre jusqu'à la mort la justice et la vérité. C'est précisément à douze ans, à l'âge où Jésus-Christ interroge et confond les docteurs, que l'on comprend ces choses, c'est à quarante qu'on ne les comprend plus".

Evidemment, il faut adapter son langage à l'esprit de l'en-

fant; il n'est pas besoin de grandes phrases pour lui faire comprendre que sa mère l'aime, que son père l'aime et que Dieu l'aime encore davantage; il suffit d'être sincère et conséquent avec soi-même.

Les menus incidents de la vie quotidienne doivent servir à son éducation, et là, encore, il faut prendre garde de ne pas tomber dans l'excès qui étouffe. Cette éducation de tous les jours doit s'accomplir dans la joie, dans l'harmonie; la vraie sainteté est imprégnée de sérénité jusque dans les plus rudes épreuves. Les exercices de piété doivent être mesurés à l'âge et à la capacité de l'enfant; pas de longs moments de silence ou d'immobilité qui lui pèsent, pas de longueur excessive, ni de monotonie lassante, qu'il puisse parler librement au bon Dieu. ET surtout, que la piété ne soit pas un moyen de contrainte ou de punition. Que la prière en famille soit réellement une communion avec Dieu.

"Voilà mon Dieu, le premier de vos bienfaits, c'est de m'avoir donné de tels parents. Vous avez fait plus encore en leur donnant le secret de bien élever leur fils. Au milieu de ses fatigues, put-on accuser mon père de négliger nos études? Notre mère manquait-elle de patience, de douceur, et cependant de fermeté? Elle tenait toujours le frein, et pourtant nous ne sentions jamais sa main peser sur nous. Elle nous gouvernait par la confiance, par l'honneur, par le sentiment du devoir... Si un jour ma fille élève des fils, je lui recommande cette conduite: c'est ainsi qu'on inspire des sentiments généreux, qu'on donne des ailes à l'âme, et qu'on l'habitue à se porter au bien par un essor dont elle est fière, au lieu de l'enchaîner par les liens d'une surveillance, d'une servitude humiliante qu'elle a hâte de secouer". C'est ce que disait Ozanam... et que diront les enfants bien élevés sous ce rapport, plus tard.

Cécile REID-BRISEBOIS, UCFR-Mont-Laurier



LA COUPE EMPIRE est très seyante pour les tailles assez minces, mais certains modèles plus ajustés à la taille et à la jupe moins collante, en tissu plus rigide, conviennent aussi à des tailles fortes. Ici, un fourreau en tricot de soie synthétique très fin. Sa sobriété et son originalité font que cette robe peut se porter en diverses occasions, réceptions ou sorties plus simples. Infroissable, elle est également idéale pour le voyage (avis aux futures mariées du printemps). Elle se vend dans les magasins en bleu paon, rouge, marine, noir et blanc.

Nouvelles de l'UCFR

Une réunion du Comité diocésain d'Éducation se tenait récemment à Saint-Hyacinthe, sous la présidence de Mme Arthur Borduas, responsable diocésaine, et groupait 80 dames représentant 25 des 34 cercles locaux de la Fédération.

L'aumônier diocésain, l'abbé P.P. Beauregard, y apporta son message au commencement de la réunion. "Afin de réussir le grand travail de l'éducation des femmes rurales, dit-il, il importe aux dirigeants du bien connaître leur milieu et ses besoins. Il ne faut pas oublier que le problème d'éducation repose sur elles et doit se résoudre avec clairvoyance et franchise."

Plusieurs moyens peuvent rendre le travail d'éducation plus efficace. Aux dirigeantes, les conseils se résument à se renseigner, se rencontrer, dialoguer, savoir observer, bien remplir les enquêtes et s'exprimer de façon à faire connaître ses besoins et ses opinions.

Les membres du comité local, en plus de leurs qualités personnelles indispensables, doivent aussi se bien préparer, présenter l'étude sociale de façon à ce qu'elle soit bien assimilée par le milieu, écouter les dames et ne pas craindre de présenter des enseignements sérieux et précis. Ne jamais perdre de vue que l'éducation doit avant tout respecter le bien commun et le sens social.

Après lectures du procès-verbal, Mlle Huguette Chagnon, propagandiste provinciale, jeta un regard sur l'enquête du Comité d'Éducation, et présenta un retour sur l'étude de l'année courante et un sondage pour déterminer le sujet d'étude sociale de l'an prochain.

À plusieurs reprises, les discussions s'enflammèrent et les

participantes ne craignaient pas de faire connaître leurs goûts et leurs besoins, en y apportant toute la chaleur de leurs convictions. On accepta ensuite les suggestions des responsables du comité pour réussir des journées du secteur enrichissantes. À l'unanimité, les participantes manifestèrent le désir de se renseigner sur les bills 16 et 60. La question d'économie en regard de l'éducation civique, le budget familial, le syndicalisme agricole, les problèmes féminins, les avantages de l'école régionale, voilà autant de sujets suggérés de nature à les intéresser.

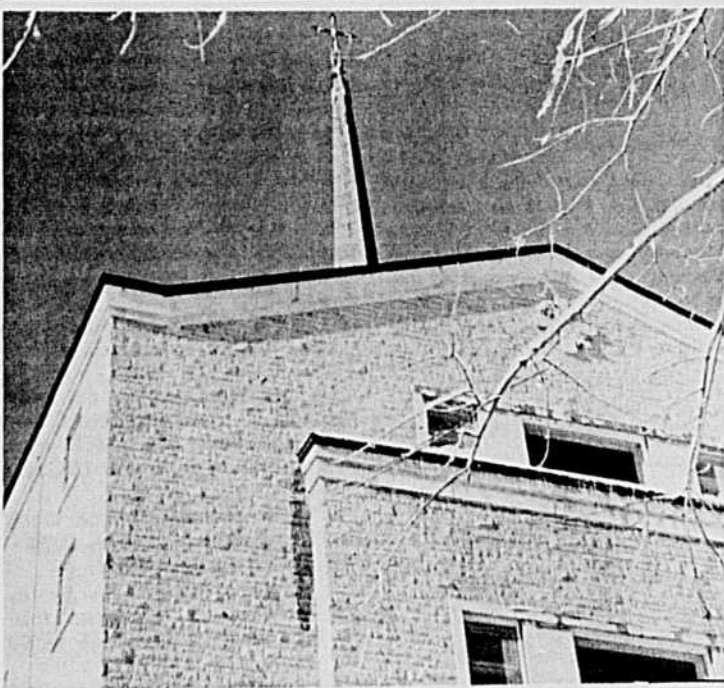
Les femmes, affirmant leur besoin de s'instruire, demandant des cours sur plusieurs sujets précis. Mme Azilda Marchand, présidente, dans son mot de la fin félicita les participantes de leur éveil à la cause de l'éducation, et les encouragea à se pencher sur les problèmes qui les concernent en travailleuses acharnées qui parviennent à vaincre les difficultés.

SOUFFRANT

La science médicale nous dit que les indigestions, les douleurs de gaz brûlant dans le dos, sous les côtes, dans le côté et dans l'estomac, les maux de tête et la tension nerveuse sont des symptômes de:

TROUBLES D'ESTOMAC

Tenez compte de ces avertissements avant que le mal soit plus sérieux, avec possibilité d'ulcères d'estomac. Prenez la prescription type GASTRODEX, un remède contenant 18 ingrédients pharmaceutiques, spécialement formulés pour combattre rapidement et effectivement les douleurs atroces causées par les indigestions, gaz d'estomac, attaques de bile, rots, sensation d'avoir l'estomac trop rempli, acidité et aigreur dans la bouche, étourdissements et maux de tête dus à la constipation. GASTRODEX augmente l'appétit et ainsi, il aide à mieux digérer les aliments. Il fera bon vivre si vous avez une bonne digestion. Oui, GASTRODEX a soulagé des milliers de malheureuses VICTIMES comme vous. Ces gens se sont vite rendus compte que GASTRODEX les aidait rapidement à se sentir plus en forme, heureux et encore actifs. Si vous SOUFFREZ, n'attendez pas, prenez GASTRODEX pour prompts résultats. Vendu à votre pharmacie. Satisfaction ou argent remis.



CENT DIX ANS! C'est l'anniversaire que fêtera la Communauté des RR.SS. de l'Assomption de la Sainte-Vierge le 21 juin prochain à leur maison-mère de Nicolet. Les anciennes élèves de partout sont invitées à cette grande fête, qui leur fournira l'occasion de visiter "la chapelle du centenaire" dont on aperçoit ici le clocher. Celles qui projettent de se rendre à cette amicale spéciale doivent écrire sur un papier leur nom actuel et leur nom de jeune fille, leur adresse au Secrétariat de l'Amicale, Maison-mère des RR.SS. de l'Assomption, Nicolet. Une invitation officielle et les renseignements usuels leur seront envoyés.

Mode:



l'harmonie des couleurs

Comme LE COURRIER DE MICHELLE abonde en demande de conseils de mode, voici quelques lignes générales à suivre pour être élégante:

LA SIMPLICITÉ: Jamais plus de deux couleurs, jamais de deux couleurs vives ensemble, ne pas mêler deux sortes d'imprimés différents. Eviter de faire voisiner le rose et le jaune, le vert et le jaune, et vert et le rouge, le fushia et le rouge, le rouge et le jaune. Ne pas porter deux ou trois tons de la même couleur, sauf dans un effet voulu en mêlant un ton très pâle à un ton très foncé. Eviter le perlage, les drapés, les tissus à ramages, les boucles et noeuds, les fleurs artificielles, les volants. Eviter aussi des couleurs criardes manquant de distinction telles que le vert et le rose phosphorescents, le vert irlandais vif, le bleu royal brillant, le rouge orangé, le fushia. Ne pas trop couper la ligne (par exemple costume plus étoile plus chapeau étage: comptez le nombre d'étages que cela fait). Eviter les bijoux brillants sauf le soir, et l'accumulation de colifichets divers.

LE COUP D'OEIL: Regardez-vous une fois vêtue, et demandez-vous si le coup d'oeil d'ensemble plaît à l'oeil, ou s'il est surchargé de couleurs et de détails. Vaut mieux trop peu que trop. Vaut mieux porter une robe plus sombre que les autres, qu'une robe plus faste que les autres. Le tailleur au cocktail choque beaucoup moins que la robe de bal à un dîner d'affaires.

LES BRUNES

Brune à teint pâle et aux yeux bruns: couleurs vives, claires, imprimés géométriques, quelques audaces. Eviter le brun, le noir, le gris, le beige, le bleu marine, le vert (sauf pâle ou turquoise) et le blanc. Le rose lui va bien.

Brune à teint chaud et yeux foncés: couleurs chaudes, orangées ou roussies. Occasionnellement le noir, pas de brun sauf cuivré ou café, beaucoup de teintes très pâles, le beige et le blanc.

Brune à teint terne: couleurs vives, et des audaces. Pas de couleurs trop pâles ni trop foncées. Bannir le brun, le jaune et le rouge devraient être les dominantes. Pas de rose ni de vert.

Noire à teint blanc: La plus facile à habiller, toutes les couleurs lui vont.

Noire à teint foncé: Même chose que la brune à teint foncé, sauf que le noir lui va.

LES BLONDES

Bonde à teint clair, yeux bleus: le bleu d'abord, le vert ensuite. Pas de couleurs trop vives, pas de rouge ni de jaune. Les couleurs foncées lui vont toutes.

Blonde à teint moyen, yeux bruns: les bleus clairs, les verts clairs, le brun chaud. Ne pas

abuser des teintes trop claires ni trop foncées.

Blonde aux yeux verts ou pers: Le vert et le bleu sont encore les dominantes. Pas de rouge ni de jaune. Le turquoise et le vert émeraude.

LES ROUSSES

Rousse à teint blanc: le vert doux, le beige, les couleurs foncées, le brun tabac ou tan, le bleu moyen ou marine, le blanc occasionnellement. Jamais de rose ni de rouge, pas de couleurs trop brillantes.

Rousse à teint coloré: Le vert forêt ou très pâle, le brun, le noir, le gris, les teintes sombres et neutres.

LES CHATAINS

Châtain clair, yeux bleus et verts vifs, des couleurs claires ou chaudes, pastrop foncées. Pas de blanc ni de beige, sauf occasionnellement.

Châtain terne, yeux bruns: couleurs vives, claires. Eviter le foncé. Jamais de brun ou de noir, de gris ou de vert foncé.



LA FRAICHE ADOLESCENCE, avec son charme juvénile et discret, est tout entière dans cette robe en worsted synthétique. La ligne A est marquée par des plis ouverts sur les côtés en tissu à pois, avec un petit noeud pour en souligner les ouvertures. Cette robe, de création montréalaise, se vend dans la plupart des grands magasins, en rose, bleu et jaune, pour tailles "petites" et "junior".

Quelques audaces sont permises, rechercher les imprimés et les carreaux. Le rose vif et très seyant pour elle.

opinions de jeunes ORG

Parents-maîtres: fréquentations à recommander!

"Les parents et les maîtres sont les éducateurs les plus immédiats de l'enfant". Ces deux forces éducatrices doivent agir dans un même but: l'avenir de l'enfant. Cette éducation débute au foyer pour se continuer à l'école, afin d'inculquer au sujet les notions fondamentales de son avenir professionnel.

Pour arriver à cette fin, il doit exister une étroite collaboration entre parents-maîtres. Les parents connaissent mieux l'enfant que le professeur lui-même, ayant maintes occasions de l'observer. Ils peuvent ainsi renseigner l'éducateur et celui-ci renseigner les parents. Or, cela exige au moins une rencontre parents-maîtres. La plus courante est certainement la remise du bulletin mensuel. Ensemble ils discutent des succès et des échecs de l'enfant. Il importe de chercher la cause d'un manque d'effort ou d'attention chez l'élève. Si la cause provient de l'école, le maître en informe les parents et vice-versa. Ainsi, ils agiront dans le même sens. Supposons qu'un enfant soit très agité en classe; un contact avec un parent aura tôt fait de nous avertir que cet élève veille trop tard; plus de repos est certes le meilleur remède et

par la suite, le rendement scolaire sera meilleur.

C'est au maître de provoquer cette rencontre, mais c'est aux parents de répondre à l'invitation de venir causer. Il n'est pas toujours facile pour les parents à cause de certaines occupations pressantes qui font oublier parfois leurs obligations envers leurs enfants. Peuvent-ils comprendre qu'une simple rencontre d'une demi-heure, peut-être, peut corriger l'enfant d'un défaut et le corriger pour toute sa vie? Les parents qui ont vraiment conscience de leurs devoirs, consacrent cette demi-heure pour l'avenir de leur fils. On entend parfois: "La maîtresse est payée qu'elle le fasse". Ces parents comprennent-ils leur rôle et celui du professeur? Non, il ne peut y avoir de collaboration, dans ce cas, de plus, ce n'est pas le maître qui en souffre, mais l'enfant.

Une rencontre n'est efficace que dans un climat de confiance mutuelle alors les deux forces éducatrices agiront dans le même sens. Il faut se rappeler que le maître est "l'interprète de la pensée de la famille, de la société et de l'Eglise".

Victoire JANELLE,
St-Cyrille, Co. Drummond,
(Diocèse de Nicolet)

Notre roman feuilleton LE RIZ ET LA MOUSSON par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais
par ANNE-MARIE SOULAC

60

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

- Je m'en doutais, dit-il en hochant la tête. Il faut venir chercher votre sac quand vous arrivez; autrement il faut que vous fassiez la queue une première fois pour le prendre et une seconde fois quand vous le rapportez.

Je le remerciai, toute surprise que Pull n'ait pas été au courant, lui qui avait l'air de tout savoir. Puis je me rappelai que, malgré son attitude supérieure, ce n'était en fin de compte, qu'un enfant.

Mon tour arriva. J'entraî. Un homme, assis sur le sol, écrivait sur un pupitre fait d'une planche appuyée sur des briques devant lui.

- Combien? Il ne leva même pas les yeux.

- Il nota quelque chose dans un livre, prit quelques pièces de monnaie, puis me regarda:

- Où est votre sac?

- Je n'en ai pas... Je suis venue en chercher un, bégayai-je.

- Pourquoi ne l'avez-vous pas dit tout de suite? me répondit-il d'un ton irrité. Vous essayez d'avoir de l'argent pour rien?

Il remit les pièces sur la pile, prit un panier dans un tas qui se trouvait derrière lui.

- Voilà... Il ne reste plus de sacs. Et dépêchez-vous si vous voulez toucher votre argent ce soir.

Je pris le panier et courus retrouver Nathan. Le souffle coupé par la précipitation, nous emplîmes le panier et je retournai prendre ma place dans la file qui s'allongeait encore devant la cabane.

- Deux sacs, une roupie... trois sacs, une roupie huit annas..., appelait la voix du contremaître, d'un ton monotone, un peu las. Je me baissai pour poser mon panier devant lui.

- Un sac, huit annas, me dit-il. Puis, sur un rythme différent, et avec irritation: Pas là! Derrière moi, avec les autres.

Je plaçai le panier à côté des autres. Enfin j'allais toucher l'argent! Il prit deux pièces de quatre annas, et les laissa tomber dans ma main.

Nathan m'attendait, plein d'espoir et d'impatience:

- Combien?

- Huit annas!

Souriants, nous échangeâmes un regard triomphant. "Nous serons bientôt de retour à la maison", dit doucement Nathan. Imagine un peu ça!

Il nous parut naturel d'attendre Pull et, en effet, il nous rejoignit quelques minutes plus tard. L'enfant s'était attaché à nous de sa propre initiative et maintenant il nous semblait évident qu'il était à demeure.

- Alors, lui dis-je quand il fut à notre niveau. Ça a bien marché? J'ai vu que tu étais occupé.

Ca n'a pas marché du tout, répondit-il lamentablement, en nous montrant une pièce d'un anna. Voilà tout ce que j'ai récolté.

J'avais entendu le tintement de pièces entrechoquées, et Nathan aussi, apparemment.

- Tu es vraiment très malin, dit-il sèchement, d'arriver à faire tant de bruit avec une seule pièce!

Il y eut un silence, puis Pull réagit.

- Oh! C'est vrai, il y avait d'autres pièces, mais c'était de la petite monnaie et je l'ai changée pour cette pièce d'un anna.

C'était vraiment, à bien des égards, un garçon de ressource et nettement trop fort pour nous.

Tous les jours Pull nous accompagnait à la carrière; en gé-

néral il restait avec nous pendant que nous travaillions et revenait toujours avec nous au temple. Nous lui confions tous nos gains; depuis qu'on m'avait volé mon argent dans mon sari pendant mon sommeil, je n'avais plus aucune confiance en moi, et Nathan pas beaucoup non plus. D'autre part il était clair que Pull était beaucoup plus capable que nous d'en prendre soin.

Nous avions calculé que, si nous pouvions gagner huit annas par jour et n'en dépenser que quatre pour vivre, au bout de quarante jours nous aurions l'argent nécessaire pour le voyage de retour. "Dans deux mois en tout cas, me dit Nathan, en prévoyant une marge de sécurité." Il se tourna vers Pull qui s'amusa à faire sauter dans son écuelle de mendiant des billes qu'il avait achetées et qu'il ne pouvait utiliser autrement.

- Et toi? Tu viendras avec nous?

L'enfant nous regarda avec stupeur: l'idée de quitter la ville parut l'horrifier. Il secoua la tête:

- Non, je ne veux pas aller dans votre village.

- C'est beaucoup plus joli qu'ici, dit Nathan pour le tenter. Beaucoup plus calme, il y a des champs verts et le grand air... Et quand le riz est mûr, ah, c'est un spectacle comme tu n'en as jamais vu.

- Et qu'est-ce que j'y ferais, dit Pull méprisant, dans ces champs verts dont j'ignore tout! Qui plus est, ils ne sont même pas à vous, vous voulez que je meure de faim avec vous?

- Tu as raison, dit Nathan tristement. Nous n'avons rien à offrir.

- Je me demande pourquoi vous voulez retourner là-bas, continua Pull. Vous m'avez dit vous-même que vous n'aviez pas de terre. De quoi vivrez-vous?

Nous n'en savions rien nous-même. Nous étions partis parce que nous n'avions plus aucun moyen d'existence, et si nous envisagions de retourner, c'était parce que nous n'en avions pas davantage ici. Nous mangions une fois par jour, c'est tout: quand le jour viendrait où il nous faudrait acheter du tissu pour nous vêtir, ou une natte pour dormir, ou des remèdes contre les accès de fièvre de Nathan, nous n'aurions absolument rien.

- Tu es trop jeune pour comprendre, dit Nathan. Je ne suis pas chez moi ici, je ne peux pas y vivre.

- Pourtant tu y es venu.

- J'y suis venu parce que j'y étais forcé tant que je pensais que mon fils vivait ici. Maintenant personne ne sait où il est parti. Il faut que je m'en retourne auprès de mon fils le plus jeune, il s'arrangera pour nous faire vivre.

- En êtes-vous sûrs, dit cet enfant impitoyable. Vous êtes trop vieux pour passer votre vie sur les routes.

- Au moins j'habiterai là où je suis né et où j'ai été élevé. La ville ne me convient pas, je m'y sens perdu. Je suis trop vieux pour m'y faire.

Il changea de sujet:

- Comment t'en tireras-tu quand nous serons partis?

- Comme je le faisais avant votre arrivée, dit Pull avec indifférence.

"Nous mendions, quelquefois nous travaillons, ou nous volons aux étalages quand nous le pouvons... moi et mes camarades..."

(à suivre)

Cours par CORRESPONDANCE Alie (Pour adultes)

Cours secondaire régulier d'après le programme officiel du D.I.P.

SCIENTIFIQUE	GENERAL	COMMERCIAL
☐ 8e et 9e année	☐ 8e et 9e année	☐ 10e et 11e année
☐ 10e année	☐ 10e et 11e année	☐ 12e année
☐ 11e année		
☐ 12e année	☐ Conversation anglaise	
	☐ Matières séparées à tous les niveaux	
	☐ 6e et 7e spéciale pour adultes	

ATTENTION: Grâce à notre affiliation à l'Ecole Universelle de Paris, nous sommes en mesure de vous fournir les renseignements sur les cours suivants:

☐ Culture Populaire	☐ Langues étrangères	☐ Carrières du tourisme
☐ Musique	☐ Peinture	☐ Journalisme
☐ Carrières Administratives	☐ Traduction Commerciale	

DEMANDEZ VOTRE BROCHURE (Indiquez par un X le cours de votre choix)

Cours par Correspondance ALIE
2850 est, rue Sherbrooke, Montréal, 527-3631

NOM

ADRESSE

VILLE PROVINCE



Mlle Nicole Gagnon
Québec (Sillery)

Après avoir suivi notre cours par correspondance, Mlle Nicole Gagnon obtenait en juin dernier son diplôme de 9ième année, du Département de l'Instruction Publique. Félicitations à Mlle Gagnon de même qu'à tous les autres diplômés.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. 288-4285

AGENTS DEMANDES

GAGNEZ de l'argent, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1935. Plein temps ou partiel. Vente assurée sur échantillons. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. CROSBY COMPANY, DEPT. T, CASIER 3012, MONTREAL.

COMMERCER - COMMENCEZ LE VOTRE A CREDIT. Votre propre patron. 575 ont gagné de \$3000.00 à \$5000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Pour informations, écrivez à PRODUITS PAULA, 21 St-Paul est, Montréal.

FAITES \$75.00 ET PLUS

Gérants, agents demandés, vente à domicile: broseries, vitamines, cire, produits chimiques, médicaments, articles de toilette, plastique, etc. Bonne commission, bonis, cadeaux, spéciaux, etc. Écrivez: LA COMPAGNIE DES PRODUITS "METEOR", 903, Boul. ROSEMONT, MONTREAL.

INDEPENDANCE - SECURITE! Avec l'agence Familix, vendez dans votre voisinage 250 produits alimentaires, toilette, nettoyage, médicaments, etc. Excellente commission, bonis, territoire exclusif, période d'essai. FAMILIX, Dpt. A, 1600 DE LORIMIER, MONTREAL, QUE.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de clipppers, vaches moutons, 50c, huile, Aiguisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipppers électriques, huile gratuite. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, C.P. 14, SOREL, QUE.

AIGUISONS lames clipppers, vaches, moutons, 50c, lame à l'huile. Réparons tondeuses brisées. Travail garanti. Acceptons les envois C.O.D. Adressez MACHINE SHOP STEWART, 141 Limoges, Sorel.

AIGUISONS, réparons lames, clipppers, vaches, moutons, 50c, huile, ouvrage garanti, retourné même jour. STATION SINSEAM, Case Postale 245, Sorel.

ENVOYEZ-NOUS vos lames, clipppers d'outils, barrières, ciseaux, hache-vie, rasoirs électriques. Réparation-Ajustement, \$1.50. Aiguisage seulement 50c, satisfaction garantie. Service rapide par mail. Vendons clipppers, rasoirs électriques, accessoires complets. Demandez prix, catalogue. L'USINE D'AIGUISAGE SUN-BEAM, 6022 CHRISTOPHE-COLOMB, MONTREAL.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIÈRES
 Pur-sang, ou commerciales, ces vaches venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, et non des encans. Livraison par camion. La quantité et la variété font de nous les meilleurs vendeurs du Québec. Votre crédit est bon, ici et nous avons un plan de paiement qui pourrait vous satisfaire. S'adresser à M. Louis a/s Ferme Rolland Charbonneau, 251 Bas Grande-Côte, Ste-Rose, Cte Laval. Tél: National 5-9236.

HOLSTEIN

CHOIX de vaches laitières, 3 à 6 ans, pur-sang enregistrées ou croisées. Attention! Ceux qui veulent commencer dans l'élevage pur-sang, nous avons 3 boucs pour service, 12 à 15 mois, enregistrés, très bien qualifiés. Prix spécial en mars. Épargnez en achetant directement de notre Ferme. Certificat de santé fourni sur livraison. 36 mois pour payer. PHILIPPE CARRIER, ST-LOUIS DE PINTENDRE, CTE LEVIS

A VENDRE, vaches et taures Holstein croisées ou pur-sang, vêlant en tout temps. Conditions de paiements: Comptant ou sur la finance. PAUL ADAM, 810 Laurier, Beauceville, tél: FO 7-4305.

HEREFORD enregistrés, lignées de sang excellentes, 3 taureaux de 8 à 14 mois aussi, génisses et jeunes vaches. ROBINSON & FRERES, MASCOUCHE, TEL: 474-2369.

Vente de vaches à lait, fraîche vèlées, tous les vendredis de 10h30 A.M. à 6 hrs P.M., dans la grange de PAUL BERNARD, ST-PIE DE BAGOT. Ces vaches sont vendues garanties jusqu'à trente-six mois pour payer. Informations: St-Pie PR 2-2259 - Ste-Julie, Verchères 649-1122.

FERME DE GRANPRÉ

Vaches laitières enregistrées ou commerciales, fraîche vèlées ou devant vèler bientôt, très bonne qualité, vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux d'Ontario et non des encans. 36 mois pour payer si désiré. ROBERT DE GRANPRE, 26 GRANDE-COTE, BERTHIER, CTE BERTHIER, R.R. 2, TEL: 836-4809.

LA RACE English Large Black est la meilleure au monde pour le croisement. Croisez-les avec des Yorkshire ou Landrace et les sujets issus seront plus viables et seront plus vite sur le marché avec un coût moindre pour la nourriture. Renseignez-vous à propos de nos offres d'ensemble 2, 3, 4 ou 5 truies et un verrat non apparenté. Aussi disponibles les Tachetés Bleus Hybrides, Landrace. Catalogue illustré. TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HEREFORD de qualité, taures 5 semaines \$55.00, taureaux \$55.00 - Hereford Holstein, 4 semaines \$50.00 taureaux \$45.00 - Angus de qualité, 4 semaines, \$65.00, taureaux \$55.00 - Angus, Durham, 4 semaines, \$55.00, taureaux \$45.00 - Brama X Swiss 5 semaines \$60.00, taureaux \$55.00 - Holstein 4 semaines \$50.00, taureaux \$40.00 - Jersey \$40.00, taureaux \$30.00 - Dépôt \$20.00 balance C.O.D. Livraison en vie garantie. CALVIN ZERON, MORRISBURG, ONTARIO.

VERRATS Landrace enregistrés, 7 mois. Très bon prix. S'adresser à: ANTOINE BELANGER, ST-ETIENNE DE LAUZON, CTE LEVIS. TEL: 832-3843.

A VENDRE - DIVERS

BOIS de char pour construction. Madriers 1 3/4 x 6 x 9 pieds de longueur, \$45.00 du mille. Planches emboutées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, \$50.00 - H. RIENDEAU, 2761 ST-CHARLES, PONTE-ST-CHARLES, MONTREAL, 22. TEL: 932-9144.

GRANGE 40 X 60, batterie en madriers doubles, secs. Couverture en tôle. EDOUARD CYR, 617 RANG DU BORD DE L'EAU, STE-DOROTHEE, LE LUNDI.

5,000 BALLES foin, très bonne qualité, mil et trèfle. ARMAND H. ROUSSEAU, STE-MONIQUE CTE NICOLET. TEL: Code 819-289-5704.

PIEUX en cèdre sec pour clôtures et barrières. Variété de fléoles (foin), trèfle et lotier (trèfle cornu). ARNOLD FARMS LIMITED, GRENVILLE, QUE.

A VENDRE: 8,000 balles de foin - 10,000 pieds bois sec construction - Réfrigérateur à lait. CITE DEUX-MONTAGNES, TEL: 3-9210.

PAILLE et FOIN à vendre. S'adresser à: FIRMIN DESJARDINS, 314 COTE SUD, STE-THERESE, TEL: 823-8630.

SILOS en béton armé, coulé sur place, c'est pour la vie. Pas d'entretien. Étant. Economique. Diamètre 12 et 16 pieds. JEAN-PAUL BEAUDRY, ST-Marc-sur-Richelieu. Tél: REGION - 514 - 584-2348.

100 FEUILLES de tôle économique, 1,00 - 50 chevrons, 20 pieds pour grange, \$1.50 ont servi 10 ans. M. VANIER, 8640 BOUL. METROPOLITAIN, VILLE D'ANJOU, TEL: 352-0170.

ATTENTION: C'est le bon temps de vous procurer un réfrigérateur usagé, bon pour geler 20 à 30,000 lb, comme neuf, prêt à fonctionner. S'adresser à: E. JEANSON, R.R. 1, ST-HYACINTHE. TEL: STE-ROSALIE 1053.

PIQUETS ronds en cèdre sec pour clôtures et barrières de 3, 4, 5, 6 pouces. AVILA BOISJOLY, PETITE RIVIERE, LAVALTIE.

CHASSIS de couche, en bonne condition. Chassis d'étable usagés. ANTOINE BOULET, ST-JEAN BAPTISTE, CTE ROUVILLE, TEL: FO 7-6338.

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT, bien situé, face bowling et école. Logement à même. Bon revenu. Aubaine pour argent comptant. MME J. RIVARD, 251 DORION, DRUMMONDVILLE. TEL: GR. 8-2958.

EMPLOIS DEMANDES

HOMME marié, sobre, fiable, cherche position comme: gérant de ferme, domaine privé, chauffeur privé, n'importe quel ouvrage intéressant bon avenir. ROBERT BRAULT, PHILIPSBURG, CH. 8-2383.

Femmes, filles demandées

PERSONNE fiable, aimant les enfants, pour travail général de maison. Chambre seule, \$25.00 par semaine. MME ANDRE PANNETON, 1029 LAVIOLETTE, TROIS-RIVIERES, TEL: FR 6-2164

PERSONNE sérieuse pour service domestique, 4 enfants. Bon chez soi. ECRIRE A: MME ROGER BOISJOLY, 559 RUE NOTRE-DAME, LANORAIE.

JEUNE fille demandée immédiatement comme aide-cuisinière à l'Institut Familial. S'adresser à: SOEUR SUPERIEURE, SAINTE-MARIE, BEAUCE.

BONNE jeune fille propre, honnête, aimant les enfants demandée comme aide. Vacances 146. MME AIME GALARNEAU, 3395 BEAUSEJOUR, ST-LAURENT, MONTREAL 9. FE 4-5476.

PERSONNE fiable, catholique, demandée chez couple médecins, pour garder maison, 2 enfants bas âge. DOCTEUR BRUNETTE, 731 DUMFRIES, MONTREAL 16. TEL: RE. 8-8109.

FILLE sérieuse, expérimentée, travail domestique, maman travaillant au dehors, 2 enfants, 3 et 5 ans, vie de famille canadienne-française, catholique. Salaire \$25.00. Références. ECRIRE: MME JEAN-BENOIT LANDRY, 1960 MANUFACTURES, MONTREAL 22.

ON demande une personne pour s'occuper de l'entretien et faire la cuisine dans une maison où demeurent deux personnes âgées et un jeune homme. CASIER POSTAL 550, NICOLET, CTE NICOLET.

ENCANS PUBLICS

ENCAN

MARDI le 7 avril 1964, à MIDI précis.
 Chez J. ARMAND GENDRON
 Rang Bas de la
 Rivière Côté Nord
 ST-CESAIRE, QUE.

Vache Hereford, 4 génisses 1 an, accréditées, listées, jument 6 ans, jument 4 ans, Percheron engr., venant du troupeau de R. Charbonneau. Tracteur David-Brown 990 neuf, Tracteur Ford, 3 prs de Herses à disques, 1-16x32 et 2-12x24, Charrues 3 rales hydrauliques, Epandeur à fumier M-H neuf, 2 épandeurs à fumier usagés sur pneus, Faucheuse M-H hydraulique, 2 faucheuses M-H 7 pieds No 6, Filer M-H 4 barres, Epandeur d'engrais chimique Rotella neuf, Lieuse McCormick 6 pieds, Camion Ford 3 tonnes 1937, avec pompeuse, Cultivateur Int. hydraulique, cultivateur M-H hydraulique, Arroseuse pour mauv. herbes, 2 Planeteurs à tabac, Ecrèmeuse M-H sans courroies, de 1000 lb, 3 Wagons avec boîte à ensilage et plateforme, Wagon foin, Voiture à tabac, 2 Herses à finir, Charrue à rigoles, 2 Charrues à rigoles, Chargeur à foin, 3 Réfrigérateurs à lait, 45 bidons à lait, 2 Trapeuses DeLaval 2 unités, 1 Clipper électrique, 20 Abreuvoirs, 55 Carcans, 2 Chauffe-Eau électriques, Réservoir à l'huile 500 gallons avec pompe, Chassis de couche, Laites à tabac, Charpente de serre 25x60 avec vitres, 4 fournaies à l'huile, 3 Réservoirs de 500 gallons, 15 tonnes de foin pressé, 2 chauffaeriettes électriques et autres articles trop long à énumérer.

CONDITIONS: Sur les lieux. Cantine sur les lieux.

ROLLAND CORDEAU
 Encanteur Licencié.
 FARNHAM, TEL: AX. 3-6201

ENCAN

VENTE d'Hereford
 Sans Cornes

Samedi le 18 avril,
 à 1 hre. précise,
 à Richmond Hill, Ontario.

Seront vendus: -
 50 têtes Hereford Ecornées, de qualité, taureaux, taures et vaches avec veaux; merveilleuse occasion pour acheter des animaux de qualité supérieure.

ARTHUR GIBSON
 & SON,
 SUMMIT FARMS,
 RICHMOND HILL, ONT.
 (15 milles au nord de Toronto)
 ECRIVEZ
 POUR CATALOGUE

ENCAN PUBLIC ET VOLONTAIRE
 chez
 MME VVE RAYMOND BOUCHER

2856 Rang Bord de l'Eau Richelieu
 à 1/2 mille entre
 Iberville et Richelieu
 MARDI le 7 AVRIL
 à 10 hres précises

SERONT VENDUS: 61 bêtes à cornes, 2 ayant eu veau en novembre, 20 fraîche vèlées de janvier à avril, 2 pour avoir veau en mai, 21 de juin à novembre, 5 pas saillies, 2 taures 1 1/2 ans, pour le premier veau en novembre, 3 taures de 2 ans, 5 de 1 1/2 à 2 ans. Ces animaux sont de race Holstein, clairs de test, dernier rapport depuis 2 mois, 43 sont pur-sang enregistrés avec papiers, provenant des troupeaux Frères Maristes, Iberville, Gilbert de Verchères, Gauthier, St-Thomas d'Aquin, 1 bouef pur-sang de 2 ans enregistré avec papiers, 1 poney de 6 ans. Instruments aratoires: Tracteur Fordson Major diesel, presque neuf, Tracteur International 400 avec pelle à terre, neige et brock, Tracteur M.H., Tracteur W4 International, Moissonneuse-Batteuse Int. automobile No 91, presse à foin Int. No 46, neuve, Râteau côté New-Holland sur pneus, 2 monte-balles, 1 de champs, 1 International 36 pieds, fond de tôle, 2 wagons sur pneus avec plateforme, capacité 10,000 lb, Moulin à faucher 7 pieds, Semeuse combinée 15 disques Int., Herse à finir, Crocheur 12 pieds, 2 paires roulettes 16x32 M.H. 14x28 Int., 2 charrues 3 rales, 1 tréfilante Cockshutt, 1 Int. hydraulique neuve, Epandeur à fumier, 120 minots sur pneus à tracteur power take-off, 2 chariots à moule, Compresseur à air avec moteur, Côté de rack de camion, Voiture de selle pour poney, Remorque 2 roues, Réservoir à betteraves, Echeille extensible, Balance capacité 600 lb, Bois de service, 1 lot de tôle, 2 réservoirs à grain en métal, courroie de 50 pieds, Foin et Grain, Articles

de laiterie: Trayeuse Surge 3 unités comp. moteur, pipage pour 52 vaches, chauffe-eau électrique, réservoir à eau chaude, thermos, bassin à laver, 3 frigidaire à lait de 8,14, 15 bidons, 75 bidons à lait 8 gallons, clipper à vaches Stewart, Articles de hangar et beaucoup d'articles trop long à énumérer.

Conditions: Argent Comptant, Il y aura cantine sur les lieux. Vu l'importance de l'encan, soyez présents à l'heure. Cause de la vente: Mortalité.
 GERARD CHARBONNEAU
 Encanteur Licencié pour les Comtés Saint-Jean, Iberville, Napierville, St-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Brome, Shefford, Missisquoi et la Ville de St-Jean.
 TEL: FI.6-5918
 Mont-Saint-Grégoire, P.Q.

GROS ENCAN de FERME

LUNDI le 6 avril 1964,
 à 11 hres a.m. précises
 A la Ferme de M. Oscar Lajeunesse
 723 Rang Petite-Rivière Sud,
 St-Eustache, Cte Deux-Montagnes.

Seront vendus: Toute la machinerie de marque International et un troupeau de vaches Holstein enregistrées, savoir: 20 vaches à lait, 10 taures de 1 à 2 ans, 1 bouef pur-sang de 3 ans, 2 veaux de l'année; 2 juments de 1400 lb - Tracteur Massey-Ferguson 50, tracteur Ford, presse à foin avec moteur no 146, 2 wagons sur pneus avec rack, monte-balles 40 pieds avec moteur à gas, herse à 28 disques, herse à ressorts 3 vallets, semeuse à disques, rouleau d'acier double, pompe à pomper sur pneus avec moteur, semeuse à patates, lieuse à blé d'Inde, lieuse à grain, arrache-patates sur pont, cultivateur sur pneus, terrière à tracteur 2 mèches de 9 et 12 pouces, souffeuse à blé d'Inde, Charrues Ferguson 2 et 3 rales, 40 tonnes de foin pressé, 1 trayeuse DeLaval 3 chaudières, complète, frigidaire à lait et une foule d'autres articles. Conditions: \$100.00 comptant et 6 mois de crédit avec billet conjoint et approuvé par le vendeur, 2% d'escompte pour du comptant. L'Encan aura lieu beau ou mauvais temps. La terre est à vendre, Cause de vente: Maladie. PS: Nous prions les étrangers d'avoir de bonnes références et des chèques certifiés par leur banque.

ARMAND CHARBONNEAU,
 Encanteur
 29 rue St-Louis, St-Eustache.
 Tél: 473-3537

FILS-TISSUS-COUPONS

FIL à tisser Naturel 2/16, 2/8, 0,80 et 0,90 la lb, Jersey pâle, 0,35 lb, Foncé 0,45 lb, Laine et métallique, G. LEGAULT, 5960, rue Alphonse Brocardville, P.Q.

JERSEY de Nylon en coupons de 1/2 à 5 vgs, pour faire sous-vêtements, couleurs: blanc, bleu, rose, turquoise, 4 verges à la livre, au 25 lb seulement. 30c, la livre, soit .07 la vge. C.O.D. accepté. BERTROY TEXTILES ENR., C.P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

FLANELLETTE fleurie et rayée pour pyjamas (27c vgs) 23 vgs pour \$6.21.
 CORDUROY, couleurs vives, assorties (38c vgs) 13 vgs \$4.94.
 SECOND, 5 lb, \$3.00.
 COTON uni de couleurs (14c, vgs) 22 vgs pour \$3.08.
 BROADCLOTH mercerisé de couleur (17c vgs) 25 vgs pour \$4.42.
 BROADCLOTH imprimé, fleuri, (25c vgs) 26 vgs \$5.94.
 GROS DRILL uni ou DENIM, à pantalons (19c vgs) 14 vgs pour \$2.66.
 GROS DRILL uni, à pantalons (19c vgs) 14 vgs pour \$2.66.
 BEDFORD CORDE suède à pantalons (23c vgs) 17 vgs pour \$3.91.
 TERYLENE, blanche ou bar-rée, pour blouses chemises, robes de bébés ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lb (environ 15 vgs carrées) pour \$3.35.
 RAYONNES assorties pour garnitures, blouses, 3 lb \$1.00.
 LAINAGES assortis de 19 po. à 28 pouces, 5 lb pour \$1.65.
 SERVIETTE de ratine blanche et de couleurs, 2 lb \$2.25.
 COTON pour garagistes, Paquet 20 lb (environ 100 vgs) \$4.95.
 FLANELLETTE BLANCHE, 58 pouces - .44 la vge
 GABARDINE "stretchie" noire et olive 45 pces. Vge \$1.33.
 DOUBLURE satin uni, taffetas carreaux, 45 pces, vge .17
 JERSEY taillé, choix de lisères, tout blanc ou 5 couleurs variées-sacs de 25 lb, 0,13 la lb, \$3.25.
 PANTALONS 6 à 14 ans, \$2.27 - pour hommes jusqu'à 44, \$3.17 - terylene-laine.
 BROADCLOTH blanc 36", 10 vgs. \$2.98 - 30 vgs \$7.77.
 GABARDINE à pantalons, 56" vge \$1.39.
 DENIM bleu marine, paquet de 11 vgs à .20, \$2.20 le paquet.
 JERSEY-LAMINE, 6 à 7 vgs car. envers caoutchouc-mousse, Pqt. 2 lb - \$1.85.
 VOUS pouvez être propriétaire d'un commerce de ce genre pour \$150.00.
 Commandes C.O.D. acceptées avec \$1.00 dépôt.
 Demandez notre catalogue et échantillon 25 c. - Liste gratuite.

MME I. SCHAEFER
 317 à 331 Hériot,
 Drummondville

48 paires BAS NYLON dames à 2,79 vendus comme rejet de moulin, 12 paires BAS HOMMES, bien reprisés et bien "matchés", \$2.83 la douzaine. L. THERRIEN INC., DEPT. T.C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

HOMMES DEMANDES

POSITIONS DISPONIBLES au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Plus hauts salaires payés. Ecrivez à: EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, ROOM C-40, 739 BOYLSTON ST., BOSTON 10, MASS.

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dpt. 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: *LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION* avec tous les détails.

AIDE-FERMIER, marié, expérience traite des vaches, Logé, éclairé, chauffé. Salaire \$125.00 par mois. MARCEL CHOQUETTE, DOUVILLE, ST-HYACINTHE, PR. 3-3931.

HOMME célibataire, pour culture maraichère, nourri, logé, bon salaire. PAUL-EMILE GOHER, 765 RIVIERE NORD, ST-EUSTACHE, TEL: 473-2321

HOMME demandé sur ferme laitière. Expérience nécessaire. Salaire raisonnable. JACQUES JODON, 61ème RANG, R.R. 1, BOUCHERVILLE, TEL: OL 5-1792.

HOMMES, femmes, filles demandés pour travail général dans une Conserverie, 1 chauffeur de bouilloire 4ème classe ou mieux, 1 chauffeur de camion et 1 soudeur. Salaire à l'année. S'adresser à: CONSERVERIE ST-DENIS LIMITE E, ST-DENIS-sur-RICHELIEU, TEL: Local 787-2143 ou Ligne directe MONTREAL 861-0218.

HOMME marié pour ferme laitière, expérience traite des vaches. Doit posséder automobile, logement fourni, excellent salaire pour homme compétent. S'adresser: J. PAUL CARPENTIER, 162 RIVIERE CACHEE, STE-THERESE, TERREBONNE. TEL: 823-7756.

JARDINAGE

NOUS AVONS TOUT pour le jardinage. Catalogue gratis sur demande. LA SEMENCE SUPERIEURE INC., 410 Place Jacques-Cartier, Montréal.

MACHINES-OUTILLAGES

MACHINES neuves à chaînes pour couper les cotons de patates. H. MARTINEAU, ST-HERMAS CTE DEUX-MONTAGNES, TEL: 258-2124.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

BOULLOIRE automatique, 75 forces. Empocheuse automatique, tomates, fèves, capacité 9 poches, 5000 tomates Moisson à vendre. THEODORE MASE, 1157 PROVINCIALE, ST-CESAIRE, ROUVILLE, TEL: 536-2257.

EQUIPEMENT de ferme complet. Spécialité pour patates, 2 Camions, 2 Tracteurs équipés, Semoir, 2 Dégermeuses, Coupeur à Coton, 2 Attacheuses, 2 Empocheuses, Classeur à Patates, Pompe Myers, 300 gallons, etc. GILLES GAUTHIER, 306 BOUL. ST-LEZAR EST, VILLE DE VIMONT, CTE LAVAL, TEL: 669-6642.

2 TRACTEURS Ford, 1 David Brown 950, 1 planteuse à fraise, 1 épandeur à fumier. Roland Lacroix, 173 rue Charles, ouest, St-Janvier, Tel: 823-2793.

LES BASSINS Refroidisseurs à lait "Champion" sont en vente au COMPTOIR AGRICOLE DE ST-JEAN, 160 PLACE DU QUAI, ST-JEAN. TEL: FI 6-9635.

REFROIDISSEUR à lait modèle Aero-Flow, capacité 6 bidons, comme neuf. Equipement de chambre froide, très bonne condition. EDOUARD JODON, STE-MARTINE, CTE CHATEAUGUAY TEL: 457-5002.

A vendre CAMION Chevrolet 61, 3 tonnes avec pompeuse et boîte d'acier, Camion Chevrolet 50, Boîte de 16 1/2 pieds fermée, Tracteur Farmall 100, avec loader Cub International, Lieuse à grain, Laveuse à légumes et convoyeur pour l'emballage en cello, Balance à l'aiguille, "Lifter" hydraulique, 10 plates-formes, Convoyeur à balles, 21 pieds, 10,000 mannes, TURCOT & FRERES, 189 CHARLES OUEST ST-JANVIER, TEL: 625-3666.

TRACTEUR "Fordson Major" avec loader à vendre, en très bon ordre. S'adresser: ANDRE LORTIE, 1124 BASTIEN, STE-DOROTHEE, TEL: 689-0284.

SEMOIR combiné, 11 roulettes, Massey-Harris, 1 herse à ressorts, 2 sections, en bonne condition; aussi 1 silo de bois 12 x 24 à bas prix. MAURICE PEPIN, STE-JULIE, CTE VERCHERES, TEL: 649-1318.

TRACTEURS à vendre, International 240, International Farmall H avec pelles avant et arrière. MAURICE LECOMTE, STE-THERESE, TEL: 823-7084.

1 TRACTEUR No 35 Massey-Ferguson Diesel, 3 pistons, 600 heures d'ouvrage, 1 tracteur 50 Massey-Ferguson à gasoline, 2 tracteurs Oliver Super 55 à gasoline, Epandeur d'engrais sur pneus de 70 et 90 minots, 1 de 110 et 1 de 140 minots avec prise de pouvoir, 2 herse à ressorts de 3 sections, traînantes. Herse à disques de 24, 28 et 32 disques, 2 hydrauliques, Semoirs combinés de 11, 13 et 15 disques. Semoirs à grain de 11 et 13 disques. Ces machines sont légèrement usagées et en bon ordre. J.B. GIRARD, 101 rue BOURDAGES, ST-DENIS-sur-RICHELIEU CTE ST-HYACINTHE, P.Q. TEL: 787-2013

Vendrais Machinerie CATERPILLAR, Loader 955, Bull D-6, série 9-U, Grader Caterpillar 112. Gros camion avec pompeuse chauffée. S'adresser à: CLAUDE LEDUC, 3165 COTE VERTU, ST-LAURENT, TEL: RL4-5591.

BULLDOZER John-Deere 440 avec pelle arrière à fosse, parfaite condition. Aubaine. YVON RIVARD, STE-ANNE-DES-PLAINES, TEL: 823-7488.

TRACTEUR Oliver 550 avec pelle, aussi râteau de côté neuf. ROSARIO GUIMOND, 121 rue GUILLERME, VILLE JACQUES-CARTIER, TEL: 677-8285.

(Suite à la page 22)

TV NOTRE CRITIQUE RADIO

"LA FÉE MINA"

La femme d'aujourd'hui, même celle qui habite le rang le plus reculé, n'est plus seule dans son coin comme autrefois. La radio, sa compagne quotidienne, la fait se sentir très près des autres femmes. Son poste local, ou celui de la ville la plus proche, lui déverse nouvelles, annonces, concours, demandes spéciales de disques, etc. Le grand réseau de Radio-Canada lui ramène chaque jour de la semaine, à 10 heures, la voix et le rire de Louise Simard apportant, grâce à ses entrevues, des trésors de conseils.

"Fémina" est l'une des émissions qui a fait le plus beau cette année. Elle s'est mise à la portée des besoins les plus pressants de la famille canadienne-française. Comme cette dernière est habituellement plus riche d'enfants que d'argent, les conseils budgétaires de monsieur Laurin de la C.S.N. sont mer-

veilleusement d'appoint. Les ondes sont si souvent polluées par une publicité outrancière, qui nous incite à dépenser toujours davantage, qu'il est normal qu'au moins une fois la semaine on entende parler la voix de la raison et de l'assainissement du budget.

La chronique de diététique économique de Mlle Andrée Beau-

lieu de "Saint-Romuald de Lévis" comme le répète si souvent Mlle Simard, et les menus économiques gratuits ont connu avec raison une forte demande de la part des auditrices. Les questions persistantes et insistantes de Mlle Simard parviennent à éclairer le problème dans tous ses recoins.

Qui n'a été étonné des prouesses de Madame X de Québec, qui, avec ses deux congélateurs réussit le tour de force de nourrir en ville, 8 personnes, avec \$40.00 par semaine. Il y a de quoi se donner des complexes de culpabilité à se comparer à cette femme à la fois économe et cultivée.

Le jeudi est jour de politique. Cette entrevue connaît peut-être un peu moins de vogue que les

autres, non qu'elle soit moins bien faite, mais les femmes que ces problèmes intéressent auront déjà trouvé dans leurs journaux quotidiens les réponses aux questions de Louise Simard. Les autres que la politique étrangère laisse froides trouveront peut-être bien arides les exposés du professeur en science politique. C'est évidemment un moyen habile de faire absorber aux femmes un minimum de connaissances en ces matières puisqu'elles boudent trop souvent les nombreuses émissions d'actualité politique de la radio et de la TV.

La couturière, Marie-Paule, nous est depuis longtemps familière. Elle s'est même vue gratifiée du titre de "doyenne" par Louise Simard. Ses conseils de bon goût influencent sans doute

des milliers de femmes qui croyaient depuis trop longtemps qu'il fallait se "décorer" de dentelles, de satin et de plumes pour être élégante. C'est avec Marie-Paule que Louise Simard s'en donne le plus à cœur joie dans ses propos familiers. Ses questions, un brin loufoques, et ses grands rires, étonnants. Ce sont-là des vécus, celles que l'on retient pour la caricature. La "Fée Mina" a beaucoup trop d'humour pour ne pas prendre les taquineries avec bonne grâce. La froideur de Marie-Paule contraste avec la chaleur de Louise. C'est quand même une bonne équipe qui mérite la reconnaissance de milliers de nos ménagères, à la fois ministres de l'intérieur et ministres des finances.

MARIE-STÉPHANE

LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21)

TRACTEURS INTERNATIONAL, FARMALL M, FARMALL SUPER A, 2 FARMALL C, 1 W-4, 2 andalouses modèle 163, 12 pieds, 1 Camion International modèle B-154, 2 1/2 tonnes, très propre. H. DUBOIS & FILS, ST-REMI, TEL: 692-2441.

TRACTEURS usages, Cockshutt 560 et 30 avec ou sans loader, 3 Ford, 2 Massey-Harris, 1 Cub International-Harvester avec accessoires, 1 David-Brown 950, 1 Super C, International-Harvester, 1 moteur Ford neuf 650, 2 prises de pouvoir Cockshutt 30, 1 set "logs" 13 x 28, aussi machines usagées de toutes sortes. S'adresser à: ROLAND OUELLETTE, Vendeur David-Brown, New-Holland, Forano, Dion & Frères, Otago, etc., 420 BOUL. LABELLE, ST-JANVIER, TEL: GE-8-2683.

ARROSEUSE à patates Spraz-Motor, capacité 18 gallons la minute, avec réservoir de 500 gallons, Boum de 8 rangs, Classeur à patates marque Pont Rouge avec table à rouleau et montage, bonne condition. Très bas prix, RAYMOND MARCOTTE, ST-UBALD, PORTNEUF, TEL: 159w.

TRACTEUR M.H. Pacer avec moulin à foin et charrie hydraulique, Semoir M.H., 11 disques, Epancheur d'engrais 12 pieds, GEO-AIME ST-PIERRE, ST-ISIDORE, CTE LAPRAIRIE, TEL: 454-2865.

HERSE à rouleaux et charge à disques pour tracteur, Semoir à grain et à patates, Bâtiments, Camion International 48, 2 tonnes etc., L. MARTINEAU 241 TOURANGEAU, PONT-VIAU, TEL: 669-1571.

CENTRIFUGE Renfrew 800 lb, Viking 800 lb (manuel), Semoir à la volée Massey-Harris, 8 tubes, 13 dents, No 19, avec roues d'acier, Réseau Mc Deering, 12 pieds, réseau côté, 4 barres, Cockshutt, Bouilloire de ferme Acme, 60 gallons, CHARLES-HENRI PAPINEAU, ST-JANVIER, CTE TERREHONNE.

BATEUSE McDeering 22 X 38 sur pneus, Combine remorquée Cockshutt No 7 avec moteur, Presse à foin John Deere, à broche, Traveuse DeLaval Sterling, ANDRÉ PAQUETTE, ST-JOACHIM LA PLAINE, L'ASSOMPTION, 223-5606.

COUPE-PATATES, classeur, charrie à disques, réservoir, wagon, tracteur avec sarcleur 2 rangs, arroseuse, 1279 BORD-de-L'EAU, STE-DOROTHÉE, 689-0769.

A VENDRE ou à échanger pour animaux, Bulldozer Caterpillar D4, Moissonneuse-batteuse Oliver avec moteur, Camion G.M., 4 tonnes, 1955, avec pompe, Bon état, Tout prix raisonnable accepté, LUCIEN VOYER, RANG DU NORD, ST-RAYMOND, CTE PORT-NEUF, TEL: 384-7102.

PERSONNEL

MEGGEZONES pour le rhume! La bronchite vous fait tousser, vous dérange et dérange votre famille. Ce remède aide à débarrasser des maux de poitrine, de gorge et de tête. 69c, chez tous les pharmaciens ou de MAILTY-BROTHERS LIMITED, TORONTO 19, (fruits de poste payés).

POUSSINS-POULETTES

POUSSINS d'un jour, Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale, A deux fins: Light Sussex, Pour la chair: Rock Blanc, COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tel: 669-3056.

7,000 POULETTES, 30 semaines De-Kalb et H & N., en excellente condition, livraison immédiate, COMPTOIR AGRICOLE DE JOLIETTE LTEE, 64 TELLIER, JOLIETTE, TEL: 753-7694.

LIGNEES POUR LA PONTE - Races spécialisées, BABCOCK, B-300, franchise pour la Province et Hubbard Comet, LIGNEES POUR LA CHAIR, Vantress X Pilch X Arbor Acres, Demandez notre catalogue ou la visite de notre représentant, COUVOIR VAUDREUIL ENRG, Gaston Ringue, prop, C.P. 400, Dorion, P. Qué.

FACTEURS qui peuvent signifier la différence entre profits ou pertes - Viabilité, conversion des aliments, résistance à la maladie - Essayez les poulettes H & N "Nick Chicks". Vaste choix de races et croisements. Poussins de gril, Poulettes démarrées, Chapons, HILLSIDE POULTRY FARM & HATCHERY, NEW DUNDEE, ONT.

CONSULTEZ-NOUS au sujet de nos poulettes Bray! Pondeuses supérieures d'oeufs, races supérieures de pondeuses à deux fins. Envoyez vos noms et adresses afin de recevoir dépliant, liste de prix. Prompte réponse et service rapide, BRAY CHICKS LIMITED, 122 JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONT. (avez-vous déjà essayé nos poulettes de croisement trois façons?)

LES POULETTES Galt pour la production, viabilité et grosseurs des oeufs, Poulettes légères \$28.95 - poulettes lourdes \$23.90 - coquets lourds \$2.90, non sexés \$13.00 - Poulettes démarrées, Ecrivez pour liste de prix complète, GALT CHICK DEPOT, GALT, ONT.

Première génération de poulettes d'un jour Criss Cross Leghorn de Hansen, \$38.00 le cent; 4 semaines, \$55.00 le cent. Gagnantes des grandes épreuves au Canada et aux Etats-Unis. Première génération de chapons Rock Blanc de Pilch, 4 semaines, \$45.00 le cent. Plusieurs autres races, poussins d'un jour et poulettes démarrées disponibles. Livraison garantie. Ecrivez aujourd'hui, GODDARD CHICK HATCHERY, CHATHAM, ONT.

SEMENCE EN GROS

SEMENCE CHAMPS PLEINS SEED INC.

Distributeur des semences "KING GOLD SEAL" vous offre: Avoines, Orge Champlain, Blé, Blé d'Inde "PRIDE" et "KING", Semence Trèfle et Graminées, Mélanges à pâturage garantis. Service à vos clients! Qualité et présentation attrayante. SEMENCE CHAMPS PLEINS SEED INC., Ste Rosalie, P.Q., route 9 Tél: 141

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès... Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédions par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur

chaque paquet, LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

LES PRODUITS K-VET - Tout ce dont vous avez besoin pour hygiène, prévention de maladies, contrôle de maladies, désinfectants, désinfectants, vitamines et médicaments vétérinaires. Ecrivez ou téléphonez: K-VET LABORATORIES, 3573 rue BEAUBIEN, MONTREAL 36, 727-8753. (SERVICE: RENE BELANGER, 6465-45e Avenue, Rosemont, Montréal, 259-1013 - EDOUARD POULIOT, Ste-Croix, Cte Lotbinière 628-3256.

SERVICE D'HERBICIDES

SERVICE AGRO CHIMIQUE INC.

STE-ROSALIE, BAGOT.

Le gérant, M. Raymond A. Dequoy, agronome, possède une expérience de 17 ans dans le domaine de la protection des plantes. Le champ d'action de la compagnie comprend: un service de pulvérisation, la vente de pulvérisateurs, herbicides, insecticides, fongicides, fumigants de sol. Comme son nom l'indique, la devise de la compagnie est le "SERVICE".

SERVICE AGRO CHIMIQUE INC. Est situé au siège social de: SEMENCE CHAMPS PLEINS SEED INC., Route no. 9, Ste-Rosalie, Bagot, P. Qué.

TERRES A LOUER

TERRE à louer, S'adresser à: ZEPHYRIN BELANGER, 3035 BOUL. ST-ELZEAR EST, TEL: NO 1-7497.

TERRES A VENDRE

J'AI PLUSIEURS belles fermes à vendre, aussi commerces de tous genres. Pour renseignements, écrire à: DION & WILLIAMS ENR., COURTIERS EN IMMOBILIER, L'ANGE-GARDIEN CTE ROUVILLE, P.QUE. TEL: FARNHAM, AX-3-6258 ou AX-3-4425

84 arpents terre planche, avec ou sans rouler, Lait vendu à Montréal, LOUIS AIME MALO, RUISSEAU BELOEIL, VERCHERES, FO.7-3747.

TERRE 75 arpents, dans le village, en partie très bonne pour le jardinage, avec en plus, un plan de subdivision et aussi terre à bois, LEO FILION, ST-AUGUSTIN, DEUX-MONTAGNES, TEL: REGION 514, 258-3828.

FERME, 100 arpents, bien bâtie, route 3, 9 milles de Sorel, 3 milles du village, WALTER PEPIN, Propriétaire, YAMASKA OUEST.

TERRE 168 arpents, animaux, rouler complet, lait expédié à Montréal, situé sur les bords Rivière Richelieu, route 91B, REAL DENEAL, ST-PAUL, ILE-AUX-NOIX, CTE ST-JEAN, P. QUE.

135 ARPENTS cultivables, avec ou sans rouler, Lait vendu Coopérative, ARTHUR BELLA VANCE, STE-ANGÈLE-de-MONNOIR, ROUVILLE, TEL: ST-CESARE 536-2653.

TERRE de jardinier à vendre, 82 arpents, bien bâtie, serre et caveau, LIONEL CORBEIL, 681 GRAND CHICOT, ST-EUSTACHE, TEL: 473-2360.

CANTON Granby, grande ferme 200 acres cultivés, 80 en bois, bonnes bâtisses, 40 vaches laitières, rouler, \$38,000.00 - Autre à Roxton, grand rouler, bonnes bâtisses, 100 acres cultivés, érable, 6000 vaches, 300 vaches, rouler, \$26,000.00 - MME R. VADNAIS, GRANBY, TEL: Fr. 2-3850.

FERME à vendre, 145 arpents, en bonne condition, avec ou sans rouler, Cause: maladie. Pour plus de renseignements, s'adresser: ALMANZOR GAGELIN, PIERREVILLE, Route Nationale 3.

BONNE terre, 140 arpents dont 115 cultivables, à 3 milles du village. Pour informations, s'adresser sur les lieux, EDOUARD DANDREAU, ST-DENIS, RANG AMYOT, CTE ST-HYACINTHE.

ST-VALERIEN, terre 125 arpents, en culture, Graines de mil No 1. Foin pressé 1ère qualité, Avoine semence Garry, MARCELIN DUPONT, 10ème RANG, ST-VALERIEN, CTE SHEPHERD, TEL: 11 sonnez 5 1.

120 ARPENTS, 60 en culture, Route 49, 3 arpents du village, Bonnes bâtisses, maison, grange, poulailler, hangar, eau courante, sans rouler, MME. VVE. PIERRE ROY, MANSEAU, NICOLET.

60 ARPENTS culture, fertile, participant concours de ferme, Maison briques, moderne, grange-étable rénovées

(capacité 20 tonnes), séchoir à tabac, porcherie, poulailler, (capacité 200 porcs, 700 poules), GRAND'LOUÏSE-ALEXIS CTE MONTCALEM, S'adresser: J.D. RICARD, ST-GABRIEL, TEL: 835-2395.

FERME, 260 arpents, 200 en culture, bonnes bâtisses, beaux élevés, ECRIRE à THEODORE DEMERS, ST-THÉODORE D'ACTON CTE BAGOT.

FERME de 290 acres, 100 en culture, 160 boeufs, Kingsley Falls, cte Drummond, S'adresser à: SOCIÉTÉ DU CREDIT AGRICOLE, 142, rue NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE, P. QUE.

FERME, paroisse de Rigaud près de Pointe-Fortune, sur la route 17, près de la rivière Ottawa, 110 arpents, maison et autres bâtisses, avec ou sans rouler, TELESPORE SABOURIN, LA BAIE, PAROISSE RIGAUD, CTE VAUDREUIL, TEL: 238-5293.

TERRE avec rouler, 173 arpents, bien bâtie, Près du village, Permis de lait pour Montréal, S'adresser à: ANTONIO FORTIN, NAPIERVILLE, P.QUE.

BELLE terre, 150 arpents, bien bâtie, avec poulailler, à St-Jude, cte St-Hyacinthe, S'adresser: 7455 RANG DE LA SAVANE, ST-HUBERT, CTE CHAMBLAY, TEL: 677-7727.

TERRE bornée par rivière Ashaga, 608 acres, environ 170 en culture, Bâtisses neuves, Très appropriée pour communauté religieuse, développement touristique, terrain de golf, club de chasse, etc., A. THEORIT, NEW-GLASGOW, QUE. TEL: GE. 6-3288.

TERRE, 210 arpents, toute cultivable, avec rouler au complet, animaux, permis de lait à Montréal, PIERRE LAMARRE, RANG DOBLE, NAPIERVILLE.

315 ARPENTS, 285 en culture, améliorée, balance en bois, Quota lait nature à Sorel, Avec ou sans rouler, 40 têtes bétail, 12 milles de Sorel, 30 milles de St-Hyacinthe, PAUL MONDOU, YAMASKA EST, TEL: 769-5142.

TERRE, 75 arpents, tracteur, équipement complet, Située près de la rivière et du village, MME ADRIEN PEREAULT, ST-PIE, BAGOT, P.Q.

TERRE 120 acres, sur grand chemin avec rouler, sucrerie, terre à bois, Cause: vieillesse, JEAN FORTIER, THOTTIER MILLS, ARTHABASKA.

Films à l'affiche de la TV du 5 au 12 avril 1964

MONTREAL Canal 2 - CBT

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

MONCTON Canal 11 - CBAFT

LUNDI, 6 AVRIL

11 h. a.m. - SHERLOCK HOLMES: E. U. 1940, Drame policier d'A. Werker avec Basil Rathbone et Nigel Bruce. Intrigue touffue. Assez bonne technique. - Atmosphère tendue. Adultes et adolescents.
1 h. - LES CONdamnÉS: Fr. 1948, Drame psychologique de G. Lacombe avec Pierre Fresnay et Yvonne Printemps. - Conventionnel, Psychologie assez juste. Réalisation simple. Excellente interprétation. - Monde malsain et morbide. Adultes, des réserves.
11 h. - LA FILLE DU TORRENT: Fr. R. 1961, Drame psychologique de H. Herwig. - Manque d'unité. Interprétation artificielle et gauche. - Images suggestives, Relations avant mariage. Adultes, des réserves.

MARDI, 7 AVRIL

11 h. a.m. - L'HOMME QUI VENDIT SON AME: Comédie dramatique, Conventionnel, Vaine recherche du fantastique. Interprétation faible. - Inconduite. Tentative de suicide. Adultes, des réserves.
1 h. - LES HORIZONS LOINTAINS: E.U. 1955, Film d'aventures avec Charlton Heston et Fred McMurray. Histoire romancée racontée de façon languissante. Beaux décors naturels. Jeu efficace des interprètes. - Tous.
11 h. - AMORE: R. 1948, Film à sketches de R. Rossellini avec Anna Magnani et Frederico Fellini. Oeuvre de grande classe. Interprétation remarquable. - (2e sketch) Thème délicat.

MERCREDI, 8 AVRIL

11 h. a.m. - PLUS FORT QUE LA HAINE: R. 1950, Drame de C. Mastrocinque avec Claudine Dupuis et Rossano Brazzi. - Manque d'originalité. Beaucoup d'action. Note mélodramatique. Beaux paysages. - Courage et droiture. Adultes.
1 h. - MANON: Fr. 1949, Drame d'H. G. Clouzot avec Cécile Aubry et Serge Reggiani. - Très bonne réalisation technique. Photographie réussie. Bonne interprétation. - Atmosphère morbide. A déconseiller.

JEUDI, 9 AVRIL

11 h. a.m. - LES CROIX DE BOIS: Fr. 1932, Drame de guerre de R. Bernard avec Charles Vanel et Pierre Blanchard. Réalisation puissante. Atmosphère bien évoquée. Interprétation sobre. Quelques vulgarités. Note religieuse. Adultes et adolescents.
1 h. - DU SANG DANS LE SOLEIL: Fr. - R. 1955, Drame de meurs de M. Monicelli avec Mel Ferrer et Amedeo Nazzari. Manque d'unité. Très beaux extérieurs. Bonne interprétation. - Noble figure de prêtre. Violence de sentiments. Esprit de vengeance. Adultes.
11 h. - LES AMANTS DU PECHE: R. 1954, Mélodrame avec Luisa Rossi et Jacques Sernas. Tous les ingrédients du mélodrame. Mise en scène conventionnelle. Interprétation assez juste. - Liaisons non désapprouvées. Adultes, des réserves.

VENREDI, 10 AVRIL

11 h. a.m. - LES AVENTURES DE ROBINSON CRUSOE: E.U. 1953, Film d'aventures de L. Bunuel avec Dan O'Herlihy et Jaime Fernandez. Ensemble intéressant, quoiqu'inégal. Réalisation soignée. Bonne interprétation. - Adultes et adolescents.
1 h. - MORT PARMi LES VIVANTS: Tch. 1948, Drame psychologique d'O. Novotný avec H. Heger et Z. Procházka. Etude psychologique d'un certain intérêt, quoique superficielle. Réalisation moyenne. Adultes et adolescents.
8 h. 30 - LES LOUPS DANS L'ABIME: Fr. - R. 1959, Drame psychologique de S. Amadio avec Folco Lulli et Massi-

mo Girotti. - Tension soutenue. Climat psychologique bien créé. Mise en scène soignée. - Tendance positive. Meurtre. Suicide. Adultes.
11 h. - PREMIERES ARMES: Fr. 1950, Comédie dramatique de R. Wheeler avec Michèle Alfa et Julien Carette. Sensibilité. Style simple et souple. Atmosphère bien reconstituée. - Peinture réaliste d'un milieu ignoble. Moeurs dépravées. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 11 AVRIL

2 h. - POUR LA SUITE DU MONDE: Can. 1963, Etude de meurs de P. Perrault. - A l'ère des Coudures, des jeunes gens cherchent à ressusciter l'ancienne coutume de la pêche aux marsouins. - Aspects documentaires intéressants. Plusieurs images poétiques. Quelques longueurs. - Tous.
11 h. 35 - NANA: Fr. 1955, Drame de Christian-Jaque avec Martine Carol et Charles Boyer. - Mise en scène spectaculaire et fastueuse. Bonne interprétation. - Libertinage. Vie de débauche. Images suggestives. A déconseiller.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 5 AVRIL

2 h. - LA CHARGE INFERNALE: R. Esp. 1954, Drame d'aventures avec Rossano Brazzi. - Assez bien fait. Valeur folklorique. Note mélodramatique. - Triomphe de la justice. Brutalités. Adultes.
7 h. 30 - TUMAK, FILS DE LA JUNGLE: E.U. 1948, Drame d'aventures. Histoire puérile. Réalisation médiocre. - Adultes et adolescents.

LUNDI, 6 AVRIL

12 h. 30 - L'HOMME ET L'ENFANT: Fr. 1956, Comédie policière de R. André avec Eddie et Tania Constantine. Mouvement et assez alerte. - Brutalités. Attitudes provocantes. Adultes, des réserves.
11 h. 15 - LES DELINQUANTS: Fr. 1957, Drame psychologique. Film confus, peu convaincant. Interprétation superficielle. - Adultes et adolescents.

MARDI, 7 AVRIL

11 h. 15 - SUZANNE, LE CHA-CHA-CHA ET MOH: Esp. 1958, Film musical. Histoire absurde. Personnages artificiels. Comique lourd. - Danses sensuelles. Dérèglement provocants. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 8 AVRIL

12 h. 30 - ACCROCHE-COEUR: Fr. 1938, Comédie dramatique de S. Guitry. Médiocre. - Immoral. A proscrire.
11 h. 15 - LE CHAMPION: E.U. 1949, Drame de M. Robson avec Kirk Douglas et Marilyn Maxwell. Bien fait. Récit rapide et tendu. Musique trop envahissante. Scènes brutales. Le mal et le divorce envisagés avec facilité. Adultes, des réserves.

JEUDI, 9 AVRIL

12 h. 30 - MANEGE TRAGIQUE: R. 1941, Drame policier. Réalisation malsaine. Longueurs. - Ensemble pour adultes.
8 h. 30 - VACANCES A ISCHIA: Fr.-R. Ali. 1957, Comédie avec Vittorio de Sica et Nadia Gray. Plaisant mais superficiel. Cadre touristique ravissant. Interprètes à la hauteur. - Amour adultère. Attitudes déplacées. Adultes des réserves.
11 h. 15 - LA FILLE DE FEU: Fr. 1957, Drame d'aventures. Médiocre "romansavon", sentimental et puéril à souhait. Interprétation aussi mauvaise que l'ensemble. - Recherche évidente d'effets suggestifs. A déconseiller.

VENREDI, 10 AVRIL

12 h. 30 - ABBOTT ET COSTELLO A HOLLYWOOD: E.U. 1945, Comédie avec Abbott et Costello. Comédie facile. Quelques gags amusants. Des longueurs. - Adultes et adolescents.
7 h. 30 - ZORRO, LE VENGEUR MASQUE: E.U. 1944, Film d'aventures. - Médiocre sur tous les plans. - Adultes et adolescents.
11 h. 30 - QUAND LA BÊTE HURLE: E.U. 1958, Manque d'unité et de rigueur. Réalisation pauvre. - Conclusion positive. Acceptation du divorce. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 11 AVRIL

1 h. - DEBUTS A BROADWAY: E.U. 1951, Comédie musicale avec Mickey

Rooney et Judy Garland. Longueurs. Beaucoup de gâterie. Interprétation de qualité. - Tous.

8 h. 30 - TROIS FEMMES L'ONT AIMÉ: Aut. - E.U. 1955, Film biographique de la vie de Wagner. - Décevant. Mise en scène banale. Interprétation terne. - Libertés de conduite. Remariage après divorce. Adultes, des réserves.
11 h. 15 - LA VALLEE DE LA TERREUR: Esp. 1957, Drame policier. Manque d'inspiration. Suspense absent. Décors grandioses mal utilisés. - Cynisme d'un personnage. Une danse osée. Adultes.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 5 AVRIL

11 h. - BANDIDO CABALLERO: E.U. 1955, Film d'aventures. Inévitablement et lourd. Quelques belles images. - Amour adultère. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 8 AVRIL

11 h. 15 - COUP MANQUE: E.U. 1956, Drame policier de S. Kubrick avec Sterling Hayden et Coleen Gray. Style abrupt et explosif. Étonnantes prises de vues. - Epilogue positif. Atmosphère morbide. Adultes, des réserves.

VENREDI, 10 AVRIL

8 h. 30 - LES LOUPS DANS L'ABIME: voir canal 2, vendredi, 10 avril, 8 h. 30.
11 h. 15 - LA VALSE DE L'EMPEUR: E.U. 1948, Comédie musicale de B. Wilder avec Bing Crosby et Joan Fontaine. Très amusant. Réalisation adroite. Partition musicale intéressante. Excellente interprétation. - Comportement répréhensible. Adultes.

SAMEDI, 11 AVRIL

2 h. - POUR LA SUITE DU MONDE: voir canal 2, samedi, 11 avril 2 h.
11 h. 30 - ST L'ON MARIAT PAPA: E.U. 1951, Comédie avec Bing Crosby, et Jane Wyman. Film agréable, mais manquant de souffle. - Ensemble sain. Libertés d'allure. Adultes.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

DIMANCHE, 5 AVRIL

11 h. - LE PETIT PROF: Fr. 1958, Comédie avec Darryl Cowi et Béatrice Altariba. Inégal. Humour. Darryl Cowi excellent. - Passages scabreux. Initiation pré-nuptiale approuvée. Adultes, des réserves.

MERCREDI, 8 AVRIL

11 h. - LE MARTYR DE BOUGIVAL: Fr. 1959, Comédie. Ensemble médiocre et vulgaire. - Idées malsaines. Situations équivoques. Adultes, des réserves.

VENREDI, 10 AVRIL

11 h. - LES TRICHEURS: Drame social de M. Carné avec Pascale Petit et Jacques Charrrier. - Quelques scènes remarquables. - Caractère artificiel. Mise en scène soignée. - Moeurs licencieuses. Atmosphère déprimante. A déconseiller.

SAMEDI, 11 AVRIL

11 h. - JOHNNY BELINDA: E.U. 1949, Drame de meurs de J. Negulesco avec Jane Wyman et Lew Ayres. Bien réalisé. Fin mélodramatique. Jane Wyman remarquable. - Respect de la personne humaine. Violence. Meurtres. Adultes.

ROUYN-NORANDA Canal 4 - CKRN-TV

VENREDI, 10 AVRIL

La REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

SEMAINE FINISSANT LUNDI, LE 30 MARS

On rapporte qu'à l'occasion de la Fête de Pâques, la demande pour les oeufs fut bonne. Bien que les approvisionnements soient suffisants et que les prix demeurent inchangés, il y a divergence d'opinions sur la tendance du marché des oeufs, cette semaine.

Au cours de la semaine dernière, les grossistes rapportèrent que la demande fut bonne pour toutes espèces de volailles. Quelques marchands de gros ont dû payer des prix plus élevés pour répondre à leurs besoins de dindons à griller vivants, à l'occasion de Pâques.

Volailles éviscérées

POULETS

(6 livres et plus)

A.....43c.-45c.

(5 et moins de 6 livres)

A.....41c.-43c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....36c.-38c.

Poulets à griller et à frire

(sous glace)

(moins de 4 livres)

A.....29c.-30c.

POULES

(5 livres et plus)

A.....38c.-39c.

(4 et moins de 5 livres)

A.....36c.-37c.

(moins de 4 livres)

A.....32c.-34c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 10 lb.....40c.-42c.

Canards.....50c.-51c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus.....27c.

6 livres et moins de... 7 livres.....23c.-24c.

5 livres et moins de... 6 livres.....21c.-22c.

Poulets à griller et à frire

Moins de 5 livres.....17 1/2c.

POULES

6 livres et plus.....17c.-19c.

5 lb et moins de 6.....14c.-16c.

Moins de 5 livres... ..16 1/2c.-17 1/2c.

DINDONS

Jeunes dindons:

Moins de 12 lb.....25 1/2c.-26c.

Canards.....30c.

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 31 mars 1964, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, admissible 93 points s'établissait à 51 3/4 c., 92 points 51 1/2 c., non admissible 51 c., prix de gros non admissible, 51 3/4 c. à 52 c.

Du 18 au 24 mars inclusive-ment, le fromage blanc du Québec, se vendait 35 c., coloré 35 1/4 c., (lait cru) prix de remise, paraffiné, F.O.B. Montréal.

Prix payés jeudi,

LE 26 MARS

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs de 12 1/2 c. à 16 c., 12 c. à 14 c. le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale, 11 3/4 c. à 12 c.

Poudre de lait de beurre, 8 1/2 c. à 9 c.

Poudre de petit lait, 4 1/4 c. à 4 1/2 c.

L'agriculture...

(Suite de la page 11)

de sirop d'érable, les bleuets et, tout récemment, on priait les aviculteurs de diminuer la production du poulet de gril pour maintenir le marché. Mais il y avait déficit, l'an dernier, sur les productions de porcs, boeufs, moutons, agneaux, dindons, avoine, orge, fruits et légumes, miel, sucre, tabac à cigarette. On devrait normalement rendre public un rapport du comité d'étude sur la commercialisation des produits agricoles. Déjà, l'on a souligné, en avril 1963, un rapport intermédiaire, fruit d'un travail de huit mois, qui constitue justement les bases d'un tel plan. Les prochaines semaines revêtiront certainement un intérêt particulier pour la classe rurale.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs de fruits et légumes par les grossistes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Service de l'horticulture, division de l'Inspection, Ministère de l'agriculture et de la colonisation, 201 est Boul. Crémazie, Montréal.

MARDI, 31 MARS

POMMES: McIntosh 3,00-3,50, à cuire 1,50-1,90, Cortland 2,75-3,00, la boîte.

BETTERAVES: 1,25-1,50 le sac de 50 lb.

CAROTTES: 1,00-1,25 / 50 lb. 1,90-2,00 / 24 cellos de 2 lb. 1,75-1,90 / 10 cellos de 5 lb.

CHOUX: 1,75-2,00 / 50 lb.

NAVETS: No 1, 1,35-1,50, No 2, 1,00 / 50 lb.

OIGNONS: jaunes No 1, 1 3/4* et plus 1,25-1,50, No 2, 1,00, rouges 1,50-1,75 / 50 lb.

PANAI: 2,50-3,00 le minot 1,75-2,00 / 12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: petits .50c., gros .75-85c. la doz.

SIROP D'ÉRABLE: nouvelle récolte 5,50-5,75 le gallon.

Oeufs

Prix sur place à Montréal
OEUF TRIÉ
(caisses gratuites)

Extra-Gros.....41c.

A-Gros.....38c.-39c.

A-Moyens.....35c.-36 1/2c.

A-Petits.....30c.

B.....34c.-35c.

C.....27c.-28c.

(Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.))

Extra-Gros.....46c.-48c.

A-Gros.....43c.-45c.

A-Moyens.....40c.-42c.

A-Petits.....35c.-36c.

B.....38c.-39c.

C.....31c.-32c.

Prix de détail aux consommateurs
(cartons de douzaines)

Extra-Gros.....58c.-62c.

A-Gros.....53c.-58c.

A-Moyens.....49c.-51c.

A-Petits.....43c.-45c.

Pommes de terre

Mardi, 31 mars 1964, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec 75 lb. 1,30-1,40

Québec 50 lb. 0,85-0,95

I.P.E. 75 lb. 1,90-2,00

I.P.E. 50 lb. 1,35-1,40

I.P.E. 10 lb. 0,32-0,34

N.B. 50 lb. 1,05-1,10

N.B. 10 lb. 0,25-0,27

E.U. sucrées le minot 5,25-5,50

Cal.blanches 100 lb. 7,50

Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, 30 mars

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de L'Est
A- Prix de base..	25,00	24,25
B-	24,00	23,25
C-	22,00	21,25
D-	18,00	17,25
Légers.....	21,50	20,75
Lourds.....	21,75	21,00
Extra-Lourds....	18,00-20,00	16,50-19,25
Semi-castrats....	18,00	17,25
Truies.....	18,00	16,50

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3,00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

Les 23, 24, 25 mars 1964

MARCHE DE L'OUEST

Les porcs et truies sont demeurés aux mêmes prix que la semaine précédente.

Catégorie A 25 à \$25,50
341 à \$25,25

Truies \$18,00

MARCHE DE L'EST

Les prix des porcs et truies étaient généralement stables à la semaine précédente.

Catégorie A 221 à \$24,50
164 à \$24,50 plus .80 ch.
99 à \$25,00 plus .80 ch.

Truies majorité \$17,00 plus .80 ch.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant-surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi le 30 mars 1964.

Les arrivages: 358 bovins, 292 veaux, 41 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les arrivages de bovins étaient moins nombreux que lundi dernier d'environ 140 têtes et se formaient de bouillons communs et bons et de vaches communes et moyennes. La demande était très bonne et toutes les classes s'échangeaient rapidement à des prix fermes à \$0,50 plus cher que la semaine dernière.

A la suite de réceptions moins nombreuses, la demande pour les veaux de lait était passablement bonne et les prix payés stables en général à ceux de la semaine dernière.

Les porcs ont rapporté \$0,25 de moins que la semaine dernière tandis que le prix des truies est demeuré stable.

Aucun agneau ni mouton d'offert.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 30 mars 1964.

Les réceptions: 259 bovins, 842 veaux, 180 porcs, 7 moutons. Les offres de bovins étaient moins nombreuses que lundi dernier d'environ 152 sujets et se formaient pour la plupart de taures et de vaches de diverses catégories. A la suite d'arrivages légers et d'une bonne demande, le marché était actif et toutes les classes offertes se sont échangées rapidement. Les bovins de meilleure qualité ont rapporté généralement \$0,50 de plus que la semaine dernière tandis que ceux de qualité inférieure rapportaient des prix fermes.

La demande pour les veaux de lait n'était que passable et les ventes enregistrées ont rapporté des prix à peu près stables allant jusqu'à \$1,00 moins cher que lundi dernier.

Les prix des porcs sont de \$0,25 moins élevés que la semaine dernière tandis que celui des truies est \$0,50 moins cher.

Il y eut quelques moutons d'offerts qui se vendirent à des prix généralement stables.

● ● ● ● ●

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal).

MARCHE DE L'OUEST BOUVILLONS

Choix.....24,00-25,00
Bons.....23,25-24,00
Moyens.....21,00-23,00
Communs.....17,00-21,00

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....aucune
Bonnes, locales.....17,00-18,00
Moyennes.....16,00-16,75
Communes.....14,50-16,00
Très communes.....7,00-14,50

TAUREAUX

Bons.....18,50-19,75
Communs, moyens....13,75-18,25

TAURES

Bonnes.....20,25-21,00
Moyennes.....19,00
Communes.....13,50-18,25

VEAUX DE LAIT

Bons.....26,00-29,00
Les meilleurs.....aucun
Moyens.....20,00-25,75
Communs.....13,00-18,00
Veaux d'herbe.....aucun

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:
Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....aucun
Communs.....aucun

MARCHE DE L'EST BOUVILLONS

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....aucun
Communs.....16,00-20,00

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....17,50-18,00
Bonnes, locales.....16,50-17,50
Moyennes.....15,50-16,50
Communes.....14,00-15,00
Très communes.....7,75-13,75

TAUREAUX

Bons.....18,50-20,00
Communs, moyens....15,00-18,00

TAURES

Bonnes.....19,00-19,50
Moyennes.....18,50
Communes.....11,00-17,00

VEAUX DE LAIT

Bons.....27,00-30,00
Les meilleurs.....32,00
Moyens.....21,00-26,00
Communs.....10,00-20,00
Veaux d'herbe.....aucun

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:
Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....12,00
Communs.....8,00

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Engr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal - tél. 844-9511.

PRIX DE SOUTIEN DE LA LAINE

Le ministre fédéral de l'Agriculture vient d'annoncer que le prix de soutien pour la tonte 1963 de la laine de qualité acceptable au paiement a été fixé à 14,3¢ la livre. Environ 5,000,000 de livres seront sujettes à ce paiement d'appoint en 1963.

AUGMENTEZ VOS RENDEMENTS À L'ACRE EN UTILISANT LES ENGRAIS CHIMIQUES SHUR-GAIN



"Un engrais chimique bien équilibré"



Pour plus de \$ additionnels

**Assurez-vous de fertiliser vos sols
avec les
engrais chimiques Shur-Gain**

**Voici pourquoi Shur-Gain fait la différence ... dans le
rendement à l'acre de vos céréales, de vos cultures
herbagères, de vos cultures spécialisées...**

- ...analyses de votre sol par nos
chimistes expérimentés
- ...ferme de recherches
- ...service de techniciens compétents
- ...fabrication très précise
- ...épandage en vrac
- ...service de livraison immédiate

EN UN MOT:

**40 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
AU SERVICE DES CULTIVATEURS DU QUÉBEC.**

**"Les engrais chimiques Shur-Gain
libèrent au maximum les éléments fertilisants"**

DIVISION SHUR-GAIN

CANADA © PACKERS

MONTREAL

STE-FOY